L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1247 - VENDREDI 06 DÉCEMBRE 2013 2 €
www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



- plusieurs techniciens et camions-atelier spécifiques
- matériels de remplacement
- stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE
03 86 78 19 00

Filière bois-forêt en Bourgogne

L'innovation, clé d'un avenir durable



Photo: Pascal Charoy

Le 9ème congrès d'Aprovalbois vient de se tenir à Dijon. Ce grand rendez-vous qui réunit la filière bois-forêt tous les deux ans permet à chaque édition de mieux mesurer le dynamisme d'un secteur qui se donne les moyens de son développement, dans un contexte de marché extrêmement concurrentiel. La conquête de nouveaux marchés et la solution aux problèmes récurrents de la filière passent par l'innovation. Innover, c'est élargir le champ des possibles et se différencier. Innover, c'est aussi bousculer les habitudes et oser... *page 18*

Encart: Agrivert Service sur la Nièvre

Côte d'Or

› Productions légumières

50% de pertes en 2013



Nièvre

› Réunion technique Grandes cultures



Tirer les leçons de l'expérience et anticiper les interventions

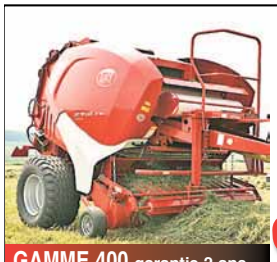
Yonne

› Capserval



La leçon de twitt !

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535 • RP 545 Couteaux
Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles


GAMME 400 garantie 2 ans


GAMME 500

Conditions Morte Saison MAXI

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Nevers
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube


Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Habitudes de consommation : la qualité, arme anti-crise

Côte d'Or
04 • PAC : Des portes se sont ouvertes ?
05 • Productions légumières : 50% de pertes sur le département
06 • Tuberculose bovine : Les dossiers de la rentrée
07 • Agronov : Ici on prépare l'agriculture de demain
08 • Sercices en milieu rural : Ne pas rester isolé face à la dépendance d'un proche

Nièvre
09 • Panorama économique de la ferme de la Nièvre
10 • Chambre d'Agriculture : Projet "prudent"
11 • Réunion technique Grandes cultures
12 • Bâtiment et photovoltaïque : Comment réussir son projet?
13 • Vie syndicale : La FDSEA boucle ses cantonales

Yonne
14 • Cap Serval : La leçon de Twitt
15 • FDSEA 89 : Une loi d'Avenir qui fait débat
16 • Préfecture de l'Yonne : Un point noir
17 • Marché de Noël : Salon Art et Saveurs

Bourgogne
18 • Filières bois-forêt : Aprovalbois trace les voies de l'avenir
19 • Emploi : Une nouvelle passerelle pour l'agriculture

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

à noter

Les trophées de l'agriculture durable

Déposez votre dossier avant le 31 janvier

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avec le soutien du Crédit Agricole, organise le concours national des "Trophées de l'Agriculture Durable". L'objectif est de récompenser les démarches exemplaires d'exploitants et de structures, ayant pour objectif une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement et des hommes qui la font vivre. Un jury régional réunissant en particulier des représentants du monde agricole et des personnalités qualifiées distinguera les lauréats régionaux. Les démarches retenues au niveau régional seront ensuite soumises à un jury national convoqué au printemps 2014. Les lauréats recevront un prix doté par le Crédit Agricole. Cette année les Trophées récompenseront tout particulièrement les démarches à caractère agroécologique.

Date limite de dépôts des dossiers : 31 janvier 2014

Les dossiers de candidature, et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site internet de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne à l'adresse suivante : http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Trophees-de-l-agriculture-durable,1052

Vous pouvez les obtenir également en contactant la DRAAF par téléphone au 03.80.39.30.35 (service de l'économie forestière agricole et rurale) ou à l'adresse suivante :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne
Service de l'Économie Forestière Agricole et Rurale
4 bis, rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon cédex

infosanté

Maladie du poumon de fermier

Une affection respiratoire allergique

Les professions agricoles sont fortement concernées par les problèmes respiratoires tant aigus que chroniques. Les éleveurs de bovins laitiers ou allaitants sont les plus exposés à la maladie du poumon de fermier.

Le poumon de fermier est une pathologie de mécanisme allergique avec atteinte des parties les plus profondes du poumon.

Il résulte de l'inhalation de spores, de moisissures qui se développent dans les fourrages.

Le pic de fréquence de la maladie est hivernal après des printemps humides et dans des régions à forte pluviométrie.

Les signes de la maladie

Plusieurs formes sont décrites :

Une forme aigue pseudo grippale avec fièvre, toux, atteinte de l'état général survenant 4 à 8 heures après exposition (manipulation de foin moisi).

Une forme subaiguë où les manifestations respiratoires et physiques persistent mais sont réversibles.

Une forme chronique : avec des signes d'insuffisance respiratoires (essoufflements au moindre effort.

L'évolution : après éviction des allergènes, il peut y avoir rémission complète, cependant dans un tiers des cas, il peut se développer une insuffisance respiratoire.

Maladie avérée, une seule solution : l'éviction aux moisissures doit être complète et définitive afin d'éviter la récidive.

En matière de prévention, un stockage de fourrages et céréales en lieux secs et bien ventilés permet de limiter la prolifération des moisissures.

On peut recommander le port de masques anti poussière changés après chaque utilisation ou des masques à cartouches et ventilation assistée.

Devant des signes respiratoires peu spécifiques, il ne faut pas hésiter à consulter son médecin traitant ou le médecin du travail.

La maladie du poumon de fermier peut être reconnue en maladie professionnelle.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service Santé Sécurité au travail de la MSA Bourgogne au 03 85 39 52 52.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 06 au 15 décembre*

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 6 Décembre



Instable

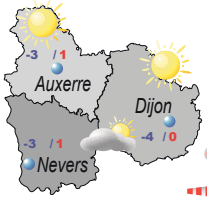
Ce vendredi se déroulera sous des précipitations de pluie et neige mêlées. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Nicolas
Soleil : 08:19 - 16:56
Lune : 11:04 - 21:22

Samedi 7 Décembre



Agréable

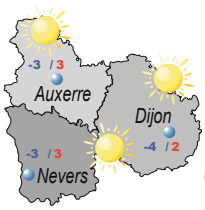
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages par endroits. Les vents seront faibles.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Ambroise
Soleil : 08:20 - 16:56
Lune : 11:41 - 22:37

Dimanche 8 Décembre



Ensoleillé

Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents modérés.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

Vents : Est 20 km/h

Ste Frida
Soleil : 08:21 - 16:56
Lune : 12:14 - 23:50

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Décembre :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : -4 à 3 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Décembre :

Le soleil sera présent ce jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous les averses.

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -5 à 1 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

clind'œil



Habitudes de consommation

La qualité, arme anti-crise des commerçants

Face à la baisse de pouvoir d'achat des Français, les commerçants choisissent de privilégier la qualité et les services.



Photo : Réussir

12 % des commerçants exerçant leur activité dans l'alimentation et les métiers de bouche considèrent qu'ils ne résisteront pas à cette crise.

La crise économique n'en finit pas d'affecter les comportements de consommation des Français : si pour 57 % d'entre eux le prix est aujourd'hui le premier critère de choix d'un commerce, un sur deux reconnaît privilégier la qualité des produits qu'il consomme à la quantité. Constatant une baisse de fréquentation et de chiffre d'affaires, 72 % des commerçants interrogés dans le cadre de la 11ème vague de l'observatoire des commerces Médicis Ifop considèrent que la crise n'est pas terminée et que le pire reste à venir.

Vis-à-vis de leur activité économique, la satisfaction des commerçants atteint son niveau le plus bas depuis la mise en place de l'observatoire en février 2008. Seuls 5 % des commerçants la jugent très satisfaisante, un recul de 3 points par rapport à l'an dernier. Tous types d'activité confondus, près d'un commerçant sur deux (45 %) estime que son chiffre d'affaires a plutôt diminué depuis janvier 2013. Cette proportion atteint 55 % dans le commerce détail et 47 % dans l'hôtellerie-restauration, les deux segments les plus affectés par la persistance de la crise. Une majorité (53 %) estime que, depuis le mois de janvier 2013, leurs clients ont modifié leurs habitudes et se rendent moins fréquemment dans leur commerce. Par ailleurs, 71 % des Français font état de fermetures de commerces dans leur environnement quotidien.

Les Français continuent tout de même à fréquenter les commerces de proximité, mais ont revu à la baisse leurs habitudes d'achats et de consommation. Ainsi, 57 % reconnaissent que les prix sont le premier critère de choix d'un commerce, avant la proximité (25%) et la relation client (18%). De plus, 48 % d'entre eux déclarent consommer moins de produits mais de meilleure qualité depuis le début de la crise. Le recours au crédit n'est mis en avant que par 2 % des personnes interrogées, tandis que 11 % reconnaissent négocier les prix avec les commerçants.

Nouveaux services

Confiants dans leur capacité à survivre à cette crise, 50 % des commerçants considèrent néanmoins qu'ils en sortiront affaiblis et 7 % qu'ils ne résisteront pas. Il est à souligner que cette proportion atteint 12 % chez les commerçants exerçant leur activité dans l'alimentation et les métiers de bouche.

Les leviers évoqués par les commerçants pour sortir de la crise concernent principalement la qualité de l'offre et la maîtrise des dépenses. Proposer de nouveaux services ou prestations constitue une option efficace pour 67 %, de même que l'amélioration de la qualité des produits et prestations (60 %) ou le développement des services associés à leur activité (59 %). Bien que ne s'appliquant pas à toutes les activités, développer une stratégie de vente sur Internet apparaît à 46 % des commerçants comme un levier d'autant plus prometteur que seuls 16% l'ont déjà fait.

Si des solutions visant à la maîtrise des dépenses sont favorablement accueillies par les commerçants, celles ayant trait à une réduction stricte des coûts, de la rémunération et de l'épargne ne recueillent pas leurs suffrages : ces mesures ont déjà été appliquées et ils peuvent difficilement aller plus loin. En revanche, renégocier les crédits de leur commerce avec leur banque est un levier que seuls 17 % des commerçants ont activé à ce jour, alors que 34 % ont les moyens de le faire. Enfin, bien que 71 % estiment difficile ou très difficile de trouver des financements pour leur commerce, 56 % seraient prêts à emprunter pour investir et 53 % pour assurer la survie de leur commerce.

Aujourd'hui 68 % des Français et des commerçants sont favorables à l'ouverture le dimanche soir, contre respectivement 47 % et 52 % en février 2008. Sans surprise, c'est en Île-de-France que cette option recueille le plus de suffrage chez les commerçants (85 %) comme dans le grand public (79 %).

L'ouverture des commerces après 21 heures fait moins l'unanimité : si 60 % des commerçants y sont favorables, cette évolution n'est souhaitée que par 52 % du grand public.

V. G.

En bref

Céréales Partenariat entre Axéréal et Cérévia pour l'exportation

Les groupes coopératifs Axéréal (Centre Ouest) et Cérévia (Centre Est) développent leur activité en commun dans le domaine de l'exportation céréalière. Axéréal et sa filiale Granit négoce d'une part, l'union de coopératives Cérévia et sa filiale Sercomex d'autre part, viennent de valider un partenariat visant à développer leurs activités communes d'exportation de céréales (à l'exception du blé dur), notamment à destination de l'Italie et de la Suisse par voies terrestres. Les origines des produits seront essentiellement françaises, issus tant des deux groupes coopératifs que d'autres collecteurs. Ce partenariat se concrétise par une prise de participation de Granit négoce dans le capital de Sercomex à hauteur de 50%, avec un conseil de surveillance et un directoire à parité. Un second volet de cet accord concerne le renforcement des liens constitués à la création du silo des Tellines à Fos-sur-Mer, entre Cérévia et Granit négoce, sur les ventes à destination des Pays Tiers à partir de la Méditerranée. Enfin, un volet logistique prévoit d'approvisionner plus efficacement leurs silos portuaires méditerranéens, dont ils assurent directement le fonctionnement, afin d'en optimiser l'exploitation.

Bovins Les exportations de bovins finis en baisse en septembre

« En septembre 2013, la production de bovins finis est en retrait par rapport à 2012, dans un contexte de chute des exportations de bovins finis » une étude Agreste publiée le 26 novembre. Ces exportations de bovins finis sont inférieures de 43% à celle de septembre 2012. Les ventes vers les pays de l'Union européenne représentent 54% des débouchés contre 39% en septembre 2012. En revanche, les exportations de broutards sont en progression au mois de septembre 2013 avec 6000 têtes exportées en plus par rapport à l'année précédente. Néanmoins, depuis le début de l'année, les exportations de broutards sont en retrait de plus de 3% par rapport à 2012, précise l'étude. En 2013, l'Italie reste le principal débouché, même si les achats diminuent de 8% par rapport à 2012.

Installation

PRI Info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Saône et Loire Rallye des OPA

Le mardi 10 décembre 2013, les JA organisent le rallye des OPA. Le principe : faire découvrir aux jeunes des établissements scolaires agricoles de Fontaines et Mazille les OPA du département. Plus de 50 élèves sont attendus lors de cette journée. Au programme : présentation de la DDT et de la presse agricole puis rencontre des différentes OPA partenaires : la Chambre d'Agriculture, la Safer, la MSA, AS 71, le CERFrance, la FDSEA, les JA, Groupama et le Crédit Agricole. Informations auprès de Jeanne Frachon, animatrice installation (JA 71) : 03 85 29 56 96.

▸ Agenda

14/15-12 Grand week-end à Saulieu

La fête du sapin et le marché d'artisanat d'art se déroulent les 14 et 15 décembre à Saulieu. L'office municipal de la culture fête le sapin, roi du Morvan, à l'occasion des fêtes du sapin, peu avant Noël. Au programme chaque année, des animations conviviales autour d'une thématique, véritable fil conducteur de la manifestation. Le partenariat avec la Fondation de France et le Consortium de Dijon permettent d'exposer de grands sapins décorés par des artistes contemporains. Cette année, la thématique choisie est l'eau et l'environnement. Plusieurs événements sont programmés: veillée morvandelle le samedi soir, ateliers rollers et loisirs créatifs le dimanche, spectacle, projection d'un film, vente de sapins... Plus d'informations: Office de Tourisme : Tél. 03 80 64 00 21 ou 03 80 64 33 88. Le marché de l'artisanat d'art se déroule à l'occasion de cette fête du sapin. Blotti au pied de la basilique Saint-Andoche, joyau du XII[e] siècle ornée de remarquable vitraux éclairés à la nuit tombante et veillée par le magnifique sapin illuminé de l'artiste Gloria Friedmann, le musée François Pompon servira d'écrin. Un mélange subtil entre la féérie et l'art sera proposé dans une ambiance chaleureuse, mêlée de pommes d'amour et de jus de pomme chaud d'où s'échappent des effluves gourmandes d'épices de Noël... Informations pratiques: 03 80 64 19 51, site internet : www.saulieu.fr, mail : museefrancoispompon@wanadoo.fr-mairiedesaulieu@wanadoo.fr

17/12 Conférence-débat CerFrance BFC

Cerfrance BFC organise une conférence-débat sur le thème *«L'innovation : un enjeu majeur pour nos entreprises et l'économie locale»* le mardi 17 décembre à 14h30 à l'espace Tabourot des Accords à Saint-Apollinaire (21). Au programme : une intervention de Laurent Benveniste, directeur de la société coopérative européenne *«Fonds pour l'accompagnement de l'innovation en réseau»*, enseignant en développement économique local et président du fonds Nantes Atlantic Innovation. Cette conférence sera précédée d'une table ronde composée d'adhérents qui partageront leur expérience de l'innovation. Entrée libre - Renseignements Tel. 03 84 77 77 66 contact@bfc.cerfrance.fr »

Politique agricole commune

Des portes se sont-elles ouvertes ?

La profession agricole vient de rencontrer le conseiller Pac de Stéphane Le Foll. Plusieurs échanges sur les MAE se sont révélés positifs



Le président de la Chambre d'agriculture évoque certaines pistes pour les MAE.

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, réunis lundi à Dijon, ont écouté avec attention leur président Vincent Lavier, venu relater une rencontre avec Luc Maurer, le conseiller Pac du ministre de l'Agriculture : *«Nous lui avons exposé toutes nos revendications à la préfecture. Luc Maurer a admis que la Bourgogne et la Côte d'Or étaient mal servies dans le deuxième pilier de la Pac. La problématique des zones intermédiaires a été identifiée. Le conseiller de Stéphane Le Foll s'est dit prêt à entamer des discussions sur le contenu des MAE, de façon à les rendre plus facilement gérables sur nos exploitations»*. Les enveloppes ne seraient *«pas totalement refermées»* : *«Luc Maurer a laissé entendre qu'il était encore possible de négocier»* se réjouit Vincent Lavier, *«nous allons nous mettre d'accord avec le Conseil régional et la Draaf sur le montant de l'enveloppe du second pilier destinée aux MAE. Si l'on s'aperçoit qu'il n'y a pas assez d'argent pour répondre aux différentes demandes, nous ferons remonter nos préoccupations au Ministère»*.

FDSEA et JA présents

Fabrice Faivre et Aurélien Viellard participaient également à cette rencontre. *«Luc Maurer a bien compris que les MAE systèmes telles qu'elles sont présentées aujourd'hui ne seront pas acceptables pour nos zones»* souligne le président de la FDSEA, *«il semble favorable à l'idée de trouver une MAE zones intermédiaires, c'est un point positif mais il faudra voir les contraintes qu'il y aura derrière... Et attention aux crédits ! Il ne faudrait pas que l'on ait une mesure, que l'on puisse y souscrire et qu'il n'y ait pas de crédits en face. Nous restons attentifs, nous serons force de proposition»*. Aurélien Viellard a lui aussi apprécié cette reconnaissance de la zone intermédiaire. Le président de JA21 a retenu une éventuelle *«fenêtre de tir»* pour un retournement de certaines prairies en 2016, toujours dans une limite de 5%. A l'inverse, Aurélien Viellard a fait part de son incompréhension concernant l'existence de trois niveaux de primes pour les vaches laitières (zones de plaine, zones défavorisées et zones de montagne). *«Cela ne nous serait pas favorable, ce schéma redonnerait plus de moyens à d'autres régions»* déplore le président JA.

Accord cadre et réunions d'information

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture sont revenus sur les déclarations de François Sauvadet concernant l'accord cadre 2015-2019. La volonté de reconduire une enveloppe similaire à celle du précédent accord est *«une preuve manifeste du soutien du Conseil général aux territoires ruraux»*. L'année 2014 devrait être *«de transition»*. *«Il y aura un avenant sur l'ancien accord qui permettra un rallongement d'une année»* précise Vincent Lavier.

A l'exception des restructurations foncières, peu de choses devraient évoluer à partir de 2015 : *«aujourd'hui, les procédures de remembrement sont extrêmement longues et souvent coûteuses. Nous souhaitons travailler beaucoup plus sur le volontariat des acteurs locaux, de façon à les impliquer, avancer plus rapidement avec moins de contraintes»* signale le président de la Chambre. Vincent Lavier et son équipe ont clôturé leur réunion mensuelle en donnant rendez-vous aux agriculteurs pour les traditionnelles réunions d'information d'hiver. Cinq dates seront retenues le mois prochain.

Si la Pac sera constamment au programme, d'autres problématiques seront abordées selon le lieu des réunions (entretiens des cours d'eau, inondations, faune sauvage, restructurations foncières liées à la tuberculose, parc naturel du Châtillonnais...)

AURÉLIEN GENEST



Fabrice Faivre, Aurélien Viellard et Vincent Lavier se sont entretenus avec Luc Maurer deux jours après l'action syndicale au Conseil régional.

Mérite agricole

Un officier et quatre chevaliers

Vendredi dernier dans les locaux d'AgroSup Dijon, le préfet Pascal Mailhos a remis l'insigne de l'Ordre national du Mérite agricole à Maclou Viot (ingénieur général des ponts, eaux et forêts, directeur adjoint Draaf Bourgogne, élevé au grade d'officier), Claude Rollet (inspectrice de l'enseignement agricole, élevée au grade de chevalier), Bernard Virely (exploitant agricole en retraite, adjoint au maire d'Epoisses et président du conseil de développement du Pays de l'Auxois, élevé au grade de chevalier), Gérard Million (directeur scientifique de Dijon Céréales, élevé au grade de chevalier) et Marcel Joannier (technicien agricole retraité, élevé au grade de chevalier). Les 130 ans de la création du Mérite agricole ont été célébrés à cette occasion.



Productions légumières

50% de pertes sur le département

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or dresse un bilan très décevant de la campagne 2013.

Les maraîchers côte d'oriens se sont réunis le 25 novembre à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas pour leur réunion annuelle de fin de campagne. Sans surprise, l'année 2013 a eu de nombreuses conséquences économiques dans les exploitations. La Chambre d'agriculture a recensé 1270 hectares éligibles aux indemnisations calamités agricoles, dont 500 ha en oignons et 500 ha en pommes de terre. La moitié de la production côte d'orienne a été détruite par les intempéries. *«C'est du jamais vu»* souligne Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture, *«la plupart du temps, les dégâts sont localisés. Cette année, ils se sont généralisés sur tout le bassin»*. L'impact sur le chiffre d'affaires des producteurs est estimé à 4,9 millions d'euros. Une quarantaine de dossiers calamités ont été déposés à la DDT.

Création d'un groupement

La Chambre d'agriculture a présenté ses résultats d'essais lors de cette réunion. Les cultures intermédiaires, les reliquats azotés et le greffage des tomates figuraient à l'ordre du jour. La création d'un groupement de producteurs de fruits et légumes a attiré l'attention des personnes présentes. Cette association, le Groupement de producteurs de fruits et légumes de Côte-d'Or (GPFL21) permettra à ses adhérents d'échanger sur leurs pratiques, d'améliorer leur compétitivité et de conduire des projets collectifs.

A l'origine de la création de ce groupement, Philippe Marande, producteur de fruits et légumes à Messigny-et-Vantoux, réfléchissait à ce projet depuis plusieurs années : *«Les évènements que l'ont vient de vivre m'ont convaincu. Aujourd'hui, nous avons peu de chiffres, pas de bases de données sur les productions légumières en Côte d'Or. Ce groupement s'adresse aussi bien aux producteurs conventionnels qu'aux producteurs bio. Nous avons beaucoup de choses en commun, surtout en termes de réductions de produits phytosanitaires»*.



La création d'un groupement de producteurs a été dévoilée par Philippe Marande.

Accompagnement de la Chambre

Les producteurs pourront comparer leurs modes de production et les résultats technico-économiques. *«Un peu à l'image des Geda en grandes cultures»* illustre Nicolas Michaud. L'objectif sera de gagner en rentabilité. Une réunion trimestrielle devrait être organisée. Ce groupement sera accompagné de manière privilégiée par Anne-Laure Galimard, conseillère *«productions légumières»* à la Chambre d'agriculture. Le coût de l'adhésion est fixé à 50 euros par exploitation. *«Après les déboires de cette année, des exploitants vont arrêter l'activité légumière et se consacrer à d'autres activités, le bassin de production va en prendre un coup»* signale Philippe Marande, *«Pourtant, Les fruits et légumes permettent de s'installer sur de petites surfaces. Avec ce groupement et sa future base de données, nous pourrons avoir des repères bien précis pour progresser, savoir où l'on va et aider ceux qui s'engagent dans une installation»*. Pour tout renseignement, contacter Anne-Laure Galimard au 06 31 67 80 65.

Aurélien Genest



La moitié de la production légumière de Côte d'Or a été détruite par les intempéries.

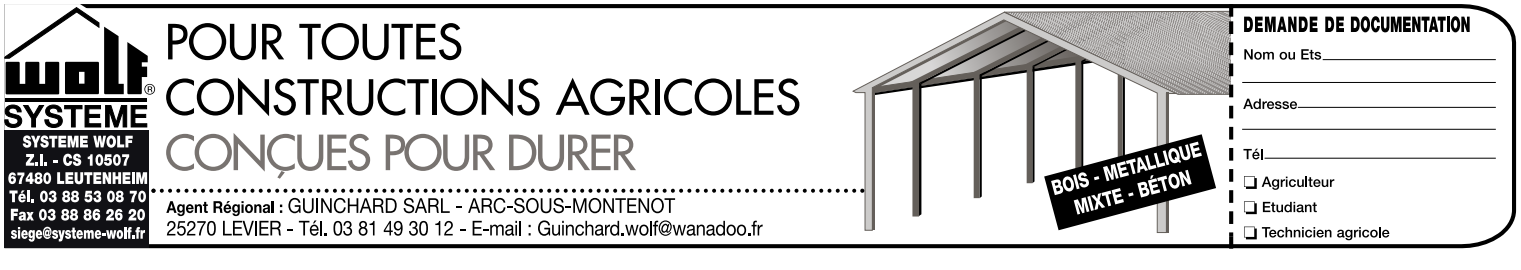
Agenda

GDS Premières assemblées cantonales

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or communique les lieux et dates de ses premières assemblées cantonales.
Précy : 9 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Fontangy.
Semur : 9 décembre à 14h30 à la mairie de Semur.
Saulieu : 10 décembre à 9h30 au centre social de Saulieu.
Liernais : 10 décembre à 14h30 à la MFR de Liernais.
Seurre/Saint-Jean : 11 décembre à 9h30 à la salle de la coopérative de Seurre.
Fontaine-Française : 12 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Fontaine-Française.
Is/Grancey/Selongey : 12 décembre à 14h30 à la salle des fêtes d'Avot.
Auxonne/Genlis : 13 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Champdotre.
Pontailler/Mirebeau : 13 décembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau.

A l'ordre du jour : activités et bilan financier de votre GDS pour la dernière campagne, présentés par le président cantonal, bilan sanitaire 2012-2013 en Côte d'Or et dans votre canton, présenté par les services vétérinaires, détail des mesures concernant les prophylaxie 2013-2014 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses.
A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour.





▸ Agenda

12/12 Marché de Noël à la Maison de l'agriculture

Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme organisent leur marché fermier de Noël jeudi 12 décembre de 11 heures à 17 heures à la Maison de l'agriculture au 42, rue de Mulhouse à Dijon.

10-19/12 Mes P@rcelles en démonstration

Si vous souhaitez découvrir Mes parcelles, n'hésitez pas à venir à nos réunions de démonstration :
- Mardi 10 décembre à 10h au pôle élevage de Pouilly-en-Auxois
- Jeudi 12 décembre à 10h à la Chambre d'agriculture, à Dijon, 42 rue de Mulhouse
- Vendredi 13 décembre à 13h30 à la salle Sati21 de Châtillon-sur-Seine, 14 bis rue de la Libération - Mardi 17 décembre à 14h au pôle élevage de Pouilly-en-Auxois
- Mardi 17 décembre à 10h à la Chambre d'agriculture de Châtillon-sur-Seine, 40 bis avenue de la Gare
- Jeudi 19 décembre à 14h à la Chambre d'agriculture, à Dijon, 42 rue de Mulhouse

Contact : Cathie Cuisin, Chambre d'agriculture de Côte d'Or – 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.f

FDSEA Calendrier des réunions cantonales

09/12 : Dijon Est
10/12 : Auxonne
10/12 : Venarey les Laumes
10/12 : Grancey le Château
11/12 : Beaune
11/12 : Sainte Seine l'Abbaye
11/12 : Vitteaux
12/12 : Nuits Saint Georges
12/12 : Nolay
12/12 : Montbard
13/12 : Chatillon sur Seine

Tuberculose bovine

Les dossiers de la rentrée

Les assemblées cantonales du GDS viennent de débuter. Les problèmes d'indemnisations, la prophylaxie et la cellule épidémiologique font réagir Pascal Martens.

Le président du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or ne décolère pas face aux problèmes d'indemnisation subis par les éleveurs touchés par la tuberculose bovine : *«Ils ne sont toujours pas résolus, Paris fait la sourde oreille et remet en cause le travail des experts. Je ne tolère pas du tout cette attitude. Quand on fait expertiser une voiture, l'assurance ne revient pas sur l'analyse de l'expert!»*.
Pascal Martens est d'autant plus inquiet que la prophylaxie a débuté. Si des satisfactions sont bien présentes avec l'allègement du protocole (une bête douteuse avec interféron négatif ou non conclusif ne bloque plus le cheptel), ces problèmes d'indemnisations sont une *«pression inutile». «Il faut tout de même rappeler qu'ici, tout le monde a envie de s'en sortir. La prophylaxie s'est toujours bien réalisée dans le département mais ces problèmes risquent de perturber le travail sur le terrain. Je n'ai jamais vu les éleveurs aussi agacés qu'aujourd'hui !»* lance le président du GDS21.

Une «ordonnance» par exploitation ?

Pascal Martens évoque la cellule épidémiologique, volonté du GDS acceptée par le ministre au mois de janvier mais seulement mise en place il y a un mois. *«Environ 40% foyers sont des recontaminations. Si nous savons détecter la maladie et éliminer les bêtes positives, nous ne savons pas conserver la qualification des élevages»* mentionne le Côte d'orien, rappelant que l'objectif de cette cellule est de *«comprendre, exploitation par exploitation, les causes de la propagation de la maladie pour pouvoir délivrer une sorte d'ordonnance de remèdes spécifiques à chaque élevage»*.
Pascal Martens fait part d'un certain mécontentement concernant le fonctionnement de cette cellule: *«Elle est enfin lancée, c'est une bonne chose. Mais je suis tout de même déçu de voir que cette structure est inter-régionale plutôt que régionale comme on nous l'avait laissé entendre. Certes, nous pourrons avoir une vue d'ensemble plus importante, mais pendant ce temps-là, on ne résout pas les problèmes spécifiques de la Côte d'Or. Avec tout ce que nous avons fait ces dernières années, je pense que nous méritions un autre traitement»*.

Aurélien Genest


Pascal Martens dénonce une nouvelle fois les problèmes d'indemnisation.

▸ Repères

La tuberculose bovine en Côte d'Or en chiffres

- campagne de prophylaxie 2012-2013 : 1504 élevages dépistés ayant conduit à la déclaration de 21 foyers.
- plus 8 millions d'euros d'indemnisations versées par l'Etat dans les élevages infectés.
- 163 cerfs prélevés lors de la saison de chasse 2012 dont 3 contaminés.
- 234 sangliers prélevés lors de la saison de chasse 2012 dont 12 contaminés.
- 1054 blaireaux piégés en 2013 dont 317 analysés et 23 contaminés.

▸ Zoom sur…

La Cirev, un pas vers la guérison ?

La cellule inter-régionale d'épidémiologie vétérinaire Bourgogne (Cirev Bourgogne) a été créée le 15 octobre. Elle se compose d'un coordonnateur tuberculose (Fabrice Chevalier) et d'une épidémiologiste vétérinaire (Aurore Duvauchelle). «Son but est d'améliorer les connaissances épidémiologiques sur la tuberculose bovine, en particulier dans les zones où des recontaminations des cheptels sont constatées» informe Fabrice Chevalier. Cette structure, mise en place par le ministère de l'Agriculture, associe à son fonctionnement à la FRDGS et la FRGTV Bourgogne. Elle est également en interface étroite avec les acteurs de la faune sauvage (FDC, ONCFS, lieutenants de louveterie). Elle contribue à la collecte, la standardisation, la consolidation et la valorisation des données sanitaires sur la maladie, tant dans les élevages de bovins que dans la faune sauvage. A cet effet, des enquêtes approfondies seront réalisées dans les foyers en élevage et dans les zones où seront détectés des animaux sauvages infectés. Les données ainsi collectées seront exploitées pour mettre en œuvre des moyens de gestion des foyers et de prévention mieux adaptés à la situation et aux particularités épidémiologiques des zones infectées. Des bulletins d'information ou/et un site Internet permettront de communiquer sur le fonctionnement du dispositif de surveillance et des actions qui en résulteront. Une autre cellule de ce type a été mise en place en Aquitaine pour réaliser les mêmes actions dans l'Ouest de la France.

Chien de troupeau

Un service rendu sur l'exploitation

Un stage de formation *«chien de troupeau»* se déroulera prochainement dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Le syndicat d'élevage ovin rappelle plusieurs bases.

Le chien, fidèle compagnon de l'homme, on connaît ! Mais le chien capable de seconder son maître dans la conduite d'un troupeau c'est le top. Le chien de berger à toujours fait partie de l'univers de l'exploitation d'élevage. Aujourd'hui, le chien de troupeau retrouve la place qu'il avait perdue pour remplacer le manque de main d'œuvre. Son utilité devient indispensable avec l'augmentation de la taille des exploitations et des effectifs des troupeaux. En temps de travail, le chien peut représenter pratiquement l'équivalent d'un mi-temps et va permettre à l'éleveur à devenir plus autonome. Rassembler les animaux, les changer de parc, les conduire sur la route, les renter en bâtiment les embarquer dans un camion, les faire passer au pédiluve ou dans un couloir de contention… Toutes ces opérations sont possibles pour une seule personne assistée d'un chien efficace. Dans les zones accidentées, le chien peut passer partout là où l'utilisation motorisée représente un réel danger d'accidents. L'acquisition d'un chien de troupeau représente un *«investissement»* à long terme, il faut mettre tous les atouts de son côté tant au niveau du choix du chiot, de son dressage et de sa conduite.
Il est préférable de se procurer un chiot issu d'une lignée de travail reconnue, sans oublier le coup de cœur de l'éleveur. Éducation et dressage sont deux notions sont bien distinctes car c'est l'éducation qui, constante et progressive, va préparer le chien à obéir. C'est à ce moment que va se forger la relation entre le chien et son maître (mettre en place une hiérarchie claire, développer la confiance du chien, développer ses aptitudes naturelles, fixer des limites, lui apprendre à reconnaître nos signaux de communication).

Cinq journées de formation

Entre la première journée qui est consacrée aux ordres de base et les quatre suivantes, l'éleveur disposera de quatre semaines environ à chaque fois pour éduquer le chien qui va très bien enregistrer les ordres en prenant de l'âge. Le dressage ne commencera qu'à l'âge de 6 mois, mais pas avant, car le chiot est incapable d'enregistrer des ordres. Il est important que le maître fasse preuve de patience, de méthode et d'un minimum de discipline. L'intérêt du dressage est là : mettre en valeur les qualités du chien, corriger ses défauts et obtenir une réaction précise. *«Le chien aime travailler avec les bêtes. En plus, il comprend qu'il est utile à son maître»*. Le dressage ne s'improvise pas et c'est pour cela que l'éleveur a intérêt à suivre un stage d'initiation. Celui-ci se déroulera sur cinq journées les 9 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril et 16 mai dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Le coût sera de 125 €.

Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94 ou 03 80 68 66 58 ou seo21@orange.fr.



Agronov

Ici, on prépare l'agriculture de demain

Les travaux d'aménagement du technopôle agro-environnemental de Dijon, baptisé Agronov, ont été officiellement lancés vendredi 22 novembre.



Pierre Guez, président de l'association du Technopôle Agronov, a salué la mise en route de ce chantier qui doit donner à la région des outils pour l'avenir de son agriculture et de son secteur agroalimentaire.

Sur l'ancien site de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) seront menés des travaux de recherche et d'expérimentation de l'agriculture de demain. Agronov rassemblera des entreprises, des laboratoires ainsi que des services de la Chambre d'agriculture. Le projet initié par le Grand Dijon, d'un coût total estimé à près de 10 millions d'euros, prévoit la rénovation des anciens bâtiments de l'Inra, la création de nouvelles serres ainsi qu'une chaufferie bois, à l'horizon 2015. A terme 300 emplois seront basés à Agronov, site de développement unique en son genre en France, fer de lance de la recherche agronomique en Europe qui impliquera l'ensemble des acteurs régionaux du secteur (Inra, AgroSup Dijon, université de Bourgogne, Vitagora, Welience Agro-Environnement...) et qui confortera Dijon comme cité internationale de la gastronomie.

Initiatives

Une chaufferie bois pour faire des économies

La commune d'Ivry-en-Montagne, dans le canton de Nolay, a inauguré sa nouvelle chaufferie bois en présence de nombreux élus.

L'agence postale, l'école maternelle, le jardin d'enfants, la mairie, la bibliothèque, la salle polyvalente et les logements communaux d'Ivry-en-Montagne sont désormais alimentés par une chaufferie bois. Cet équipement remplace trois anciennes chaudières fuel. D'onéreuses factures de maintenance ont fait réfléchir la municipalité sur l'acquisition d'une telle chaufferie. Le maire Christian Bressoulaly explique ses motivations : *«Les dépenses de fuel se chiffraient entre 8 000 et 10 000€ annuels. Nous avons étudié les avantages et les inconvénients d'une chaufferie bois, sachant que nous sommes dans une région boisée. Nous devrions alléger notre facture énergétique de moitié avec le faible coût des plaquettes de bois. Cette nouvelle orientation devrait nous éviter les variations constatées avec les autres énergies. Un contrat de maintenance de 2000 €/an nous garantit un dépannage 24h/24h, 7jours/7 si besoin».*





Lors de l'inauguration.

Le coût de l'installation s'élève à 302 500 €, financés à hauteur de 144 000 € par le Conseil régional, l'Ademe et le Feder, 51 000€ par le Conseil général et 47 000 € issus fonds de compensation pour la TVA . La commune a investi 60 500€ de ses fonds propres.

Formations

Alimentation des ovins Faire les bons choix

Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix : 12 décembre 2013 à Autun ou 13 décembre à Créancey
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

En bref

MSA Utilisation de la tronçonneuse en toute sécurité

C'est à l'initiative des délégués MSA du comité de l'échelon local de Pouilly-en-Auxois / Sombernon qu'une journée de formation à l'utilisation en sécurité de la tronçonneuse s'est déroulée le mercredi 20 novembre. Les délégués, sensibles aux nombreux accidents qui arrivent durant l'hiver, période propice aux travaux de bois de chauffage ou à la fabrication de piquets, ont donc souhaité jouer la carte de la prévention. L'un d'entre eux, Serge Derepas, a même proposé une parcelle à Remilly-en-Montagne, et a accueilli huit participants, tous ressortissants agricoles. Animée par Mickaël Nicolas, conseiller en prévention à la MSA Bourgogne, accompagné de deux formateurs, la journée était organisée en deux parties : théorie le matin et pratique l'après-midi. La 1ère partie s'est déroulée dans les locaux de la SCEA Derepas et a permis aux intervenants d'aborder les statistiques des accidents du travail en milieu forestier, les différentes techniques d'abattage, les équipements de protection individuelle et l'aspect sécurité relatif à l'environnement du chantier. L'entretien du matériel n'a pas été oublié, une tronçonneuse en bon état limitant la pénibilité et les risques d'accidents. L'après-midi les conseils techniques et les démonstrations pratiques, avec Equipement de Protection Individuelle, ont fait place à l'utilisation pratique des machines, permettant aux stagiaires d'être en situation réelle de travail. Le café de bienvenue, offert par Serge Derepas, et le repas pris en commun ont quant à eux contribué au côté convivial de l'opération, chaque stagiaire faisant état de sa satisfaction d'avoir participé à une telle journée.



▸ A noter

La FDSEA vous informe sur l'emploi agricole

L'évolution des cotisations chômage, la complémentaire santé, les groupements d'employeurs, les emplois d'avenir, le service paie… autant de sujets, et d'autres encore, qui seront à l'ordre du jour de cette réunion d'informations proposée par la FDSEA à tous les (futurs) employeurs agricoles et viticoles de Côte d'Or. Le 17 décembre à 14 heures, dans les locaux de la Chambre régionale d'agriculture, la FDSEA vous informera de l'actualité juridique et des négociations en cours relatives à l'emploi agricole et présentera l'actualité et les dossiers en cours de son Service juridique emploi (SJE). Les employeurs présents auront tout loisir de poser leurs questions et de formuler leurs remarques aux responsables professionnels de la Commission Main d'œuvre de la FDSEA. A l'issue de la réunion, les participants seront invités à échanger avec les responsables professionnels et les salariés du Service juridique emploi autour du verre de l'amitié. Le rendez-vous est pris le mardi 17 décembre à 14 heures à la Chambre régionale d'agriculture à Quetigny (3 rue du Golf). Renseignements et inscriptions (le nombre de places étant limité) au 03 80 68 67 68 ou à l'adresse email suivante : sje.fdsea21@orange.fr.

COMMUNIQUÉ



Services en milieu rural

Ne pas rester isolé face à la dépendance d'un proche

Mieux faire connaître les services d'aide au répit proposés par différents organismes, tel était l'objectif de cet après-midi du jeudi 24 octobre à Ladoix Serrigny.


Plus d'une centaine de participants pour cette rencontre sur le thème des services en milieu rural.

Ce sont près de 110 personnes qui ont répondu à l'invitation d'un collectif de partenaires coordonné par la Caisse Régionale Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne en lien avec son réseau d'élus.
La volonté de développer des services en milieu rural anime tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre: Fédération Dijonnaise des Œuvres de Soutien à Domicile Fedosad, Agence Régionale de Santé, Conseil Général de Côte d'Or, Plateforme de répit, France Alzheimer 21, Reseda, Groupe Agirc Arrco Caisses de Retraites complémentaires, Services d'aide à la personne ADMR et Mutualité Française Bourguignonne.
La mise en place récente d'un accueil de jour à Ladoix Serrigny par la Fedosad, permettant à la fois d'accompagner des personnes souffrant de troubles de la mémoire et d'apporter un peu de répit à ses proches, était à l'origine de l'organisation de cette réunion et, était bien entendu au cœur des échanges.
Faciliter la vie à domicile, prévenir la perte d'autonomie, coordonner les services à domicile ont été les principaux sujets abordés par le film *«Entraides et Paroles d'aidants»*, suivi d'échanges d'informations avec le public, de partage d'expériences autour de l'accompagnement d'un proche et de témoignages qui rappellent combien il est important de ne pas rester seul et, donc la nécessité de s'entourer.
«Avec la maladie, la personne devient quelqu'un d'autre, il est essentiel de mettre en place des ponts de communication» nous précise la psychologue, animatrice des échanges et de poursuivre, *«le vécu de la maladie au sein d'une famille conduit trop souvent au repli sur soi notamment en milieu rural, c'est la peur de se montrer et la perte de liens»*.
Ainsi, pour préserver au maximum les capacités des personnes dans leur vie quotidienne, différentes formules de répit personnalisées et adaptées sont proposées ainsi que des aides matérielles et financières : diverses aides à domicile, formations des aidants, groupes de paroles, accueil de jour, hébergement temporaire, remplacement des aidants à domicile, aides du Conseil Général, des Caisses de retraite principales et complémentaires.
Prendre soin de soi, pour être mieux à même de prendre soin de son proche, c'est dans cet objectif que la Plateforme de répit Prapad est à votre écoute, prend en compte votre situation globale, vous oriente vers les services les mieux adaptés.
Pour tout renseignement complémentaire : Plateforme de répit 03 80 70 29 29.

MSA

Jeunes agriculteurs

Pas que la fête au programme

Les JA de Châtillon-sur-Seine/Laignes/Montigny ont tenu leur assemblée cantonale mercredi 27 novembre. Une présentation «Pac» était au programme.

L'équipe organisatrice de la fête départementale de l'agriculture s'est réunie la semaine dernière à Châtillon-sur-Seine. Les Jeunes agriculteurs sont revenus une dernière fois sur leur grand moment festif de l'année en invitant les représentants des OPA qui les ont aidés cet été. Environ 15 000 personnes se sont rendues fin août sur le site de La Barotte Haute-Côte d'Or. *«Les retours que nous avons eus sont tellement positifs qu'on en parle encore aujourd'hui !»* se réjouit Arnaud Chauve. Ce dernier a part ailleurs laissé sa place de président cantonal. Victor Matrat, administrateur à JA21, a échangé son rang avec Arnaud Chauve, qui se présentera prochainement au département. La participation de François Roze, directeur de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, était très attendue lors de cette assemblée. L'évolution et les incidences de la Pac 2014-2020 sur les systèmes de production du Châtillonnais ont été abordées. Les JA locaux se sont montrés particulièrement inquiets sur la tournure des évènements. Rémy Cornet, éleveur laitier et vice-président du canton JA, y allait de son interprétation : *«On va souffrir, c'est sûr. Tous les élevages un peu plus intensifs que la moyenne vont trinquer. C'est vraiment dommage que l'on privilégie l'extensif. Toutes les politiques actuelles vont vers une baisse de la production par unité de main d'œuvre ou par hectare. Un jour, on se demandera comment faire pour manger… Je ne sais pas si c'est leur but, mais on s'achemine vers un ras-le-bol généralisé»*. Arnaud Chauve déplore que *«la Bourgogne soit l'une des seules régions qui se retrouvent perdantes. Le premier pilier est déjà bouclé avec la surprime des 52 premiers hectares qui n'est pas du tout de notre goût»*. Certaines portes du deuxième pilier sont fort -heureusement- encore ouvertes. *«Il faut se battre pour que celui-ci soit suffisamment abondé et pour que les conditions d'éligibilité des mesures soient simples et accessibles au plus grand nombre d'entre nous. Nous avons besoin de ces soutiens»* souligne Arnaud Chauve. Autre moment fort de cette réunion : les JA de Châtillon/Laignes/Montigny ont remis un chèque de 1 000 euros de leurs propres deniers aux représentants des villages sinistrés par la tempête du mois de juin (Montliot-et-Courcelles et Etrochey).

AURÉLIEN GENEST



Panorama économique de la ferme Nièvre

L'effet «ciseau produit/charges» plombe les revenus

Il y avait beaucoup de monde, lundi 25 novembre au soir, dans l'amphithéatre du Casino de Pougues-les-Eaux, où CER France Alliance présentait, comme de coûtume, les résultats économiques de la ferme Nièvre. Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, concluait les débats.

Ce qui domine de la foison de chiffres et statistiques déclinées par Nicolas Roche, le responsable des études et références de CER France, c'est la hausse des charges qui a touché tous les agriculteurs cette année, quel que soit leur système de production. Ajouté à une baisse des revenus, l'effet ciseau a donc compliqué l'année de la majorité des exploitations nivernaises, certaines atteignant même, notamment en bovins allaitants mais parfois aussi en grandes cultures, le niveau zéro. Tour d'horizon des systèmes, fourni par le centre de gestion:

Grandes cultures: 2013 est une année contrastée. Les rendements des céréales sont assez bons sans être aussi élevés qu'en 2009 ou 2004. Entre 2012 et 2013, les rendements du blé et de l'orge d'hiver progressent de 0,1 à 0,4 t/ha. En revanche, 2013 est une année historiquement basse pour le colza, dont le rendement a chuté de 0,5 à 1 t/ha et se situe à son plus bas niveau depuis vingt ans. La valorisation des céréales baisse de 30 à 50 euros/t; celle des oléagineux perd de 90 à 140 euros/t. La chute est brutale mais les prix restent très supérieurs à leur niveau de la récolte 2009. L'effet *«prix»* s'ajoute à l'effet *«rendements»*, ce qui fait chuter de 17% le niveau du produit qui, malgré tout, dépasse encore de 17% le niveau de 2009. Les charges ont poursuivi leur hausse: +5% d'engrais (prix et consommations), + 12% de semences (prix et consommations), +7% de phytos (consommation), + 20% de cotisations sociales (assiette basée sur les meilleurs revenus), +3% de fermage (indice), + 10% d'amortissements (poursuite d'importants investissements suite à la récolte 2012). Globalement, les charges s'accroissent de 6% et dépassent de 4%, en euros constants, leur précédent record de 2009. Le résultat courant chute et s'annule: on retrouve les mêmes effets de fermeture brutale du *«ciseau produit-charges»* qu'en 2009 alors que les prix de vente sont meilleurs en 2013. Dans ce contexte, si 52% des exploitations se situent dans une tranche de revenus comprise entre 10 000 et 50 000 euros, le CER France constate une extrême variabilité des situations, avec 28% des exploitations au-dessous de zéro (et jusqu'à -50 000 euros). Et Nicolas Roche évoque une conjoncture *«très défavorable»* et *«instable»* et une tendance profonde à *«la hausse des coûts de production subies et choisies»* depuis 7 ans et des incertitudes quant aux normes environnementales et à l'évolution de la PAC.

Bovins viande: La remontée des cours amorcée en 2011 s'est confirmée en 2012 et s'est prolongée en 2013. Ce sont les cours des femelles qui progressent encore en 2013: + 4 à 7% en maigre et + 10 à 12% en gras. Les cours des mâles ne progressent plus, voire même régressent pour certaines catégories de maigre (broutards d'automne, taurillons). Globalement, les prix de vente progressent de 1% en système maigre, 5% en système gras et 3% en système femelles grasses et mâles maigres. Depuis deux ans, en euros courants, les cours bovins atteignent un niveau inégalé; en revanche, en euros constants, les cours du maigre restent inférieurs à ceux de la période 2003-2006. Les cours du gras retrouvent leur niveau de la fin des années 90. Malgré la hausse des prix bovins, le produit total perd de 0,5 à 1%, du fait de la baisse de 15-20% de la part céréalière. Les charges sont en hausse de 4% sous l'effet des hausses de plusieurs postes (+10% d'engrais, +10% d'aliments concentrés, + 10% de cotisations sociales exploitant). Cette hausse se cumule avec celles des deux années précédentes. En euros constants, les charges n'ont jamais été aussi élevées. Le résultat courant régresse de 30 à 45%: en maigre, il se situe à 85 euros/ha, soit 9000 euros par UTAF. C'est l'un des plus bas niveaux depuis ces vingt dernières années alors que les cours sont bons. En bovins maigres, le revenu a décroché en 2007 et ne s'est jamais vraiment relevé. En gras, il se situe de 75 euros/ha (mâles et femelles gras) à 120 euros/ha (femelles grasses), soit de 11000 à 15000 euros par UTAF. L'engraissement, en particulier des femelles, conserve une supériorité relative.

Polyculture-élevage allaitant: le fait nouveau des trois dernières années est que les revenus de ces exploitations se situent à la moyenne entre exploitations spécialisées viande et spécialisées cultures. Auparavant, leur revenu se situait en-deçà de cette moyenne. En système maigre, les exploitations mixtes semblent avoir trouvé une efficacité relative qui leur avait fait défaut jusque là. En système gras, l'engraissement des femelles a confirmé son efficacité; en revanche l'engraissement à la fois des mâles et des femelles semble décrocher: faible revenu et disparition de ce système. En 2013, le revenu des exploitations de polyculture-élevage est tiré vers le bas par la part céréalière. Le résultat courant est très faible. Il n'y a qu'en 2009 qu'il était plus bas. 46% des exploitations de ce système obtiennent un résultat courant par UTAF, situé entre -10 000 euros et + 10 000 euros. 35% sont au-dessus, mais leur nombre diminue dans les plus hauts revenus, tandis que 19% se classent entre -10 000 et -50 000 euros. Les revenus plombés par la conjoncture céréalière laissent apparaître les mêmes incertitudes pour l'avenir que les systèmes grandes cultures: disparition des systèmes aux meilleurs potentiels (engraissement), normes environnementales et évolution de la PAC.

Élevage ovin: il est généralement associé aux bovins viande, sur de plus petites structures qu'en bovins spécialisés. Commercialement, la conjoncture ovine est repartie à la hausse en 2008, après cinq ans de recul. Cette hausse se poursuit encore en 2013 (+4%); en euros constants, le cours des agneaux reste inférieur de 8% à celui du pic de 2001 mais il est supérieur à celui des autres années. En 2013, l'amélioration des cours ne suffit pas à compenser la hausse des charges: le résultat courant baisse de 20%. Il se monte à 125 euros/ha, soit 12000 euros par UTAF. Même s'il est supérieur à celui des autres systèmes en 2013, le résultat courant reste toutefois relativement modeste au regard de la main d'oeuvre. Nicolas Roche s'interroge pour la suite: *«le plafond des cours est-il atteint du fait que la viande semble chère pour le consommateur?»* Parmi les incertitudes, figurent la marginalisation de la production et le maintien du niveau des aides.

Bovins lait: le lait n'est pas une production très répandue dans la Nièvre. Les statistiques du CER France s'appuient sur 37 exploitations dont 13 observées. Le prix du lait a subi de fortes fluctuations depuis six ans. Il a augmenté de 12% en 2008, baissé de 13% en 2009, augmenté de 6% en 2010 et 7% en 2011, baissé à nouveau de 5% en 2012 avant de se relever de 6% en 2013. Malheureusement, cette amélioration des prix s'est faite avec moins de volumes produits (-5%). Comme les autres, les exploitations laitières ont subi une nouvelle hausse de leurs charges (dont + 10% d'aliments). Globalement, leur produit perd 4% alors que leurs charges s'alourdissent de 3,5%: leur résultat courant chute de ¾. Il n'est plus que de 5000 euros par UTAF.

Selon CER France, *«derrière les moyennes générales, il existe d'importantes marges de manoeuvre individuelles. Il y a plus de diférences d'une exploitation à l'autre au sein d'un même système, qu'entre systèmes. A orientation et taille équivalentes, il y a 300 à 600 euros/ha d'écart de revenu entre le 20% d'exploitations les plus performantes et les 20% les moins performantes. Les causes sont multiples. Chaque exploitant peut, à partir de l'analyse de sa comptabilité ou de ses coûts de revient et avec l'appui de son comptable ou de son conseiller, diagnostiquer des forces et des faiblesses, mesurer des marges de manoeuvre et définir des actions de progrès spécifiques».*

Sources: Résultats Économiques de L'Agriculture de la Nièvre et Panorama des Exploitations Agricoles de la Nièvre – CER France Alliance Centre



Comme chaque année, c'est Nicolas Roche qui a présenté dans le détail le panorama économique des exploitations de la ferme Nièvre.



Une assistance nombreuse avait répondu, le 25 novembre, à l'invitation du CER France Alliance Centre au Casino de Pougues-les-Eaux.

▸Agenda

7/12 Jugement de bétail à Pougues-Guérigny
Les JA du canton de Pougues-les-Eaux/Guérigny organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 7 décembre à partir de 13h30, chez Vincent Pommery à l'EARL de la Vallée. Contact: Pierre Tardivon au 07 60 52 78 15.

12/12 Assemblée générale du GDS58
Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle, le 12 décembre à partir de 17h, à l'agropôle du Marault, à Magny-Cours.

12/12 Réunion « élevage » à Châtillon-en-Bazois
La FDSEA58 organise sa traditionnelle réunion « élevage » de fin d'année, le 12 décembre, à partir de 20h, à la Maison des jeunes et de la culture de Châtillon-en-Bazois. A cette occasion, Patrick Bénézit, administrateur de la Fédération nationale bovine (FNB), interviendra au cours des débats.

19/12 Réunion « production ovine » à Rouy
La section ovine de la FDSEA58 organise une réunion-débat sur la production ovine, jeudi 19 décembre à partir de 14h15, au foyer rural de Rouy. A cette occasion, Emmanuel Coste, président d'Interbev ovins, interviendra au cours d'une table ronde.

22/12 Finale départementale de jugement de bétail
La finale départementale de jugement de bétail, organisée par les JA de la Nièvre, aura lieu cette année le dimanche 22 décembre sur l'exploitation du GAEC Nandrot à Saint-Révérien (lieu-dit Brèches). Les jeunes seront invités à concourir dans les catégories bovins, ovins et équins. Des animations sont prévues tout au long de la journée. Une restauration sur place sera possible. Entrée: 2 euros. La sélection des candidats est en cours par le biais des concours de pointage organisés par les lycées agricoles et par les concours cantonaux des JA. Contact: JA58 au 03 86 93 40 91.

La Chambre s'est réunie en session le 28 novembre au Marault

Budget «prudent», délibérations et motions...

Les membres de Chambre se sont retrouvés jeudi dernier à l'agropôle du Marault pour la dernière session de l'année. Après avoir examiné et adopté un budget primitif 2014 en déficit de 60 000 euros qualifié de «prudent», ils ont eu à se prononcer sur différents dossiers tels que le Projet agricole départemental.



Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, François Rose, directeur de la Chambre régionale, Didier Ramet, secrétaire général de la Chambre, entouraient à la tribune Eric Bertrand, président, et Pierre Balique, directeur, lors de la session du 28 novembre.

Budget primitif 2014: c'est Pierre Balique, directeur de la structure consulaire, qui a présenté le budget de la Chambre, épaulé par Michel Andriot, l'agent comptable. Le responsable a qualifié ce budget *«de transition»* s'agissant de la fin des programmes 2006-2013 tels que le Casdar, le contrat de Plan, le Feader et la politique de soutien du Conseil général. Il a aussi parlé d'un *«budget prudent»*, rappelant que la Chambre est *«un établissement public sous tutelle de l'État»* qui lui interdit toute augmentation de la fiscalité depuis deux ans. Adopté à 5,71 millions, c'est-à-dire avec un déficit de plus de 60 000 euros, le BP 2014 se veut aussi *«prudent sur l'évolution des produits»* dont les cadres s'accordent à prévoir autour de 2% d'augmentation. *«La fin des formations Certiphyto sera compensée par une montée en puissance de Mes Parcelles, de l'équipe élevage et de l'équipe des animateurs de proximité et par le développement de l'activité agro-énergie»*. Si le budget a été adopté (trois abstentions) avec un déficit, *«nous espérons un retour à l'équilibre en 2015, a dit le directeur, même si nous n'avons pas beaucoup d'espoir d'une hausse de la fiscalité»*. Avec des charges de personnel à l'équilibre (59,2 équivalent temps plein en 2014 après deux départs en retraite et une prévision d'embauche, mais une augmentation depuis la réintégration de l'ADASEA et de charolais informatique depuis 2012), les effectifs sont maîtrisés. *«Nous maintenons nos capacités d'adaptation aux besoins dans un contexte de proximité»* a voulu rassurer le président Eric Bertrand. De même, les charges de fonctionnement enregistrent une baisse de 100 000 euros *«et nous devons continuer à maîtriser certains postes, tels que les postes et telecoms, l'impression, la documentation, afin d'éviter les dérives»* a souligné le directeur. Dans le même ordre d'idée, afin de limiter les frais de déplacement, la Chambre a provisionné une ligne de 45 000 euros afin de développer le parc des voitures de service de la Chambre. Côté cotisations obligatoires, le budget prévoit une hypothèse de hausse de 1% des sommes versées à la Chambre régionale de Bourgogne, soit une augmentation de 30 000 euros afin de participer au financement du nouveau siège à Bretonnière, près de Dijon, et la poursuite de la mutualisation de certaines missions (paye, informatique, achats groupés...). Enfin, la Chambre a budgété un maintien du niveau des subventions, auprès d'organismes agricoles partenaires, à hauteur de 53000 euros.

Délibération sur les subventions. Les membres de la Chambre ont voté les subventions accordées en 2014, selon le détail suivant: Jeunes agriculteurs, 3050 euros; Caprin, 4371 euros; ASAVPA, 2600 euros; ASGEA, 7622 euros; AVENIR, 9071 euros; SICAVAC (vigne), 1593 euros; APCAN (Association du personnel), 3000 euros; GABNI, 550 euros; SCPEN (Bovins croissance 58), 20 000 euros; AFDI, 1790 euros. 3 abstentions, 1 contre.

Délibération sur les tarifs: la Chambre a adopté la tarification de ses services et prestations pour l'année 2014, après avoir corrigé quelques coquilles dans le document d'origine. Trois contre.

Délibération Charte du réseau des Chambres d'agriculture et règlement: la Chambre a adopté (une abstention) une charte du réseau des Chambres d'agriculture et du règlement y afférent, déjà entérinés en session de l'APCA des 12 et 13 décembre 2012. *«Dans une volonté de contribuer activement à la qualité et à l'efficacité du fonctionnement du réseau des Chambres d'agriculture»*, les membres ont donc décidé d'adhérer à cette charte.

Délibération demande de subventions publiques: Hormis une abstention, les élus ont adopté la délibération qui décide de *«solliciter toute aide financière publique se rattachant à toute opération à conduire par la Chambre d'agriculture au cours de l'exercice 2014»*. Figure imposée par les financeurs publics, cette délibération est à produire, chaque année, à l'appui de toute demande de subvention.

Délibération Contôle interne comptable et financier: Pour se conformer à un décret de 2012 et une note de service de la DGPAAT de novembre 2013, les membres ont approuvé (sauf une abstention) la mise en œuvre au sein de la Chambre d'agriculture d'un contrôle interne et d'une cartographie des risques dans le cadre du Contrôle interne comptable et financier. *«L'élaboration de ce dispositif et sa traduction opérationnelle relèvent de la compétence de Madame Stéphanie Morin, assistée de Monsieur Andriot, agent comptable, tous les deux travaillant sur ce sujet en étroite collaboration avec le directeur»*. Ce dispositif sera opérationnel fin 2014.

Délibération sur les conditions de travail de la main d'œuvre dans certains pays de l'UE: Les membres ont adopté une motion condamnant *«fermement l'utilisation de main d'œuvre salariée agricole sous-payée et exploitée dans des exploitations agricoles de l'UE, quelle que soit la nationalité ou le statut et l'origine légale ou illégale de cette main d'œuvre. Ceci concerne en particulier des pays comme l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, dénoncés par des enquêtes effectuées par les médias»*. Outre une dénonciation des conditions subies par ces ouvriers, la motion dénonce aussi *«l'attitude de la grande distribution qui s'approvisionne dans ces pays»* et exige *«une vigilance plus sérieuse de leur part»*. Elle constate qu'il s'agit d'une concurrence déloyale et insupportable pour nos exploitations nationales malmenées par ces pratiques qui ont provoqué la disparition de nombre d'entre elles et ont fragilisé tout le secteur de l'arboriculture et du maraîchage notamment. Le texte demande au Parlement européen de légiférer le plus tôt possible afin d'uniformiser les règles sociales et instaurer un salaire minimum garanti dans toute l'UE.

Motion «équitaxe»: La Coordination rurale a présenté une motion qui a été adoptée (4 non-participations au vote, 6 abstentions, 2 contre) contre la hausse de la TVA sur la filière équine à compter du 1er janvier 2014. Le texte rappelle que selon le Code rural, les activités équines et équestres relèvent du statut agricole, demande que l'ensemble des activités spécifiques à la filière équine soit assujetti au taux réduit de TVA...

Motion *«abattoir de Corbigny»*: Soumise par les JA58, la dernière motion présentée n'a pas été adoptée par les membres de Chambre. Beaucoup ont préféré ne pas participer au vote, d'autres se sont abstenus. Par la voix d'Alexandre Lorré, les JA voulaient *«alerter les élus sur l'avenir de l'abattoir de Corbigny et son partenariat avec le groupement coopératif»* SICAVYL et condamner la procédure juridique entreprise par lui contre la mairie de Corbigny visant à obtenir 500 000 euros de dommages et intérêts suite à des retards de travaux de mise au normes. Un échange tendu s'en est suivi entre le président des JA et M. de Ribeaucourt, président de la CIALYN, dont les adhérents fournissent une part des bêtes abattues à l'abattoir. **E.C.**

Réunion technique Grandes cultures

Pour tirer les leçons de l'expérience et anticiper les interventions

Le 27 novembre dernier, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, en collaboration avec Arvalis et le Cetiom, a organisé à Premery une réunion technique grandes cultures. Ce temps d'échange avec les instituts techniques et la Chambre d'Agriculture permet de resituer l'année 2013 et de réfléchir sur les interventions phytosanitaires de printemps.


Réussir

Le 27 novembre dernier, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, en collaboration avec Arvalis et le Cetiom, a organisé sa traditionnelle *«réunion grandes cultures»* à Premery.
Cette rencontre permet aux agriculteurs nivernais d'échanger avec les instituts techniques et la Chambre d'Agriculture sur les résultats de l'année 2013 et de prévoir, grâce aux résultats des expérimentations, les interventions phytosanitaires du printemps 2014.

Point sur les fongicides Céréales. Luc Pelcé, ingénieur régional d'Arvalis, a présenté les résultats des expérimentations fongicides 2013. Les SDHI (Aviator Xpro ou Adexar) confirment leur très bon niveau d'efficacité sur septoriose. Cependant Adexar tire son épingle du jeu, dans un contexte de montée tardive de la septoriose, grâce à l'epoxyconazole qui lui confère davantage de curativité. En T1, les associations triazoles + chlorothalonil (type Cherokee) restent des références. L'ingénieur régional a ensuite rappelé, expérimentations à l'appui, l'intérêt d'adapter la protection fongicide à la sensibilité variétale : *«selon le choix variétal, les dépenses fongicides varient du simple au double. En choisissant une variété peu sensible comme Goncourt, l'enveloppe fongicide optimale est inférieure à 50€ (prix de vente du blé à 17€/q)»*.

Bilan des essais bas volume fongicides

Les agriculteurs ont ensuite assisté à la présentation des essais fongicides à bas volume d'Arvalis. En effet, si l'effet des volumes et des adjuvants a déjà été démontré avec les herbicides (sulfonylurées notamment), leur intérêt avec les fongicides restait à démontrer. *«La synthèse d'Arvalis comprend 51 essais de 2010 à 2013. Ils ont été répartis en 2 groupes de nuisibilité : ceux inférieurs à 20q/ha et ceux supérieurs à 20 q/ha)»* a précisé en préambule l'ingénieur d'Arvalis. Quelle que soit la stratégie mise en pratique par l'agriculteur, il faut d'abord bien ajuster la dépense fongicide à la nuisibilité. Sur quatre ans, ces essais ont permis de démontrer un effet dose très important : même en bas volume, la dose doit être bien ajustée d'autant plus si vous êtes en situation de forte nuisibilité. Attention aux trop fortes réductions de doses. L'effet du fractionnement des fongicides (5 passages au lieu de 3 par exemple) n'a d'intérêt qu'en forte pression (> 20q/ha). L'effet des adjuvants (mouillant + sel) est d'autant plus important sur des petites doses fractionnées (N/2 en 5 traitements).

Cedric Zambotto, conseiller Grandes Cultures à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, a ensuite présenté les préconisations fongicides pour la prochaine campagne. *«Il est important de veiller à alterner les matières actives pour gérer l'évolution des résistances»* a insisté le conseiller.

Colza : des implantations en faveur des semis de précision

Louis Marie Allard, ingénieur régional du Cetiom, a ensuite fait le bilan des implantations d'automne. Les suivis réalisés par le Cetiom montrent un net gain en faveur des implantations au semoir de précision. *«Le positionnement de la graine et l'augmentation de biomasse engendrée expliquent sans doute les gains de rendement observés»* précise Louis Marie Allard.
Du coté des nouveautés 2014, des projets herbicides, insecticides et fongicides sont en attente mais aucune homologation ne se profile pour le début d'année. De nouvelles solutions herbicides sont pourtant attendues par les agriculteurs afin de gérer certaines flores difficiles dont le géranium.

Le soja, une piste pour diversifier les assolements

La rencontre s'est poursuivie par la présentation de la conduite du soja. Cette légumineuse présente de nombreux avantages : elle s'intègre bien dans les rotations à base de maïs, elle apporte de l'azote à la culture suivante et sa date d'implantation tardive au printemps permet de casser le cycle des ravageurs et des mauvaises herbes des céréales. *«Les rendements moyens varient de 27 à 32 q/ha pour une marge brute comprise entre 700 et 1000 € selon le prix de vente»* explique Louis Marie Allard. Mais il convient d'être prudent et de s'assurer du débouché avant de semer et d'éviter les parcelles très infestées en ambroisie.

Retrouvez l'ensemble des visuels présentés en téléchargement sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture : www.bourgogne.chambagri.fr



Equipe Grandes Cultures
Chambre d'Agriculture de la Nièvre

▸ Agenda

12/12 Soirée-débat "élevage allaitant" organisée par la FDSEA

Soirée animée en perspective, le 12 décembre prochain à Châtillon en Bazois. Pour la troisième année consécutive, et après la tenue de deux soirées ayant chacune regroupées plus de 200 éleveurs en 2011 et 2012, la section bovine de la FDSEA remet le couvert en cette fin d'année avec l'organisation d'une nouvelle soirée-débat, sur le thème de l'alternative au marché italien pour les animaux maigres Nivernais.

Dépendre de l'Italie … ou finir les animaux
En présence de Patrick Benezit, éleveur dans le Cantal, vice-président de la FNB et coordinateur des vingt deux départements du grand Massif Central, ce sont ainsi deux tables rondes impliquant des opérateurs de la filière viande bovine – coopératives, marché au cadran, négociants …etc – et des représentants de la société civile (associations environnementales, partis politiques …etc) qui se réuniront et qui aborderont les sujets de l'alternative au marché italien pour le broutard français ainsi que celui de l'engraissement et de la finition des animaux en France et dans le périmètre du bassin allaitant.

Au programme:

19h45-20h00 : Accueil

20h00 : Les chiffres clefs de la production bovins maigres et de sa filière dans la Nièvre et le grand Bassin Allaitant Français

20h30 : Table ronde : «Quelle alternative au marché Italien pour le broutard Nivernais ?» avec la participation des représentants des coopératives d'élevage, marchés au cadran et de la FNB.

21h15-21h30 : Échanges et débats avec la salle

21h30-22h15 : Table-ronde «Engraisser en gagnant sa vie : rêve ou réalité ?» avec la participation d'associations environnementalistes, de représentants du PS 58, de l'UMP 58, de la FNB et des Jeunes agriculteurs.

22h15 : Echanges et débats avec la sale

22h45 : Clôture de la soirée

▸Formations

Novembre et décembre

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à trois semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.
Les prochaines formation Certiphyto sont prévues aux dates et lieux suivants:
- Nevers les 10 et 20 février 2014
- Corbigny les28 et 30 janvier et 18 et 20 mars 2014
- Moulins-Engilbert les 25 et 27 février 2014
- Decize les 21 et 23 janvier et 4 et 3 mars 2014
- Varzy les 11 et13 février 2014

22-29/01

Se simplifier la vie avec Mes P@rcelles

22 et 29 janvier 2014
Avec Mes p@rcelles, vous pouvez piloter facilement votre exploitation : cartographier l'assolement, faire le plan prévisionnel de fumure, calculer la dose N paramètrée selon la méthode des bilans, obligatoire en zone vulnérable,enregistrer toutes les interventions que réalisées sur les parcelles, gérer les stocks et calculer des marges brutes et semi-nettes par culture ou par parcelle.
Pour connaître le contenu de cette formation, vous pouvez consulter la plaquette de présentation.plaquette form mes parcelles session 20 27 11 2013
Contacts: Youna Girault.
Tél : 03 86 93 40 65. youna.girault@nievre.chambagri.fr
Vivien Vacher.
Tél : 03 86 93 40 59. vivien.vacher@nievre.chambagri.fr



Bâtiment et photovoltaïque

Comment réussir son projet ?

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre a organisé deux après-midi de portes ouvertes début novembre, autour de l'*«énergie photovoltaique en batiments d'élevage bovins allaitants»*:



Visite de l'exploitation de Christophe et Henri Rousseau à Domecy-sur-Cure, par des agriculteurs intéressés par un projet d'aménagement photovoltaïque.

Comme l'avait présenté Didier Ramet, président de la commission élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, la modernisation des fermes d'élevage passe souvent par l'investissement dans un bâtiment.
La possibilité de financer tout ou partie d'un bâtiment avec l'installation de photovoltaïque doit être étudiée de près, même si les conditions d'accès ont changé, la rentabilité existe toujours et la production d'énergie par méthanisation est aussi une solution d'avenir que nous souhaitons voir se développer.

Concernant ces deux sites visités

A Langeron, chez Laurent Pacquet était présenté un bâtiment de structure métallique bardé en filets brise-vent et aménagé intérieurement avec des panneaux amovibles, modulables à volonté qui facilitent l'adaptation des cases aux nécessités de gestions des lots hivernés. Un principe de bâtiment atypique dans notre région sur lequel avait été ensuite installés les panneaux photovoltaïques (129Kw) et aménagé le local onduleurs. Une bonne trentaine d'exploitants ont visités cette installation.
A Domecy-sur-Cure, chez Christophe et Henri Rousseau, les deux bâtiments bois présentés, une stabulation et un stockage céréales et engrais, chacun équipé, dés leur conception de panneaux photovoltaïques (63 kw chacun), ainsi que l'unité de méthanisation en fin d'installation ont été visités par une quarantaine d'exploitants.
Sur chacun des sites, les échanges ont été nombreux et constructifs. Les participants aux deux portes ouvertes bâtiment et photovoltaïque ont apprécié les composantes des projets et mesuré toutes les possibilités qu'offrent ces nouvelles voies possibles pour l'agriculture en tant que producteur d'énergie et ceci en confortant techniquement et économiquement ses productions initiales. Nous remercions les éleveurs accueillant de leur participation active, les témoignages d'utilisateurs étant toujours importants.
Ces visites ont permis à chacun de prendre des repères afin de mieux appréhender les points techniques à considérer pour mettre en place (ou rénover) des bâtiments d'élevage avec installation de panneaux photovoltaïques tout en privilégiant l'aménagement intérieur et l'ambiance sous bâtiment.
La fonctionnalité d'un projet bâtiment tient au fait qu'il doit être conçu pour son utilisation principale, mais l'optimiser pour d'autres utilisations hors périodes d'occupation par les animaux est très important. C'est le cas de deux bâtiments visités qui stockent matériels et troupeau chez Laurent Pacquet ou troupeau - matériels et aliments vrac chez Christophe Rousseau. Chez ce dernier, le bâtiment est un levier de réduction des prix des intrants (livrés en 25 Tvrac).
Les repères économiques concernant la rentabilité aujourd'hui, les démarches nécessaires ont été explicités. Malgré la diminution des tarifs de rachat de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïque, les projets restent rentables mais les critères techniques, économiques, juridiques et fiscaux des projets doivent être pris en compte dès le départ.
En exemple, aux conditions actuelles, un projet photovoltaïque de 100kW (environ 650m²) s'amortit en 13 à 15 ans. Les 5 à 7 années restantes du contrat de rachat de 20 ans permettent de dégager entre 36000 et 56 000€ selon le montage des projets.
La Chambre d'agriculture au sein du service Bâtiment et du Relais Agri Energie (RAE) est là pour vous conseiller dans votre réflexion.
Des documents sont également disponibles concernant les repères d'ambiance en bâtiment allaitants, produire de l'électricité photovoltaïque en Bourgogne, des modèles économiques de 36 et 100 Kw.

▸ En savoir plus…

Pour davantage d'information, contactez à la Chambre d'agriculture de la Nièvre :
Étienne Bourgy , chargé de projets énergie : 03 86 93 40 18
Jean-Louis Bridier, conseiller élevage et bâtiment : 03 86 93 40 54

Il est obligatoire mais souvent négligé

Le DUERP a été présenté dans deux réunions de la MSA Bourgogne

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est une obligation légale mais il est souvent négligé par les exploitants, jusqu'au jour où peut survenir un pépin. Pour sensibiliser les agriculteurs, la MSA Bourgogne vient d'organiser deux réunions d'information dans la Nièvre.

Le 24 octobre et le 15 novembre derniers, les élus des échelons locaux de la MSA Bourgogne dans la Nièvre ont invité les adhérents à deux réunions de présentation du Duerp. La première réunion, à l'initiative des élus de Châtillon-en-Bazois / Moulins-Engilbert / Château-Chinon / Fours et Luzy, s'est tenue à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. La seconde, initiée par les élus de Brinon-sur-Beuvron / Corbigny / Saint-Saulge et Saint-Benin d'Azy, s'est déroulée au lycée agricole de l'Iperma à Saint-Saulge. A chaque fois, l'objectif était de *«construire ce document pour qu'il soit adapté et utile à l'exploitation»*. Et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention de la MSA, et Dominique Semerano-Vinci, médecin du travail, étaient là pour les y aider. A Moulins-Engilbert, c'est un groupe de quatre personnes qui a suivi la formation, à Saint-Saulge, un peu plus, puisqu'aux six agriculteurs participants se sont joints cinq élèves de terminale de l'Iperma.

Réglementation et identification des risques

Dans les deux réunions, les intervenants ont exposé la réglementation et l'identification des situations à risques. Les enjeux de la prévention ont fait l'objet d'un focus de leur part, que ce soit en terme d'organisation que de préservation de la santé de chacun et de gains de production. A Moulins-Engilbert, tout le groupe a particulièrement été attentif à la partie santé, notamment sur la prévention des zoonoses et des risques respiratoires, développée par le médecin du travail. Dans les deux cas, un guide de réalisation du Duerp propre à son activité a été remis à chacun, avec quelques pistes d'actions personnelles.
Et la participation a été active et les échanges riches, chacun apportant un peu de leurs expériences personnelles ou de leurs préoccupations respectives.

E.C.

Vie syndicale

La FDSEA boucle ses cantonales

Un mois et demi après sa première réunion, la FDSEA de la Nièvre s'apprête à boucler sa tournée cantonale d'automne 2013.



Entre 15 et 20 personnes ont en moyenne suivi ses réunions cantonales d'automne dans le département

Six semaines après avoir débuté sa traditionnelle tournée cantonale d'automne, la FDSEA de la Nièvre, s'apprête à boucler la boucle ! Vingt cinq réunions dans chacun des cantons Nivernais -seule reste à tenir une réunion sur le canton de Lormes - et le premier bilan de ces actions d'échanges s'avère particulièrement positif avec plus de 450 agriculteurs rencontrés et un maximum d'informations diffusées et remontées du terrain.

PAC, organisation de marché, environnement …

Ainsi, c'est au travers d'un large balayage de l'actualité agricole et syndicale que les agriculteurs s'étant rendus à ces réunions ont pu, non seulement obtenir des informations précieuses pour la conduite de leurs exploitations, mais également percevoir l'important champ d'action sur lequel interviennent au quotidien la FDSEA et ses sections spécialisées pour la défense des agriculteurs Nivernais.
Successivement, ce sont les détails de la réforme de la PAC puis la situation de marché dans les filières végétales et animales qui ont été abordés avant que ne soit consacré un large temps à l'évolution des services individuels aux agriculteurs au sein de la FDSEA.

Services : des évolutions à venir

Après la mise en place en février dernier de son service juridique en droit rural et droit civil - également accessible au public non adhérent - qui propose désormais des prestations de haute qualité aux agriculteurs Nivernais, les élus de la FDSEA ont profité de ces visites de terrain pour exposer aux participants les nouveaux services en cours de mise en place au sein de la structure syndicale. Ainsi, il a été précisé que dès janvier 2014, en partenariat avec le réseau de la FRSEA Bourgogne, la FDSEA proposerait aux agriculteurs de pouvoir suivre nombre de formations conçues et mises sur pied en fonction des besoins identifiés au sein du réseau syndical De même, et face à la montée en pression insoutenable de cette problématique dans le quotidien des exploitants agricoles un service juridique *«droit de l'environnement»* sera créé dans le courant de l'année 2014 afin de pouvoir accompagner les agriculteurs dans des procédures contentieuses relatives au volet environnemental (curage de fossés …etc) et assurer une mission de conseil sur des sujets où la compilation de normes et le flou entretenu en matière réglementaire ne peuvent contribuer à sécuriser l'exercice de certains travaux sur les exploitations. Enfin, les élus auront également fait état des réflexions actuellement en cours pour étoffer l'accompagnement des employeurs de main d'œuvre agricole du département via le service juridique emploi de la FDSEA et l'association Avenir.

C'est ainsi, face à la complexification de l'exercice du métier d'agriculteur, que les élus de la FDSEA auront réaffirmé au réseau syndical leur volonté d'étoffer le panel d'accompagnement des paysans Nivernais - tant sur les volets collectifs qu'individuels - le tout pour une pratique sécurisée de leur activité professionnelle.

S.L – FDSEA 58

▸Zoom sur...

L'accompagnement et les services offerts par la FDSEA

1. Les achats groupés de carburants (GNR hiver/eté, Superfuel, FOD, gazole) : Un gain moyen de l'ordre de 56 €/1000 litres en 2012 et plus de 1.5 millions de litres de carburants transitant par la FDSEA en 2013

2. La carte moisson : Des avantages et réductions chez un réseau de partenaires de la vie privée et professionnelle

3. Le conseil et l'assistance réglementaire sur vos dossiers PAC, conditionnalité …

4. L'accès à tarif préférentiel à la presse et aux revues professionnelles

5. Oscar : L'outil de gestion parcellaire et réglementaire du réseau FNSEA

6. Le service juridique emploi (FDSEA + Avenir) : L'information sur les évolutions du droit social, l'accompagnement à l'embauche, contrats de travail, procédure de licenciement, la création des groupements d'employeurs … etc

7. Le service juridique droit rural/droit civil : Conseil juridique, accompagnement et représentation devant les tribunaux paritaires des baux ruraux et en cours d'appel, état des lieux d'entrée et de sorties, rédactions d'actes juridiques, recouvrement de créances … etc

Et à venir en 2014 :
8. Le centre de formation : La formation à la demande !
9. Le service juridique « droit de l'environnement »

▸ Sortir

14/12 Marché de Noël de Lormes

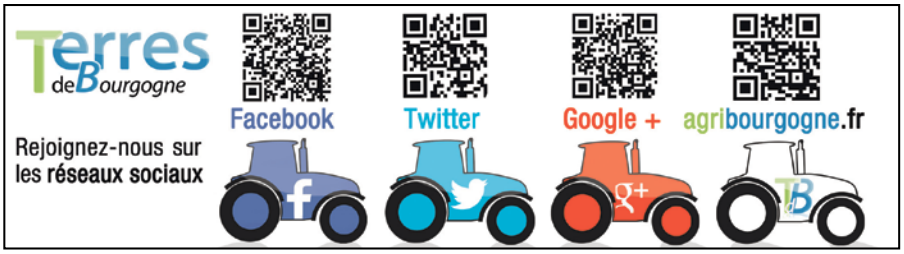
Marché de Noël de 10h à18h au marché couvert : Stands d'artisans bois, poterie, bijoux, prêt-à-porter, etc... Vente et dégustation de divers produits régionaux. Animations : De 10h à 15h30, La Maison du Père Noël et l'atelier des lutins sont ouverts ,dans le hall de la Mairie (Org : Centre Social) . Arrivée du Père Noël 15h au Marché de Noël, distribution de friandises :15h30 Lecture de Contes pour les enfants par la Bibliothèque de Lormes à la salle de la Mairie Informations : Office de Tourisme du Morvan des Lacs 03.86.22.82.74

15/12 Concert de Noël à Bazoches

Les Nuits musicales de Bazoches proposent un concert de Noël à 16h à l'église saint Hilaire - 22€/ pers. Renseignements et réservations au 03 86 22 82 74 Office de Tourisme du Morvan des lacs à Lormes.

22/12 Marché de Noël à Ouroux-en-Morvan

Comme tous les ans dans le cadre des marchés saisonniers, l'association des commerçants et artisans d'Ouroux organise le marché de Noël pour vous permettre de préparer les fêtes de fin d'année, dans une l'ambiance féréique de Noël. Toute la journée dans le bourg du village





▸ Agenda

06/12 Repas des 60 ans à la MFR de Gron

Dans le cadre de ses 60 ans, la MFR de Gron et son association d'anciens élèves organisent un repas, vendredi 6 décembre, à partir de 19 heures. L'occasion de se retrouver, entre élèves, membres du personnel, administrateurs de toutes générations. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront en prenant compte de leur ordre d'arrivée et devront être accompagnées d'un chèque correspondant (à l'ordre de la MFR du Sénonais),
soit : 14 € par adulte et 8 € par enfant (jusqu'à 10 ans inclus) Pour tout renseignement :
Tél 03 86 64 82 82

07-08/12 Salon "Arts et Saveurs" à Sens

Le Salon Arts et Saveurs ouvre ses portes les samedi 7 de 10 h à 21 h et dimanche 8 décembre, de 10 h à 19 h, dans les Halles du Marché couvert de Sens. L'occasion de retrouver des milliers d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année avec les producteurs, les artisans et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. De nombreuses animations musicales ou à destination du jeune public rythmeront ces deux jours. Assiettes de dégustation proposées par le lycée professionnel Saint-Etienne

07-08/12 Marché de Noël d'Argenteuil-sur-Armançon

La commune d'Argenteuil-sur-Armançon vous invite à la 16ème édition de sa fête de Noël, samedi 7 et dimanche 8 décembre, de 10 h à 19 h. Thème du marché cette année : "Iles et lagons". Seront présents : 75 exposants, artisans et producteurs. Comme chaque année, de nombreuses animations de rues : orgue de barbarie, musiciens échassiers, magiciens… Animation musicale le dimanche avec le groupe Sambala.
Dégustation de vin chaud, promenades en calèche, carrousel avec chevaux de bois, crèche dans l'église… Concert avec la Chorale Arpège le samedi à 16 h à l'église (entrée gratuite), show sons et lumières le samedi à 18 h, grand spectacle pyromélodique le dimanche à 18 h. Dégustation sur place (escargots, huîtres, châtaignes…)
Tombola : plus de 600 lots à gagner, nombreux cadeaux pour les enfants. Entrée gratuite

Capserval

La leçon de twitt !

Invité à l'assemblée générale de la coopérative Capserval, François Casalz, spécialiste des nouvelles technologies, a rappelé tous les enjeux liés à Internet et aux réseaux sociaux, y compris pour la sphère agricole

L'exercice 2012/2013 se traduit pour la coopérative Capserval par un volume en progression de + 6,4 %, avec 153 453 tonnes collectées et un rendement moyen s'établissant à 74 q/ha. Des chiffres, selon Jean-Paul Bourdon, 1er Vice-président de la coopérative, *«difficilement imaginables, suite à l'épisode de gel printanier que l'on a connu…»* Si les récoltes d'orges de printemps ont été abondantes et exceptionnelles en qualité, on note surtout une forte progression des orges : + 25,4 % par rapport à 2011. En hausse également la collecte de maïs (+ 6,9 %) et de tournesol (+ 23,9 %). Sur les six dernières années, la collecte moyenne s'établit à 158 856 tonnes. Les chiffres de la collecte du groupe Capserval sont au diapason, avec une progression significative sur le dernier exercice de + 9,1 %, à 205 949 t.

Le marché porteur des blés CRC

Le blé CRC représente sur le dernier exercice, 65 % de la collecte, dont 19 % pour le seul secteur *«Baby Food»*, toute la production ayant trouvé son débouché. Si les principaux marchés en blé CRC restent avec 13 %, l'Italie et la Belgique, il est à noter que 87 % des productions ont été livrées dans un rayon de 150 km chez des meuniers locaux. En sept ans, les surfaces cultivées en blé CRC ont progressé de + 30 %, pour atteindre 6895 ha à la récolte 2012. Hausse également sur la même période, de la collecte, (+ 32 %), avec un total de 50 800 t. Et un fait marquant pour cette collecte 2012, rappelle Jean-Luc Billard, Directeur de la coopérative : *«Pour la première fois en France, le mode de production du blé CRC a été reconnu favorable à la biodiversité…»*.
Principaux débouchés des autres productions : les malteries françaises, pour 79 % des orges de brasserie collectées et l'usine du Mériot pour 100 % des colzas. Le dernier exercice aura également été marqué par une forte volatilité des prix. Un contexte qui a vu 70 % de la collecte valorisée en prix de campagne, le colza atteignant des records historiques à 462 €/t pour l'alimentaire et 464 €/t pour le Diester. Tous modes de valorisation confondus, le prix moyen du blé sur les six dernières années s'établissant à 219,97 €/t. L'activité Appros du Groupe est pour sa part en progression de + 14,8 % et s'établit à l'issue de l'exercice à 18 259 K€ (dont 14 007 K€ pour la coopérative Capserval).
Obligation à produire chaque année davantage pour nourrir le monde, respect de l'environnement, prélèvement du foncier agricole, Loi d'Avenir…, autant de défis pour l'agriculture icaunaise, relevés par le président de Capserval, Étienne Henriot, dans son rapport moral. Rappelant notamment, qu'à l'aube de la nouvelle PAC, *«le département de l'Yonne en terme d'aide va perdre de l'ordre de 15 à 20 Millions d'€, compte tenu du rééquilibrage à destination du monde de l'élevage, il faut redonner de la compétitivité au secteur des céréales pour l'aider à passer ce cap…»*

Plus de 80 % des agriculteurs utilisent Internet quotidiennement

Professeur à l'ESSEC et HEC, spécialiste des nouvelles technologies de communications et d'informations (TIC), François Casalz est intervenu sur ce thème en seconde partie d'Assemblée. Avec ce premier chiffre révélateur : en terme d'économie, les TIC représentent aujourd'hui 4 % du PIB national, là où l'agriculture est à 1,9 %... ! Né en 1991, l'Internet est devenu en un peu plus de 20 ans une manière de communiquer absolument incontournable, à l'image des autres nouvelles technologies de communications. Accessible pour plus de 80 % de la population, Internet a permis notamment l'éclosion de l'e-commerce. Un secteur dont les ventes ont atteint l'an passé, 45 milliards d'€ et qui devrait progresser cette année encore de + 20 %. Représentant désormais la moitié de tous les volumes de produits grande consommation vendus dans les supermarchés (90 milliards d'€)
D'ici la fin 2013, le secteur de la téléphonie mobile devrait atteindre à l'échelle mondiale, 7 milliards de cartes SIM en circulation, soit 1 par être humain… ! En France, le taux d'équipement est désormais de 114 %, avec 74,8 millions de cartes SIM en service
Internet est devenu un outil professionnel à part entière, y compris pour le monde agricole. Selon l'enquête *«Agrisurfeur»* 2012 réalisée par BVA, 81 % des agriculteurs l'utilisent quotidiennement. Principales sources consultées : la météo agricole, les services bancaires, les actualités professionnelles, les informations techniques, les cours et marchés… L'isolement de la ruralité donnant parfois un sens supplémentaire à son utilisation.

Des chiffres vertigineux

«Un conseil : inscrivez-vous sur Facebook… Votre seul risque ? L'addiction !» C'est peu de dire que François Casalz plébiscite les réseaux sociaux, que ce soit au travers d'une page facebook ou d'un compte twitter, regrettant au passage que ces *«nouveaux vecteurs médiatiques»*, soient encore trop souvent absents du monde agricole : *«aujourd'hui, 47 % des viticulteurs américains se servent de facebook pour vendre et les trois quarts utilisent Internet pour la commercialisation de leurs produits, deux fois plus que les viticulteurs français»*. Encore méconnue, la capacité publicitaire de facebook est bien réelle, y compris pour des coopératives agricoles : *«le ticket d'entrée de cette présence sur le Net est devenu nul en terme de technologie grâce à ces plateformes… Soyez en veille par rapport à ce qui se dit de vous sur Internet, face à «l'e-réputation»…)*
Autre chiffre à donner le vertige, celui du nombre d'adresses IP (plaque d'immatriculation de tout objet connecté), qu'autorise le 6ème protocole Internet venant d'être créé : *«un chiffre qui permet de voir l'avenir, avec 300 milliards de milliards de milliards d'adresses disponibles… !»* Seule valeur comparative : le nombre d'étoiles dans l'univers avec (seulement !) 700 milliards de milliards d'étoiles !
Quant au phénomène *«Big Data»*, il se passe de commentaires : *«Prenez toutes les données créées par tous les moyens possibles, de l'aube de l'humanité au début des années 2000, vous obtenez comme échelle le chiffre 1. En 2012, ce chiffre est passé à 500 et en 2015, on produira 1500 fois plus de données que depuis le début de l'humanité !»*
Reste, comme l'a souligné Jean-Luc Billard, *«à trouver le bon équilibre entre la poignée de main du technicien dans la cour de ferme, relation de proximité et toutes ces nouvelles technologies…»* Rendez-vous en 2113 pour faire le point !



Etienne Henriot, président de la coopérative Capserval est bien décidé à redonner de la compétitivité au secteur des céréales, au profit de la ferme Yonne, maltraité par la PAC.


A l'heure de la table ronde. Au micro : François Casal qui relève qu'Internet est devenu un outil professionnel à part entière.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Une Loi d'Avenir qui fait débat

Situation climatique et conséquences sur les semis, nouvelle répartition des fonds Feader, prochaines réunions cantonales… Autant de sujets d'actualité abordés lors de l'avant dernier conseil d'administration de l'année.

Les rangs étaient plutôt clairsemés et beaucoup manquaient à l'appel pour ce conseil de novembre. La faute aux conditions climatiques et au retard pris dans les dates de semis, un peu partout dans le département. Un tour de table a permis de dresser un premier bilan général de la situation, au fil des cantons à la date du 26 novembre.

Du Sénonais, *«encore près du tiers de parcelles à semer, des tournesols pas tous récoltés et une qualité inquiétante avec de l'acidité dans les graines…»*, au secteur de Saint-Julien-du-Sault, *«il y a des parcelles non drainées et en fond de vallée, où on ne mettra pas les pieds de l'hiver…»* en passant par les zones d'élevage du Florentinois *«l'automne a été aussi pitoyable que le printemps, les anciens n'avaient jamais vu autant d'eau, si tôt en hiver et si l'herbe a repoussé, il aurait fallu y aller en Barque !»* Partout, à des degrés divers, le même constat : *«certains ont semé, mais rien ne lève. On va attendre maintenant les semis de printemps…»*

Une situation qui n'est pas sans poser de questions, face à la réglementation concernant la MAE rotationnelle ou les Cipans, toute terre non emblavée étant considérée comme terre nue. Des dérogations vont être demandées et l'administration alertée, afin d'éviter tout autisme sur la question. Le président de la FDSEA 89, Francis Letellier, précisant qu'un *«bilan global va être dressé en interrogeant les agriculteurs, afin de mesurer l'ampleur du problème et recenser les difficultés rencontrées sur le terrain, de sorte de pouvoir monter au créneau dès janvier…»*



Le président de la FDSEA 89, Francis Letellier : il va falloir *«monter au créneau dés janvier»*

«Peut-on continuer comme ça… ?»

Autre sujet à débat : celui des fonds Feader, dont la région sera désormais maître d'œuvre et pilotera le système. Avec ce premier constat rappelé par Francis Letellier : *«La Bourgogne a été très mal lotie. Première région d'élevage en France, elle sera dernière en matière d'aides Feader. La première version du projet parle de 80 millions € de perte pour la région…»* Appelant à alerter le personnel politique et les élus pour leur demander de *«consolider les aides du 2e pilier sur l'agriculture…»*

L'Yonne est le département le plus impacté en terme de prélèvement sur les DPU en Bourgogne, *«le système de la surprime aux 50 premiers ha pénalise les exploitations, puisque tout le monde n'est pas en Gaec…»* La MAE céréales ? *«Le seul moyen pour apaiser un peu les comptes d'exploitation et laisser aux agriculteurs le temps de s'adapter…»*

Evoqué également : le sujet de la Loi d'Avenir. Le temps presse, avant le passage du projet en Commission des Affaires Européennes le 10 décembre, l'examen à l'Assemblée nationale à compter du 7 janvier et au Sénat après les municipales prochaines.

Une rencontre est prévue avec le député maire d'Avallon, également co-rapporteur de la loi, Jean-Yves Caullet, afin de lui faire part des inquiétudes nées de ce projet de loi, axé sur une architecture à la fois économique et environnementale, mais où certains sujets sont absents, comme les outils de gestion des risques ou la recherche et l'innovation. Face à ce qui est perçu par beaucoup comme une *«façon de détricoter des choses qui existent et fonctionnent»*, le président Letellier s'alarme : *«le problème aujourd'hui est que dans le concert européen et mondial, on perd des parts de marché. Croyez-vous vraiment qu'avec une loi comme celle là, on va les récupérer ? On veut bien servir d'exemple, mais aujourd'hui, l'exemple, nous nuit! La France recule sans arrêt, les autres pays nous rient au nez, peut-on continuer comme ça ?»*

(Ndlr : la rencontre avec J.Y. Caullet a finalement bien eu lieu et s'est déroulée dans les locaux de la FDSEA 89 lundi 2 décembre).

DOMINIQUE BERNERD

▸ Formations

10/12 Assemblée Générale de la Section des Bailleurs

L'Assemblée Générale de la Section des Bailleurs de la FDSEA de l'Yonne se tiendra mardi 10 décembre à partir de 14 h à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer, à Auxerre. Parmi les sujets abordés à l'ordre du jour : fonctionnement de la Section Nationale des propriétaires Ruraux, projet Loi d'Avenir et autres actualités, avec l'intervention de Pierre Flamain, secrétaire général de la SNPR, le rôle des assesseurs aux Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux, avec les témoignages de Michel Baecke du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux de Sens et d'André Thomas, du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux d'Auxerre
Les adhérents à la Section ont la possibilité d'inviter à l'Assemblée des propriétaires qui seraient intéressés par les thèmes abordés.
Sont également invités les adhérents de la Section des Anciens Exploitants

12/12 Apecita Permanence le 12 décembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 12 décembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99



Tous les administrateurs n'ont pas pu répondre présents, compte tenu du retard pris dans les dates de semis.

▸ Rendez-vous

Prochaines Assemblées Cantonales

Cantons de Tonnerre, Flogny Sud, Ancy le Franc, Cruzy le Chatel et Noyers sur Serein :
Mercredi 11 décembre à Tanlay, à 14 h
Canton de Saint-Sauveur :
Lundi 16 décembre à Saint-Sauveur, à 9 h 30
Cantons de Pont sur Yonne et Sergines
Mardi 7 janvier à La Chapelle sur Oreuse, à 13 h 30
Canton de Ligny le Chatel :
Vendredi 10 janvier, à Ligny le Chatel, à 14 h



DAFP MATERIEL AGRICOLE

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**

et ses agents

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

▸Agenda

12/12 Marché de Noël à la Chambre d'agriculture

La 2ème édition du marché de Noël "Bienvenue à la Ferme" se tiendra dans les locaux de la Chambre d'agriculture, 14 rue Guynemer à Auxerre, jeudi 12 décembre, de 12 h à 19 h. Il seront au total 17 producteurs à vous accueillir et vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais pour préparer vos repas de fêtes ou vos cadeaux de fin d'année. Au menu : terrines, canards gras, viande bovine et de cerf, produits laitiers, légumes, fleurs, escargots, truites, miels, pain d'épices, cidre, ratafia, jus de pomme bières artisanales, vins de l'Yonne…

30/11 - 28/12 Expo de Noël à Saint-Fargeau

Du 30 novembre au 28 décembre, l'office de tourisme de Saint-Fargeau présente une exposition de Noël (objets artisanaux et produits locaux). Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (fermé le lundi matin) ; Dimanche 15 et 22 décembre, de 10 h à 12 h ; Mardi 24, fermeture à 16 h ; Samedi 28, de 9 h 30 à 12 h 30. Entrée libre

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Préfecture de l'Yonne

Un point noir : la sécurité routière

En poste depuis un peu plus d'un an, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, a réuni la presse dans son bureau pour un tour d'horizon des différents sujets d'actualité départementale



Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, dans son bureau de la préfecture, avec à sa droite, Zoheir Bouaouiche, son directeur de cabinet

Pas de question tabou pour cet exercice de *«libre échange»* qui a réuni une bonne partie de la presse départementale dans le bureau du préfet Le Deun. L'occasion de revenir sur les sujets d'actualité et dresser une forme de bilan, un peu plus d'un an après sa prise de fonction, en octobre 2012. S'il est un sujet sensible, c'est bien celui de la sécurité routière: *«je ne vais pas me cacher derrière mon petit doigt, c'est le gros point noir, les chiffres sont catastrophiques…»* A contre courant des chiffres nationaux dont la tendance est à la baisse d'environ 15 %, l'Yonne fait office de mauvais élève de la classe, avec déjà 34 tués sur les routes (contre 25 pour l'année 2012). Pas d'explication rationnelle, si ce n'est de plus en plus d'accidents frontaux très meurtriers et une réapparition de l'alcoolémie et d'une trop grande vitesse dans bien des cas. Les chauffards sont prévenus: *«nous allons encore augmenter les contrôles et ce sera tolérance zéro !»*

Autre chiffre alarmant, celui des cambriolages : *«en hausse de 8% par rapport à 2012. Avec une forte proportion de délinquance itinérante de la part de populations issues d'Europe de l'Est…»* Une itinérance qui ne facilite pas le travail des forces de police et gendarmerie, même si des accords de coopération internationaux permettent parfois de faire tomber des réseaux. Parmi les priorités des semaines à venir: le renforcement du plan anti-hold-up à l'occasion des fêtes de fin d'année.

«Je ne stigmatise pas les agriculteurs…»

L'agriculture a fait partie des points évoqués par le préfet de l'Yonne dans sa note de synthèse adressée aux plus hautes autorités sur la situation économique et sociale du département: *«j'ai appelé l'attention sur une saison agricole mitigée, avec des baisses de rendement, notamment en viticulture, des moissons également mitigées sur le colza, les céréales qui retombent à un cours inférieur à ces trois dernières années… la tendance est de dire: on n'est pas sur une année agricole franchement mauvaise, mais quand même médiocre»*

Parmi les autres sujets évoqués : la qualité de l'eau : *«j'en ai fait mon cheval de bataille, je l'ai dit très clairement…»* Aujourd'hui, une vingtaine de communes voit leurs sources devenues impropres à la consommation : *«on a des solutions préventives, comme sur les bassins de captage. Je me suis beaucoup investi sur le sujet. On a beaucoup discuté, négocié, avec les organisations syndicales de la profession agricole…Encore une fois, je le répète, je ne stigmatise pas les agriculteurs, mais plutôt la façon dont on a produit l'agriculture en France et singulièrement dans l'Yonne. Il faudra changer cela, forcément, pour des raisons environnementales… Ce ne sont pas les personnes qui sont en cause, mais la façon de travailler… Je ne pense pas que la profession soit autiste sur le sujet»*

Alerté par le Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne, de l'arrivée du frelon asiatique dans le département, le sujet est à l'étude, le préfet ayant demandé aux services vétérinaires de lui fournir des éléments en conséquence.

DOMINIQUE BERNERD

Groupama PVL

«J'aime l'assurance vie...!»

S'inscrivant dans le programme de soirées à thème organisées par Groupama Paris Val de Loire, une conférence consacrée à la gestion de patrimoine et à l'assurance vie s'est tenue à Nitry, animée par Jean Aulagnier, spécialiste reconnu en la matière.

Assurer la pérennité de son entreprise, préparer sa retraite, céder son entreprise ou tout simplement se constituer un patrimoine tend à devenir une nécessite absolue, voire un objectif majeur, dans un contexte législatif qui évolue sans cesse… L'assurance-vie restera-t-elle un outil encore pertinent de détention et de transmission d'un patrimoine ? Peut-on investir tout son patrimoine en assurance-vie malgré la baisse des rendements? Son régime juridique et fiscal sera-t-il exempt de tout bouleversement ? Autant de questions auxquelles Jean Aulagnier, président de l'Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine s'est efforcé de répondre, devant un public d'invités, clients et acteurs du monde économique et institutionnel local, le 19 novembre dernier, à Nitry.

«Commençons par vivre et bien vivre du patrimoine accumulé…»

Usant du sens de la formule et d'un humour certain, l'orateur a su capter l'attention du public une heure durant, en un véritable plébiscite vis-à-vis de cette forme de placement : *«oui, j'aime l'assurance-vie ! L'un des meilleurs placements à la disposition de chacun de vous, si ce n'est le meilleur…Un instrument parfaitement adapté à notre durée de vie probable, qui n'en finit pas de s'allonger»*. Dressant tour à tour les avantages du système : disponibilité, divisibilité parfaite, gestion déléguée et maîtrisée, capital garanti, niveau de risque maîtrisé… : *«c'est un instrument de prévoyance pour soi même, avant de l'être pour autrui. Une épargne à long terme mais disponible à très court terme, un mode de détention d'une réelle pertinence… On peut consommer ce breuvage sympathique sans aucune restriction !»* Rappelant au passage qu'aujourd'hui, 1450 milliards d'€ sont ainsi confiés aux compagnies d'assurances, représentant 40% de l'épargne financière des ménages. Le placement préféré des Français depuis 20 ans, même si en 2011, on a connu un renversement de tendance lié aux incertitudes nées de la crise européenne.

D'abord instrument de vie : *«l'assurance-vie répond à un égoïsme légitime, c'est pour vous que vous investissez !»*, le système devient ensuite instrument de survie pour les bénéficiaires. Deux parties parfaitement distinctes, qui en font un placement original et totalement unique. Une niche fiscale qui coûte à l'Etat, mais devenue aujourd'hui indispensable : *«les Pouvoirs publics ont besoin de notre épargne, mais d'une épargne longue et stable.*



Président de l'Association Universitaire de Recherche et d'Enseignement sur le Patrimoine, Doyen honoraire de la faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne, Jean Aulagnier est également Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Gestion du Patrimoine.

Une fois l'argent confié aux assureurs, il sera placé au bénéfice général pour aider au financement des collectivités…»

Partant du principe que *«l'on ne jouit pas de sa mort mais énormément de sa vie»*, l'orateur n'a qu'une seule exigence : *«je veux qu'on me parle vie quand on me vend un contrat d'assurance-vie…»* Avant de conclure d'une pirouette et d'un sourire son propos : *«commençons par vivre et bien vivre du patrimoine accumulé avant d'envisager ce qui se passera au jour de mon décès… Plutôt que de penser à bien mourir, moi, je vous invite à penser à bien vivre !»* Noble et beau programme !

DOMINIQUE BERNERD

DAFP crée sa marque d'huile

DAFP -Lubrifiants-



Une gamme complète toutes marques

Offre de lancement
jusqu'au 31/12/2013

Renseignez-vous

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Coulon 03 86 44 24 16
Venoy 03 86 44 00 19

Marché de Noël

Salon «*Arts et Saveurs*» ce week-end à Sens

Le salon de la Gastronomie et de l'Artisanat de l'Yonne se déroule ce week-end à Sens, dans les Halles du Marché Couvert. L'occasion d'offrir un goût terroir à vos menus des fêtes de fin d'année



Le Salon «*Arts et Saveurs*» est co-organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la Ville de Sens

Accompagnés par la Chambre d'agriculture, les agriculteurs de l'Yonne souhaitent se rapprocher des consommateurs afin d'engager un véritable dialogue et de proposer le meilleur de leur travail et de leurs terroirs.

Le salon «*Arts et Sauveurs*» permet depuis 21 ans cette rencontre constructive et instructive, dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Cette année encore, plus de 50 exposants seront réunis deux jours durant, dans les Halles du marché Couvert de Sens, constituant ainsi le premier et le seul évènement de cette importance dans le domaine de la gastronomie et de l'artisanat d'art dans l'Yonne.
De nombreuses animations, musicales et festives égaieront le Salon, dont certaines tout particulièrement destinées aux enfants avec un atelier de décoration. Nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon.

Des assiettes de dégustation, composées des produits présents à «*Arts et Saveurs*», vous seront proposées dans la cave du marché couvert le samedi, toute la journée, par le Lycée professionnel Saint-Etienne. L'occasion de goûter agréablement toutes les saveurs qui égaieront vos papilles aux réveillons !

Salon «Arts et Saveurs»
Samedi 7 décembre :
de 10 h à 21 h
Dimanche 8 décembre :
de 10 h à 19 h
Halles du marché Couvert à Sens

Producteurs et artisans présents

Producteurs :
Andouillettes (Maison Colin) ; Bière (Brasserie Larché) ; Chocolats (Comptoir du Cacao) ; Cidre, jus de pomme, ratafia, eaux de vie (Philippe Charlois) ; eaux de vie, liqueurs, ratafia (Distillerie Mean); Escargots (Croque Bourgogne et Ets Billot) ; Fleurs et sapins (Ets Kallenkoot) ; Foie gras de canard, terrines, plats cuisinés (Roger Rabuat, Jean-Louis Gaujard et associés) ; Fromages de chèvre et pâtisseries salées (Desmoutiers & Breton) ; Huiles artisanales (Earl Rivière) ; Légumes biologiques (Les Jardins de la Croisière) ; Miels et dérivés (Christine Busson, Julien Henry) ; Poulets, pintades, rillettes, terrines, confitures (Earl de la Maiterie) ; Produits de cerf (Earl Moreau) ; Safran (Les Safraniers du Gâtinais) ; Soumaintrain, fromage blanc et frais (Earl du Val d'Auré) : Terrines, escargots (Yonne Helix) ; Truffes (Eric Collinet) ; Vins (Dominique Biere, Céline Boudard-Coté, Do-maine Goisot, Domaine de Noëlle, Domaine des Remparts, Earl Lemoule, Christophe Ferrari, Gaec des Vins Vieux, Claude Madelin, Benjamin Portier, Anne et Rémi Proffit)
Artisans :
Arts de la table, luminaires (Dominique Cadoret) ; Céramiques et grès (Jean-Pierre Meyer) ; Cucurbitacées déco-rées (Michel Brunet) ; Cuir (La Mare aux Loups) ; Lampes, bijoux, bougies (Chantal Dumaire); Objets de déco-ration, art de la table (Catherine Avons-Bariot); Œufs décorés (Mireille Noué) ; Nichoirs, moulins à vent (Albert Desmaisons); Peintures, collages serviettes (Isabelle Monteil) ; Réalisations en bois tourné (Rémi Marceau) ; Tableaux fantaisie (Anne Baillat)

Bienvenue à la Ferme

Marché de Noël à la Chambre d'agriculture

Pour la deuxième édition du marché de Noël «*Bienvenue à la Ferme*», les producteurs du réseau se réunissent à nouveaux dans les locaux de la Chambre d'agriculture, 14 rue Guynemer, à Auxerre, jeudi 12 décembre, de 12 h à 19 h. Cet événement gastronomique permettra de retrouver ou de faire découvrir les produits issus du terroir icaunais.

Ainsi, 17 producteurs vous accueilleront afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais pour préparer vos repas de fêtes ou vos cadeaux pour la fin d'année :
Terrines, canard gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fleurs, produits laitiers dont fromages de chèvre et de vache, escargots, truite, miel, pain d'épices, cidre et jus de pomme, ratafia et eaux de vie, bières artisanales… et bien entendu vins de l'Auxerrois, du Tonnerrois et du Chablisien, tous produits par des agriculteurs, dans le cadre rigoureux d'une charte nationale de qualité pour vous permettre d'apprécier le goût de la nature.

Chacun d'entre eux assure la production, la transformation et propose à la vente ses produits afin que vous puissiez être certains de leur qualité irréprochable et surtout pour vous permettre de connaître leur histoire en discutant avec eux de leur métier qui est aussi toujours une passion.

Tout le monde pourra ainsi prendre le temps d'apprécier les merveilles des terroirs icaunais: cela reste encore le meilleur moyen de retrouver du plaisir à table et les saveurs caractéristiques des produits préparés.



Marché de Noël «*Bienvenue à la Ferme*», jeudi 12 décembre, dans les locaux de la Chambre d'agriculture, 14 rue Guynemer à Auxerre.

Pas de Marché de Noël cette année à Bailly !

Cette année encore, plus de 5000 visiteurs étaient attendus aux Caves Bailly-Lapierre les 20, 21 et 22 décembre prochains. Ils trouveront porte close, la Direction des Caves ayant pris la décision d'annuler l'évènement, pour des raisons de sécurité du public.
Si de nombreux travaux de sécurisation ont été entrepris depuis plusieurs années, il n'a pas été possible de déposer un dossier d'agrément du marché de Noël en préfecture, compte tenu de lacunes relevées par la Commission de sécurité concernant l'évacuation du public.
Si par mesure de sécurité les Caves Bailly-Lapierre fermeront le site aux dates initialement prévues pour le marché de Noël, le caveau sera bien sur ouvert en dehors de ces trois jours.

Formations

Mes P@rcelles : solution pour piloter mes vignes

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée sur ce thème, au lycée agricole de Venoy. Dates: lundi 9 décembre, lundi 16 décembre, jeudi 9 janvier
Objectif :
Etre capable d'utiliser seul l'outil internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions ; savoir réaliser son assolement cartographique ; pouvoir enregistrer ses interventions (semis, Cipan, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale

Formation sur 1,5 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Dates : vendredis 10 et 17 janvier (polyculteurs). Autres sessions «*éleveurs*» prévues en mars et avril 2014
Objectif : Vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides ; connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Contact : Cyrille Fournier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10



Filière bois-forêt

Aprovalbois trace les voies de l'avenir

Le 9ème congrès d'Aprovalbois qui vient de se tenir à Dijon, était consacré pour la troisième fois à l'innovation. Un thème récurrent et pourtant difficile à épuiser, tant les innovations sont au cœur du développement de la filière bois-forêt. En jeu des gains de productivité pour un secteur très concurrentiel soumis à de lourds investissements.


Photo: Pascal Charoy

Capter les poussières à la source.

Comme l'avait annoncé Jean Philippe Bazot, président d'Aprovalbois, dès l'ouverture de ce 9ème congrès, il y a eu *«de quoi s'étonner, surprendre et rêver»* pendant ces deux demi-journées axées une fois encore sur le thème de l'innovation. Des puces dans les grumes, des process de plus en plus sophistiqués, des robots intelligents... la filière forêt-bois a bien négocié le virage du XXIème siècle et entre de plein pied dans l'ère numérique. Ces technologies qui bousculent les habitudes représentent d'importants leviers de croissance et de productivité.
Car c'est un fait relevé par le président d'Aprovalbois que *«l'innovation a toujours été la solution à toutes les crises, à condition de savoir s'adapter»*.

Un thème transversal

Pour la troisième fois donc, l'innovation est au cœur des échanges mais, comme le souligne Jean-Philippe Bazot, le sujet est loin d'être épuisé. En 2009, le congrès a exploré les infinies possibilités du bois, en 2011, ce furent les progrès liés à l'organisation du travail, en 2013, Aprovalbois s'intéresse aux outils qui font progresser la filière. Tous les maillons de la chaîne sont concernés, de la forêt à la 2ème et 3ème transformation qui décorent de nos lieux de vie et de travail. Les différentes interventions et les tables-rondes ont témoigné de la transversalité du thème choisi. La robotisation et les outils de coupe améliorent le rendement matière, la maîtrise des poussières garantit la santé et la sécurité des hommes, la lutte contre le bruit aussi, l'imagerie supporte le contrôle qualité.... Ce domaine encore peu exploré de l'imagerie ouvre également un large champ de possibles.
La filière forêt-bois est dynamique et innovante comme en témoigne les différents apports et, comme l'a indiqué François Patriat, président du Conseil régional, elle est aussi bien structurée. Pour bien l'accompagner il faut relever plusieurs challenges: celui de la ressource qu'il faut assurer, celui de la transformation pour conserver la valeur ajoutée et celui de l'innovation, car la différenciation dans un secteur très concurrentiel se fera là, pour la production et pour la transformation. C'est aussi une filière qui demande de gros investissements, ce qui nécessite de concentrer les moyens pour relever les défis posés et conforte comme l'a fait remarquer Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional *«dans la nécessité politique d'accompagner une filière d'avenir»*.

15 000 emplois en Bourgogne

La forêt d'aujourd'hui est indissociable de son passé. On exploite toujours les chênes séculaires plantés par Colbert, s'est plu à rappeler Jean-Philippe Bazot, relevant au passage que les forestiers de ce siècle entendent bien *«transmettre davantage encore que ce qu'ils ont reçu»*. La filière bois en Bourgogne représente 15 000 emplois directs et plus de deux milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Elle a à son actif des réalisations emblématiques comme la charpente révolutionnaire du stade de Nice, sortie des ateliers de Fargeot Lamellé-Collé en Saône et Loire. Car ce sont bien les entreprises qui portent l'innovation et qui investissent pour assurer le développement du secteur. Ainsi, *«Bois et sciages»* de Sougy dans la Nièvre, va injecter 13 millions d'euros dans la modernisation d'une ligne de sciage et, dans le Morvan, *«Forêts et sciages d'Autun»*, investit dans la transformation des gros douglas. A la clé,des dizaines d'emplois. Mais le principal défi pour cette filière forêt-bois porteuse d'innovation et bien ancrée dans son territoire, c'est aussi celui de bousculer les habitudes. Jean-Roch Gaillet, directeur de la Draaf s'en ait fait l'écho dans sa conclusion : *«il faut oser, emmener les personnels et convaincre les financeurs»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Quatre tables rondes autour de l'innovation

- Robotisation coupe et usinage.
L'exploitation forestière est en pleine mutation, en amont des entreprises de transformation, elle doit récolter plus et mieux avec comme objectif prioritaire de réduire son impact sur l'environnement. Améliorer la portance des machines en réduisant leur pression sur le sol, c'est l'une des voies choisies avec des *«machines qui fonctionnent comme des araignées d'eau»*. Il faut aussi attirer les jeunes vers des métiers qui n'ont pas toujours bonne presse. L'informatisation, l'ergonomie des machines peuvent y contribuer. La seule limite à l'innovation dans ce domaine c'est le coût du chantier, pour rester compétitif.
- L'homme : santé et compétitivité.
Les poussières de bois font l'objet de toutes les attentions dans les ateliers depuis leur classement en 2009 comme particules cancérogènes. Le captage à la source reste le point le plus important, avec des économies d'énergie à la clé quand l'air chaud débarrassé des poussières est réintroduit dans l'atelier. La valorisation des poussières recueillies en granulés bois ouvre aussi de nouveaux débouchés.
- De l'arbre à l'habitat : l'ère du numérique.
Pour assurer la traçabilité des grumes et rassurer les acheteurs, les puces font leur entrée sur les chantiers, des puces RFID, utilisées aux péages des autoroutes. La plus grande scierie de France, Siat-Braun, en est équipée, ce qui lui permet de suivre ses produits de la forêt jusqu'à l'usine.
- L'image : contrôle, classement, simulation.
Comment améliorer nos espaces de vie ? La réponse passe par le *«Living lab»*, un concept qui associe les utilisateurs à la création de nouveaux produits ou services. C'est en observant *«in situ»* les utilisateurs, dans leur cadre de vie ou de travail, que l'on peut comprendre leurs besoins, améliorer les produits ou en créer de mieux adaptés. Ce concept est en devenir, il devrait prochainement bénéficier de l'imagerie virtuelle pour faciliter sa mise en œuvre et le rendre plus accessible.

fendt.fr
FENDT

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

Emploi

Une nouvelle passerelle pour l'agriculture

Une convention de partenariat a été signée entre la profession agricole et les représentants publics de l'emploi. L'insertion professionnelle devrait logiquement se renforcer.

La Chambre d'agriculture, JA et la FRSEA de Bourgogne se sont donnés rendez-vous le 20 novembre à Talmay dans le canton de Pontailler-sur-Saône en Côte d'Or. Vincent Lavier, Fabrice Genin et Francis Letellier ont rencontré des représentants de Pôle emploi, de la CPRE (Commission paritaire régionale de l'emploi) et de l'Arefa Bourgogne (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture). La convention de partenariat signée par l'ensemble de ces acteurs marque un grand pas en avant dans l'emploi agricole. En renforçant les liens entre les différents signataires, l'insertion professionnelle dans les métiers de l'agriculture devrait considérablement être facilitée et s'accentuer. Un comité de pilotage permettra d'évaluer les besoins d'actifs et de mieux connaître les métiers et les formations.

Réactions

Fabrice Genin, président des JA Bourgogne, a rappelé l'évolution des métiers agricoles et le besoin grandissant en salariés : *«Cette convention est un lien entre le monde agricole et le monde non agricole. Nous restons un secteur porteur de l'économie, nous sommes capables de proposer de nombreux emplois et cette convention ne peut être que bénéfique»*. Francis Letellier, président de la FRSEA, fait remarquer que la survie de l'élevage passera obligatoirement par l'allègement des contraintes des éleveurs : *«Il existe deux solutions pour y arriver : la mécanisation ou l'emploi. Pour ce deuxième choix, il sera important de démystifier un certain nombres de choses dans la vision du grand public. Nous ne sommes pas les vilains petits canards qui payons mal. L'agriculture, ce n'est plus traire les vaches à la main et travailler tous les week-ends de l'année, il y a une autre image à donner»*. Pour Vincent Lavier, 3ème vice-président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, cette convention est une *«excellente initiative»* : *«Elle va regrouper toutes les forces vives du secteur de l'emploi et permettre d'attirer des jeunes en agriculture». Rappelons que la moitié des éleveurs allaitants vont partir en retraite ces dix prochaines années»*. Michèle Lallier Beaulieu, directrice de Pôle emploi Bourgogne, a vu d'un bon œil ce partenariat avec l'agriculture: *«Il va nous permettre de mieux vous connaître. Même si nous ne sommes qu'un intermédiaire (nous ne créons ni les emplois, ni la demande d'emploi), donnez nous des défis. Nous vous montrerons que nous sommes capables de les relever»*.

AURÉLIEN GENEST



Les représentants de la Chambre d'agriculture, JA, FRSEA, Pôle emploi, CPRE et Arefa Bourgogne réunis à Talmay en Côte d'Or.

Repères

Quelques chiffres sur l'agriculture bourguignonne ont été présentés lors de ce rendez-vous. Celle-ci concentre 5% des emplois et de la valeur ajoutée de la région, ce qui place la Bourgogne parmi les cinq premières régions agricoles françaises. 43 100 actifs permanents travaillent au sein des exploitations agricoles (soit 34 600 UTA), dont 79% d'exploitants et actifs familiaux (salariés pour environ 400 d'entre eux) et 21% de salariés non familiaux (soit environ 8900). La Bourgogne a compté 224 installations aidées en 2012, dont 38 *«hors cadre familial»*. Le nombre de salariés agricoles progresse de 6% dans la région entre 2000 et 2010. Les salariés permanents fournissent 91% du travail salarié, tandis que la proportion de travail réalisé par la main d'œuvre saisonnière est en baisse (-5% entre 2000 et 2010). Environ 6500 exploitations ont employé un ou plusieurs salariés en 2012. Aux emplois agricoles au sens strict, s'ajoutent les emplois des services (entreprises de travaux agricoles, paysagistes, centres équestres…), ainsi que les emploi de l'amont et de l'aval.
Les formes d'emploi se diversifient (emploi direct, groupements d'employeurs *«traditionnels»*, services de remplacement, groupements d'employeurs départementaux (dont un GEIQ en Côte d'Or), coopératives d'utilisation de matériel agricole, entreprises de travaux agricoles). Au total, ces structures emploient aujourd'hui 11% des salariés non familiaux. Représenté il y a encore quelques années majoritairement par des hommes plutôt jeunes et peu qualifiés, le profil des demandeurs d'emploi et des salariés agricoles évolue également : les femmes (21% des chefs d'exploitation et 38% des salariés agricoles en France), les publics urbains et non issus du milieu agricole (plus d'1 nouveau chef d'exploitation sur 4), les séniors (salariés en reconversion, souvent après un licenciement économique), les personnes handicapées (l'agriculture propose un certain nombre d'emplois adaptés, parfois dans le cadre de structures spécialisées), les jeunes diplômés (l'agriculture offre de plus en plus d'emplois qualifiés, (la profession compte 10% de cadres et techniciens). Cette branche attire aussi de plus en plus de jeunes parfois très diplômés qui ne trouvent pas de motivation ou de travail dans la filière dans laquelle ils ont fait leurs études.

Foncier rural

Forum-débat d'AgriPatrimoine Bourgogne

L'association régionale AgriPatrimoine a tenu sa réunion annuelle le 8 novembre à Créancey.

«Le foncier rural : gestion publique ou gestion professionnelle ? La place des propriétaires du territoire», tel était le thème du forum-débat organisé par l'association régionale Agranov. Le gestion du foncier rural et la sauvegarde des terres agricoles sont plus que jamais d'actualité et pas seulement dans les zones périurbaines. En région Bourgogne, c'est la rareté du foncier plus que son coût qui pose problème, d'où la nécessité de s'interroger sur les objectifs prioritaires de sa gestion et l'avenir de l'espace rural. Tous les acteurs du territoire ne partagent pas les même ambitions quant à l'utilisation ou l'aménagement des espaces ruraux. Une quarantaine de propriétaires agricoles ont participé au débat, en présence de Jean-Luc Desbrosses (président de la Safer Bourgogne-Franche Comté), Fabrice Genin (président des Jeunes agriculteurs de Bourgogne), Luc Joliet (vice-président de la communauté de communes de la Plaine dijonnaise, maire de Tart-l'Abbaye), Bernard Krempp (Gab 21), Olivier Raffin (secrétaire de l'association et vice-président de la commission des affaires rurales de la Fnaim). En dépit de quelques divergences de vue sur le mode de gestion et le partage de l'autorité, les intervenants et la salle sont tombés d'accord sur la nécessité d'organiser une gestion tripartite du foncier : Etat-profession agricole-propriétaires. Reste maintenant à mettre en place les outils juridiques qui permettront de répondre à cet objectif.
Concernant la problématique de l'installation, les propriétaires se sont montrés rassurants, ils entendent inscrire les jeunes dans un parcours professionnel stable et continuer à assumer leur rôle de bailleur durablement. Le président des Jeunes agriculteurs de Bourgogne, Fabrice Genin, a pour sa part rappelé l'importance pour les jeunes exploitants de voir la pérennisation de leur outil de travail garantie sur le long terme. Les jeunes, et le président de la Safer, également responsable fermier à la FNSEA, sont tombés d'accord sur le principe d'une amélioration du statut locatif, qui permette à la fois aux bailleurs et aux preneurs d'être fixés sur une échéance précise de leur engagement commun. Des discussions doivent être entreprises pour concrétiser ces volontés communes.

Le réseau rural français craint l'hégémonie de l'agricolo-agricole au dépens du développement rural

Restera-t-il du Feader pour le développement rural ? C'est la grande inquiétude qui s'est dégagée le 27 novembre du séminaire national organisé par le Réseau rural français à Dijon. *«Y-aura-t-il assez de sous pour autre chose que de l'agricolo-agricole, pour notamment financer nos actions de développement local ?»* ont interrogé bon nombre de participants à cette assemblée qui a réuni près de 500 personnes.
Le Fonds européen agricole pour le développement durable (FEADER) fait débat auprès des acteurs des territoires ruraux. Mais, Luc Maurer, conseiller technique du ministre de l'Agriculture, s'est voulu rassurant : *«oui, il y a de la marge, et en plus il y en aura davantage qu'aujourd'hui»*, évaluant les crédits dédiés demain à 530 millions d'euros, au lieu des 316 millions d'euros aujourd'hui. *«Il ne faut pas opposer le développement rural et l'agriculture»* a-t-il poursuivi, tout en détaillant les calculs de répartition. *«A chaque fois nous avons retenu des clés objectives, puis nous avons regardé le FEADER et ensuite réparti l'enveloppe entre les régions»*. A cela s'ajoute *«le renforcement très significatif du 2ème pilier de la PAC, parce que l'on croit que ces mesures qui font du développement rural ont un vrai sens, y compris et en premier lieu, en terme de structuration économique»* a précisé Luc Maurer.
René Souchon, représentant de l'association des régions de France (ARF), autorité de gestion du FEADER, a de son côté rappelé la nécessité pour les régions de faire des choix en matière de développement rural. *«Aujourd'hui, les discussions ont abouti pour chacune des régions à une sorte de catalogue de tout ce qui peut se faire»*. Mais, alors que le Premier ministre devrait signer *«début décembre probablement»*, la notification des enveloppes pour chaque fonds européen, dont le FEADER, *«les régions vont devoir resserrer leurs priorités en matière de développement rural a-t-il prévenu»*.

Interbev Bourgogne

5ème quartier : rien ne se jette, tout se transforme...

Le 5ème quartier était à l'ordre du jour du conseil d'administration de Interbev Bourgogne, l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ce «*gisement*» de valeur bien réel, qui peut améliorer la compétitivité des abattoirs. A condition qu'ils aient les moyens d'en assurer le traitement.

On en parle peu et on a bien du mal à en trouver une définition satisfaisante, pourtant le 5ème quartier représente un gisement de valorisation et un facteur de compétitivité non négligeable pour les abattoirs. Interbev Bourgogne, lors de son dernier conseil d'administration a décidé de lever le voile sur cette notion en présentant à ses membres les résultats d'une étude particulièrement fouillée, sur la valorisation du 5ème quartier des filières bovines, ovines et porcine en France.

Cette étude, réalisée par un cabinet indépendant, montre que la maîtrise financière et technique de ces abats, déchets et co-produits, est étroitement corrélée à leur niveau de valorisation, sachant que leur traitement représente un coût important pour des entreprises qui doivent s'équiper en conséquence.

Une consommation humaine en baisse

Le 5ème quartier est «*concept historique qui ne bénéficie pas d'une définition précise*». L'étude s'est intéressée aux abats, aux produits tripiers et aux co-produits, y compris les cuirs et les peaux. Le «*gisement*» des co-produits et abats est important.

Chaque étape, de l'abattage à la découpe assure son lot co-produits, d'abats et de sous-produits qui se segmentent en fonction de leur nature et de leur destination. On distingue ainsi les abats de toutes espèces, essentiellement valorisés à l'export, les produits qui vont être transformés et ou destinés à la charcuterie (abats, triperie et boyauderie), la consommation des ménages et le reste, qui va majoritairement au pet food (la nourriture animale). En charcuterie, ce sont les abats de porcs qui sont principalement utilisés, mais force est de constater que pour les abats en général, la consommation des ménages tend à baisser et suit les courbes de la pyramide des âges. Les produits tripiers attirent peu les jeunes générations.
En revanche à l'export, la tendance est nettement à l'augmentation de la demande, car ces produits restent plus accessibles en terme de prix. Les principaux acheteurs étant la Chine, la Russie et l'Afrique.

Un marché très concentré

Autre caractéristique du secteur: la concentration. Trois opérateurs dominent le marché : Saria (opérateur allemand qui domine le marché européen), Akiolis et Monnard Verdanet. On trouve ensuite quelques opérateurs plus spécialisés comme les gélatiniers, ceux qui valorisent le sang, le suif, etc.

A noter que certaines niches comme la chimie fine et l'opothérapie (traitements par les glandes, les tissus, les hormones...) utilisent peu de volumes mais assurent une très forte valeur ajoutée. Les principaux fournisseurs de ces co-produits restent les unités d'abattage les plus importantes, qui ont la capacité de séparation, stockage et pré-traitement de ce type de produits. Les principales industries concernées par l'utilisation de ces produits sont les industries cosmétiques, les industries biochimiques/les bio-industries et les industries pharmaceutiques et vétérinaires.
Parmi les voies de valorisation d'une grande partie des produits du 5ème quartier on trouve les pet food (72%), le reste allant à la production de fertilisants, à la production d'énergie et à la fabrication de gélatine.

L'industrie des Pet food, très importante en France, s'approvisionne aussi bien en produits d'origine animale, qu'en produits d'origine végétale, avec deux majors sur ce créneau porteur : Mars Royal Canin et Nestlé Purina. D'autres perspectives s'ouvrent pour la production de bio-carburant à partir de graisses animales notamment.
Dans ce paysage dominé par les industriels de la viande, la situation en France est très hétérogène. Les pistes de valorisation ne manquent pas, mais il faut pouvoir y consacrer des moyens importants.

En plus, la bonne qualité et la valorisation des produits du 5ème quartier reste liée aussi à des aspects réglementaires, au bon état sanitaire du troupeau, à l'ampleur des saisies d'abats, avec des distorsions très importantes constatées en fonction des établissements.

Pourtant, à l'échelle française, les montants concernés ne sont pas négligeables, de 6 à 9% du CA de la viande, hors coûts d'élimination et sur les marchés. L'offre ne suit pas toujours une demande en croissance, à l'export surtout. Le marché mondial donne le ton et dans un domaine où trois opérateurs concentrent la demande, c'est celui qui maîtrise la valorisation qui fait le prix.



Toutes les structures d'abattage n'ont pas la capacité de traiter les produits du cinquième quartier pour les valoriser au mieux, car cela nécessite des investissements conséquents.

ANNE-MARIE KLEIN

▸Zoom sur...

Cuirs et peaux : les veaux ont la cote

La filière veau intéresse tout particulièrement les tanneurs français qui travaillent essentiellement dans le haut de gamme. Encore faut-il assurer la production de cuirs de qualité pour une industrie du luxe particulièrement exigeante.
C'est l'abatteur qui commercialise les peaux, mais leur qualité dépend de nombreux facteurs qui relèvent des choix et des compétences de l'éleveur : la race, le mode d'engraissement, le mode d'élevage, les conditions d'hébergement des animaux, l'absence de stress, la nourriture, la maîtrise du parasitisme.
Dans la filière veaux, certains opérateurs ont entrepris une démarche d'accompagnement des élevages pour assurer une meilleure qualité et une meilleure traçabilité des peaux destinées aux tanneries spécialisées dans le haut de gamme.

Chapuis Frères
Votre nouveau distributeur DIECI
Demandez un essai de l'Agriplus 40.7 VS (4T 7 m)

Chapuis Frères 21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Yonne Agri

Essayer pour adopter



«Vous voulez investir dans un nettoyeur haute pression, un poste à souder, un compresseur ? Avant de faire votre choix, venez donc les essayer !» C'est partant de ce principe qu'Arnaud Méthivier et l'équipe de Yonne Agri ont organisé une journée équipement d'ateliers le 22 novembre dernier. Des ateliers tests étaient proposés aux visiteurs avec la présence des techniciens Lacmé, Karcher et Castolin, avides de conseils et de recommandations. Des agriculteurs mais aussi des professionnels d'autres secteurs ont ainsi pu essayer différents appareils pour l'exercice de leur activité.

Une chenille adaptable


L.Vimond

Soucy-Track lance la S-Tech 800, une chenille adaptable et démontable pour tracteurs standard de forte puissance. Le constructeur canadien annonce que cette chenille est mieux adaptée aux transports routiers avec moins de problèmes d'échauffement. Ses galets montés sur tandem permettent un meilleur suivi des irrégularités du sol et donc une meilleure traction.

Un cornadis à double châssis coulissant


M.Portier

Agritubel commercialise le cornadis Bovilib équipé d'un double châssis coulissant permettant le réglage de l'encolure (5 positions) par un seul levier escamotable sur le côté du panneau. Doté d'anti-bruit et fabriqué en tube de 42 et 60 mm de diamètre, il est proposé en versions de 4, 5 et 6 m, de 5 à 10 places.

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Toute l'information
sur le site Internet de votre MSA
ou sur www.msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 27/11/2013	Bourg-en-Bresse 03/12/2013	St Christophe-en B. 27/11/2013	National 27/11 au 03/12/13
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,30 €	4,24 €
	R	3,70 €	3,75 €	3,89 €	3,80 €
	O	-	3,40 €	-	3,40 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,25 €	2,90 €	-	3,23 €
Vaches lait (L)	O	-	2,85 €	-	2,89 €
	P	2,62 €	2,25 €	-	2,55 €
Génisses VML	U	4,38 €	4,45 €	4,80 €	4,43 €
	R	3,90 €	3,90€	4,07 €	3,84 €
	O	-	3,30€	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,40 €	2,73 €	2,63 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 03/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,00	2,83	
250-300 kg	-	2,97	2,69	
300-350 kg	-	2,77	2,67	
350-400 kg	-	2,68	2,49	
400-450 kg	-	2,64	2,47	
450-500 kg	-	2,50	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,71	2,59	
250-300 kg	-	2,61	2,54	
300-350 kg	-	2,65	2,56	
350-400 kg	-	2,57	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,40	2,35	
400-450 kg	-	-	2,24	
450 kg et +	-	2,31	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,75	1,57	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,64	2,11	1,86	-
5 -10 ans	2,51	2,01	1,77	
+10 ans	-	1,88	1,74	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,72	2,17	1,99	

Bovins : 1039 - 95% de vendus.

Broutards : comme d'habitude à cette saison, l'offre se réduit par rapport aux semaines précédentes. Ce qui permet de rendre les transactions plus actives à des cours en augmentation. Vente totale.

Laitonnes: là aussi l'offre est plus restreinte et les cours sont plus soutenus.

Génisses Taurillons: offre et cours peu représentatifs.

Taureaux: meilleure demande.

Vaches et Génisses 30 mois : la tendance est à la fermeté des cours après plusieurs semaines difficiles. Très peu d'invendus.

1 lot de broutards extras 445 kg : 1240€ (2,79).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Infos : prochains marchés les 10 et 17 décembre 2013 , puis le 7 janvier 2014.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/12

Bovins (270)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 320 kg	680 - 810	2,54 - 2,88
340 à 410 kg	800 - 1030	2,36 - 2,60
420 à 475 kg	1040 - 1180	2,43 - 2,50
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 315 kg	650 - 800	2,22 - 2,56
320 à 380 kg	-	-
Génisses		
340 à 495 kg (16-24mois)	760 - 1050	1,98 - 2,25
480 à 690 kg (24-36mois)	850 - 1580	1,75 - 2,42
Vaches		
légères	740 - 1040	
entre-deux	1080 - 1340	
lourdes	1350 - 1710	

Vente plus active en broutards à des tarifs plus soutenus. Les animaux lourds étant mieux valorisés cette semaine.
Peu d'apports en laitonnes, cours reconduits. Présentation de qualité hétérogène en génisses, tarifs juste reconduits en supérieures.
Les apports restent importants en vaches, les sujets jeunes sont mieux valorisés. Vente toujours difficile en vaches âgées trop maigres;

Prochain marché bovins le lundi 9 décembre, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 04/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,89	2,45
300 à 350 kg	2,52	nc
350 à 400 kg	2,52	nc
400 à 450 kg	2,45	2,30
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,72	nc
250 à 300 kg	nc	2,50
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,80 - 2,25
Vaches		
- 5 ans	1,70 - 2,10	1,60 - 1,90
de 5 à 10 ans	1,60 - 2,00	1,40 - 1,80
+ 10 ans	-	1,20 - 1,70

Broutards laitonnes : commerce plus facile dans les broutards supérieurs à 400 kg.

Vaches - Génisses : cours reconduits en vaches à finir rapidement, marché plus difficile en génisses.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 03/12/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	nc

Tendance : Vente plus facile dans les mâles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 25/11 au 01/12/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	-
350 kg	-	2,47 €	2,41 €
400 kg	-	2,43 €	2,36 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,36 €	2,30 €
500 kg	-	2,27 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,50 €	2,42 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	2,26 €

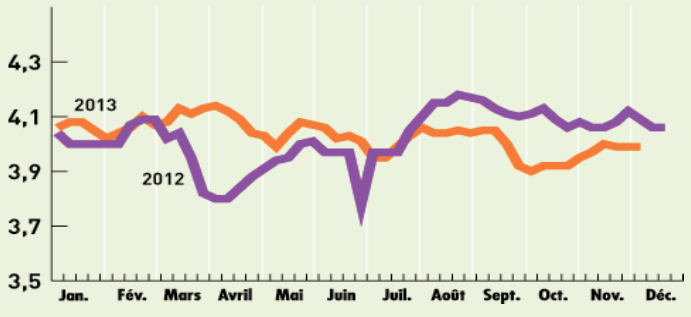
Tendance : Marché stabililisé.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 25/11 au 01/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,99 €	3,87 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,65 €	3,62 €	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,38 €	4,28 €	4,09 €	3,68 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,35 €	4,23 €	4,07 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,38 €	-	-	-
Races lait				-	3,10 €	2,96 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,87 €	4,60 €	4,38 €	4,24 €			

Tendance : Excès en sortie des femelles toutes races confondues font baisser les cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 25/11 au 01/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,13 €	4,10 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,83 €	4,45 €	4,38 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,17 €	4,10 €				
Races mixte					3,38 €	3,31 €		-
Races lait						-	2,91 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,08 €	4,77 €	4,58 €	4,56 €				

Tendances SEM. DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2013

Bovins de boucherie

L'activité commerciale reste tendue avec des ménages qui limitent les frais pour pouvoir se faire plaisir le soir de Noël. Les besoins en viande festive pour les fêtes de fin d'année seront couverts en grande majorité par les concours qui se déroulent en ce moment avec des ventes plutôt correctes.
Sur les marchés, les échanges sont calmes avec des tarifs juste maintenus pour les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Dans le cheptel de conformation plus ordinaire, les transactions restent très sélectives avec des industriels qui gardent la main et continuent de peser sur les prix. Les tarifs poursuivent leur chute dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les échanges sont un peu plus réguliers dans les bons charolais, mais ils restent calmes pour les sujets de moyenne conformation. ■

Broutards

L'activité commerciale reste tendue avec suffisamment de marchandise pour les besoins exprimés à l'export que ce soit sur l'Italie ou sur le Maghreb. La tendance est lourde avec des tarifs qui se tassent dans les charolais lourds à Saint-Christophe-en-Brionnais ou Bourg-en-Bresse.
Dans le domaine des broutards plus légers destinés à la repousse, les acheteurs ont du choix et privilégient les mâles de qualité. Dans les femelles, le commerce est également plus tendu avec des tarifs orientés à la baisse y compris pour les bonnes charolaises lourdes. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 25 novembre)

«La décharge des herbages s'achève marquant la fin d'une offre de circonstance. Le commerce est fluide et les stocks chez les industriels sont d'un niveau normal. Le flux d'exportation, certes d'un niveau bas, est facilement reconduit. La baisse des cours est enrayée en jeunes bovins dès cette semaine et devrait vraisemblablement l'être la semaine prochaine pour les femelles.»

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les vêlages couvrent encore assez facilement les besoins des intégrateurs. Les tarifs sont reconduits dans les bons veaux frisons, abondances ou montbéliards, mais ils restent très discutés dans les sujets de second choix. Peu de changement pour les croisés laitiers. Dans les veaux charolais ou croisés montbéliards de bonne conformation destinés aux labels, le commerce est régulier avec des tarifs qui restent à de très bons niveaux. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/12*

Agneaux (714)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	2,76 - 3,16	2,40 - 2,86
Gras (38-44 kg)	-	2,64 - 3,22	2,53 - 2,82
Gras (+44 kg)	-	2,38 - 2,95	2,24 - 2,56
Gras (+50 kg)	-	2,03 - 2,29	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	0,95 - 1,11	0,75 - 0,95	-
Divers			
Béliers **(8)** 79 € à 105 € (0,89 - 1,31)		-	
Agneaux maigres : 22 € à 90 € (1,05 - 2,27)			
Chèvres : 10 à 26 €			
Boucs : 15 à 32 €			

Ovins : 842
94% de vendus.
Agneaux : transactions irrégulières dûes en particulier aux manques de besoins. Cependant quelques lots extras se négocient toujours sur des bases satisfaisantes, tandis que les lots de moindre qualité peinent à trouver preneur à des cours en baisse.
Brebis: demande soutenue et courstoujours très fermes.
Béliers Caprins: demande suivie sans changement.

Effectifs : Agneaux : 714. Brebis : 102. Béliers : 8. Caprins : 18.

Prochain marché : Le lundi 02/12 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/11*

Ovins : 255	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	85 - 135	2,44 - 3,13
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	55 - 85	0,85 - 1,15
Béliers	101 - 128	0,89- 0,97

Vente active et totale en agneaux à des tarifs plus fermes. Bonne demande en brebis et béliers, cours facilement reconduits.

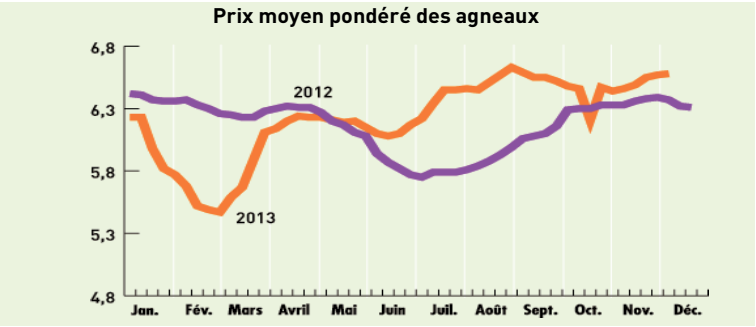
Prochain marché ovins le lundi 09 décembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 25/11 au 01/12/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	6,86 €	6,55 €
Couvert	16-19 kg	7,01 €	6,89 €	6,48 €
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	6,07 €	5,90 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 25/11 au 01/12/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,58 €	5,60 €	2,14 €



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 25/11/2013 au 01/12/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,88	6,86	6,21	-	-	-	-
	Var.		0,05	0,04					
	R	6,50	6,57	6,47	-	6,99	6,92	-	-
	Var.	-0,02	=	=		-0,04	-0,16		
	O	-	-	-	-	6,57	-	-	-
	Var.					-0,22			
3 (couverts)	U	-	6,85	6,72	5,85	-	7,01	6,91	-
	Var.		0,05	=	=		-0,03	-0,07	
	R	6,54	6,59	6,47	5,70	6,86	6,89	6,71	6,23
	Var.	-0,02	0,02	0,03	=	-0,05	-0,04	-0,03	
	O	6,15	6,27	6,25	-	6,55	6,48	6,26	-
	Var.	-0,15	-0,05	0,10		0,05	0,10	-0,04	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	6,07	5,90	
	Var.						-0,02	0,07	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone Nord : agneaux : offre toujours limitée et hétérogène entraînant une hausse des cours dans un contexte d'aval toujours très calme. Brebis : légère revalorisation des cours dans la bonne marchandise. **Zone Sud :** marché calme, application du réseau

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45-46
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45-46/2013		59 830	0,242	-	-	5

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 27 novembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

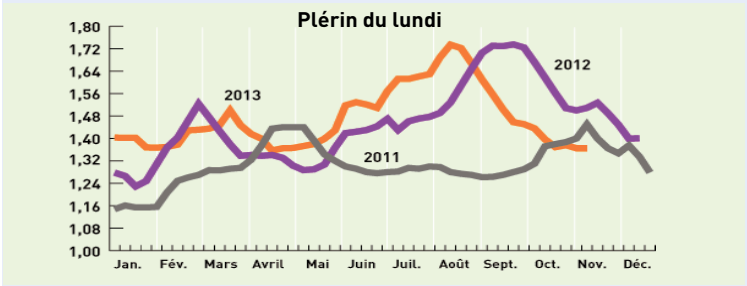
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 400 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2/12/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,365 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 22/11 au 28/11/13*
1,54 €/kg/carcasse euros



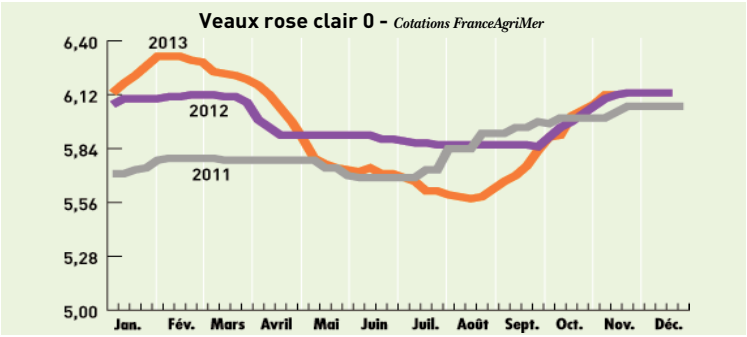
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 25/11 au 01/12/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,82 €	-	-
U	-	7,77 €	6,94 €	-
O	-	6,12 €	5,30 €	4,45 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 2/12 au 6/12/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	116	400-610 €	300-520 €	180-275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		230-570 €	200-460 €	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	130-250 €	20-110 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	864	215-510 €	185-470 €	30-220 €	20-110 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 25/11 au 01/12/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,48 €	2,30 €	1,46 €	-
Bons	2,12 €	1,84 €	-	

Céréales

Marché du 21 novembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	nov.-déc.	189 - 190	T C
	76/220/11%	nov.-déc.	186 - 187	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	191	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	194	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-déc.	167	T C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de nov.	172	N C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de nov.	168	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	janv.-mars	135 à 140	T C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-mars	174	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	165	V C
Aube/Yonne		longueurs	160 à162	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	238	V C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	nov.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Deutz Agrotron K90 4500 H, rel. avt ASM année 2007 possibilité chargeur
✆ **06.66.33.11.44**

26 - Vds tracteur 4 rm Landini 70 ch avec chargeur Manip arceau 2000h an 2003
✆ **04 75 45 62 38**

26 - Vds tracteur 8360 NH 135 cv 4 roues motrices, relevage avt, RG 3.5t - 14 500 euros à débattre
✆ **06 08 76 06 57**

69 - Vds Someca 511 55 cv 1964 pompe injection neuve - Bon état - Prix à débattre.
✆ **06 81 30 86 30**

71 - Vends, cause retraite, tracteur IH 845, année 1983, 4 RM, 85 CH, très bon état.
✆ **03 85 74 03 93**

Travail sol

01 - Recherche pièces herse rotative Kuhn HR 252
✆ **06.31.24.31.81**

55 - Vends brabant Huard 5 corps losange dép. hyd. 2.200 euros, bineuse Schmotzer 6 m 8 éléments 1.000 euros.
✆ **06 85 40 24 29**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 480B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB Claas Mega 218, 1995, 3 560 h, coupe 5.10, chariot, scie colza, plateaux tournesol, BE, 30 000 € (réf. 4802)
✆ **06 15 34 41 97**

Arbo-viti

07 - Vds pulvé vignes porté 300l
✆ **04 75 39 31 15 HR**

69 - Cause retraite vends tracteur Lamborghini 613 vigneron 6 DCV 4 RM 585 DH TB état.
✆ **04 78 44 07 42 HR**

Distribution

01 - Vds godet dessileur Emily distrib. D-G port 3 pts chargem. fraise artcl CAP 2,5m3 a débattre
✆ **06.73.97.35.01**

Epandage

39 - Vds semoir engrais Boballe 1600 litres, 2012, état neuf, sème 42 tonnes, 4 500 euros HT
✆ **03 84 48 27 61**

63 - AV épandeur Rolland 8 tapis hyd 4 héris. ver. porte pneu BP BE 4000 euros.
✆ **04 73 79 78 63**

Irrigation

69 - Vds couverture intégrale 4 ha maïs 180 tuyaux diam. 50 90 canons TBE.
✆ **06 82 88 15 54**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Forestier

26 - Vds fendeuse horizontale Iross neuve 25 tonnes coin en 4 3000 euros TTC
✆ **06 10 42 17 19**

Agri. divers

01 - Vds remorque Gilibert RE510BS 6T frein hydraulique toujours sous abri tbé prix 4500 euros
✆ **06.72.94.99.45. ou 04.79.42.03.12. hr**

01 - Cause cessation vds remorque BR Hauswirth 10m50 6200 E HT - and. Fella 4m50 3200 E HT - fan. Fella 5m40 4 toupies 1800 E HT - pailleuse Jeantil de 2007 3800 E HT - semoir maïs 4 rangs PNU monosem 1300 E HT - 1 jeu barrières pour parc bovins (10 unités L 3m25 PVC Duras plas) tract Lamborghini R6140 146 cv 4000 heures type Deutz Agrotron 38000 E HT - foin BR diam 150
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds chargeur Mailleux MX 4085 + adaptation JD série 6000 tbé + tracteur JD 6300, 4RM 4 pneus neufs radiateur neuf
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds roues complètes 4x4 175R1698 20% usure - semoir Vicon 400L peut servir saleuse bé
✆ **06.33.49.69.57**

01 - Cse cess vds bétaillère 7 G.B. à rénover 1400 E - M. à Traire Melotte 2x4 décro 1800 E - charrue Naud 4 corps pièces usure à changer 1800 E - silo aliment 5T 1100 E
✆ **06.98.80.01.56**

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros - Avto T40, an 80, 2 RM, 2.000 h, TBEG, 6.000 euros - combiné, 4 m, AMZ D8 40S, 6.000 euros - pulvé Evrard, 24 m, 2.500 l, 7.000 euros - girobroyeur, 2 m, 2.000 euros.
✆ **06 85 05 29 07.**

18 - Vends MF 3630, an 89, avec jum. av. et ar., 14.500 euros - charrue G et B, clairevoie, 5 corps, 4.500 euros - herse rot. Agram, 4 m, 4.800 euros - Range Rover, 2,5 l, DSE, cuir, 7.000 euros.
✆ **06 72 90 54 53.**

18 - Vends désileuse-pailleuse Miro, 1996, DP4001, traînée, hydrolique indépendant, bon état.
✆ **06 86 70 74 53.**

21 - Cause retraite VENDS semoir Kwerneland Accord pneumatique DL 4 m., 32 disques traceur hyd. kit colza + semoir SEPEBA, 8 000 € HT à débattre (réf. 470A)
✆ **03 80 51 87 65**

21 - VENDS 130 m. chaine curage miro + rampe brabant 3 fers, TBE, jumelage 16-9-34 (réf. 490A)
✆ **03 80 97 03 03 HR**

21 - VENDS chariot 5 m., BE, mat. hydr. port. 3 pts, - charrue port 4 disques, - herse port 5 m., - rouleaux lis. (réf. 4907)
✆ **03 80 97 37 46**

30 - Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18 -20 -22 -28 -32 -40 -42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vend cuve eau 800 l sur roue cultivateur 2 poutres, fendeuse bois électrique sur roue, monte botte pour chargeur pré.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Vends tank à lait 3600 l garanties cause capacité disponible, Vends Fendt 4 rm, 1973, en état.
✆ **06 75 75 70 52**

38 - Vds épandeur Leboulch essieu balancier, Hérisson horizontaux 7,5 T de cu + herse plate 3m20.
✆ **06 73 60 12 97**

38 - Arrêt activité vds tracteur Landini 95 chargeur 3500 h clim an. 04 TBE, 22000 euros HT - épandeur 6 t, 3000 euroq HT - Berlingot HDI 75 2008 50000 kms 5000 euros HT - Cornadis à voir.
✆ **06 82 75 11 03**

38 - Vds semoir à blé Amazone 3 m, semoir à blé Sulky 2m50, 1 herse plate 5m40 cuve à fuel 3000 l.
✆ **06 82 23 73 20**

39 - Vds charrue Bonnel 6 fers sécu hy. Herse eco mulch 12 m. Semoir monosem NG+ 6 rg. Broyeur Quivogne 4m. Amazone 4m alternative hyl Portakour. Semoir Nodet GC 4m soc ou disques. Presse John Deere moyenne densité. Amazone Pegasus 4m repli hy. Essieu pour remorque avec roue. Tracteur JD 2850 4 RM clim. Elément semoir pour Nodet PN2. Rotative 4m Quivogne portak hyl. Semi-remorque Trailor 13 m 2 ess. pneu neuf. Semoir Amazone 4m soc. Semoir Fiona 6m soc. 2 tracteurs John Deere 3130 4 RM cab. ppi
✆ **06 73 92 81 55**

58 - Cause retraite VENDS tracteur MF 6270, 2003, - Valtra N 121 ADV, 2010 + chargeur, - Fiat 1000 Super 2 RM, 1976, - round baller chambre variable ameneur rotatif Vicon 1601 RV, - bétaillère Mazeron 6 m., - ratelier sur roues avec cornadis 24 places, - 1 cellule 200 qx à démonter et 2 vis à grains (réf. 470D)
✆ **03 86 84 94 52 HR ou le soir - 06 11 53 07 45**

70 - Recherche tapis élévateur 3m-3,5m. Recherche grilles et cyclone de séparat. Denis 100.
✆ **06 79 10 69 10.**

DEROULEUSE FILM PLASTIQUE CM
Type "Incorporation Directe"
7 200 €
Très bon état
(71) Saint Gengoux le national
06 61 84 44 65

71 - Vds r. baller JD 590, an. 99, andaineur Vicon 423, an. 99, vibro 3,70 m, charrue Huard 4 socs NSM, pick-up Mazda BT50, 50.000 km, 2009.
✆ **06 21 99 43 28**

71 - A V enfonce pieux pendulaire rotatif Yanigav, épandeur 2HV Leboulch pns TA an. 06, 6 T.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V pailleuse dist. enrubannage 3,5 m 3, SP Lucas Castor, cdes élec. 8.250 euros HT, rouleau 5,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse Kuhn 3 pts neuve, cdes élec., prix modèle 2012, 10.515 euros HT + crédit taux 1,31 %.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

26 - Vds salle de traite Delaval 1 fois 8 tpa décro auto tank à lait Japy 2400l année 2005
✆ **04 75 03 05 02**

42 - Vds tank lait Serap 2500 L an 2000 lav. auto. affich temp excellent état cse passage 6 traites 3200 euros déb.
✆ **04 77 54 24 17**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds vanette Cargo 2,3 D 1999 205000 kms CT OK distribution neuve 2300 euros
✆ **07 81 89 65 56 HR**

26 - Vds Partner HDI motricité renforcée, 52000km, CT : ok, an 07, bon état - girafon, tôle de protection, vitres latérales et arrière, car box, 1ère main - 7000 euros HT
✆ **04 75 25 08 68**

26 - Vds C15 an 2005 bon état 83000km 2800 euros, vds quad agricole hom 400cm3 an 2005 2800 euros
✆ **06 37 17 95 24**

38 - Vds Berlingo TBE 2010, 110000 kms, 2 l., HDI : 4000 euros TTC.
✆ **06 25 31 32 26**

69 - Vends véhicule Citroën Jumpy frigo année 2011 - 28000 km. très bon état caisse Lambert (Igloo) groupe Thermo-King volume 7 m3, charge utile 960 kg, pneus neige, radio CD, vitre électrique. Plus matériel fromagerie.
✆ **06 08 16 74 79 ou 04 74 04 61 79**

69 - Ctte frigo Mercédes 3T500 révisée moteur neuf 0 kms, caisse 10 m3, grp Carrier. Appeller Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vends paille 2013, rouleaux diam. 120, très bonne qualité.
✆ **06 75 32 19 11**

42 - Vds 70 bottes enrubannées prairie 25 euros ensilage herbe foin paille cellule grains dessileuse trainée
✆ **04 78 44 55 10**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

07 - Vends foin de bonne qualité balle ronde de 250 kilos
✆ **04 75 37 27 94 HR ou 06 15 51 58 89**

18 - A vendre foin graminées, 2013, bonne qualité, stockage sous hangar, 40 tonnes à 80 euros la tonne.
✆ **02 48 56 38 74.**

39 - Vds paille et foin rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Propriété

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha pré en 3 parcelles, libres au 01/01/2014 (réf. 4804)
✆ **03 86 29 67 80**

71 - Suite décès vend 1 ha 40 vignes appellation Chénas, mécanisables eng. cave coop 2016.
✆ **03 85 35 53 35**

Terrain

07 - Vends verger abricotiers sup. 4ha 5 ans et 8 ans proche de Beausemblant 26
✆ **06 11 73 58 22**

69 - Cherche repreneur pour 4 ha en côteaux en appellation Beaujolais Village actuellement en vendangeoir.
✆ **04 74 04 32 20**

Divers

38 - Vends fourneau professionnel Thirode, état excellent 2 feux gaz + 1 plaque coup de feux + four électrique, tout inox : 900 euros.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - V. porte fer + 1 porte noyer + 3 fenêtres simples cse changement et divers mat. agricoles de montagne tt matériel en état.
✆ **04 76 59 25 39**

58 - CHERCHE betteraves fourragères pour animaux (réf. 4905)
✆ **03 86 22 62 50**

69 - Cause retraite vends scie à ruban mobile - Congélateur année 2010, 400 l.
✆ **06 32 94 22 88**

69 - Vds cause retraite Cornadis Jourdin caprins 3x6 places 1x8 places pot trayeur chèvres, abreuvoir chauff. caprins neuf ép. engrais 500 l. mat. fromagerie lavabo inox neuf 2 chauffe eau 200 l. et 100 l. table égout. chariot bac 1/2 cylindrique faisselles.
✆ **04 74 26 32 36**

71 - Offrez un cadeau original pour Noël : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 15 € au lieu de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Location

Agricole

21 - Couple JA RECHERCHE exploitation agricole de préférence laitière pour installation, dép. 21 ou sud 52. Ecrire à Terrres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 45VB1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Offre

Emploi

38 - Expl. caprine cherche salarié(e) traite, mises bas, soin av. fromagerie commercialisation CDD tps plein.
✆ **06 70 03 16 63**

69 - Exploitation polyculture élevage recherche salarié(e) temps partiel étudie toutes propositions secteur Bois-d'Oingt - Lamure/Azergues.
✆ **06 10 89 50 82**

Service

18 - Surgreffage toutes régions. www.surgreffage.com
✆ **02 48 64 05 98 ou 06 81 70 23 36**

84 - Amine Agri 20 ans exp., propose travail soigné et garanti pour la taille de vos fruitiers. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Mariage

Rencontre

38 - Jeune femme de couleur gentille recherche homme de 38 à 65 ans.
✆ **Ecrire au Journal terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la réf.3067/01**

67 - JH 26 ans agriculteur sérieux, posé, désire rencontrer JF sérieuse de préférence aimant le milieu agricole pour construire une vie ensemble. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen sous la référence 63952.
✆

Animaux

Divers

71 - Achète chèvres et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Bovin

01 - Vds vaches Prim'Holstein vêlées
✆ **06.18.40.67.71**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Prends génisses en pension hiver 2013-2014.
✆ **04 70 35 59 05**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau, 30 mois, viande - 1 taureau, 18 mois. Elev. et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC, vends 4 TB taureaux, 18 mois, mixte et viande - 1 taureau, 30 mois, né dans l'élevage. EARL Breton.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 1 an IBRA, vêlage facile - vaches et génisses pleines. Tél. 06.25.49.18.46.
✆

21 - VENDS vaches PARTHENAISES pleines et suitées inscrites et génisses. EARL Leroy - Bussy le Grand (réf. 4903)
✆ **06 50 56 40 48**

21 - Cause cessation VEND vaches charolaises, TGS. (réf. 49VB1)
✆ **06 81 09 20 82**

21 - Vends 14 taureaux de 10 à 15 mois, dont 6 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 8 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 490B)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

38 - Vends 5 taureaux Charolais 1 an IBR A 3 HBC bonnes origines, prix raisonnables.
✆ **04 76 83 53 54**

42 - Vds Taureaux Holstein Rouge et Noir - Montbéliard - Limousin TBO poss. livraison et location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vds génisses Salers prêtes à saillir indem IBR
✆ **06 80 50 59 56**

42 - Vds génisses Mo à saillir 20 à 24 mois génisses race 38 18 mois
✆ **04 77 66 21 35 hr le soir**

54 - Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et veaux de l'année, IND IBR, livraison possible (réf. 4711)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, TGS. GAEC du Champ Morin - Saint Seine 58250 (réf. 4901)
✆ **06 78 59 03 92 - 06 87 17 92 16**

58 - Cause cessation VEND cheptel charolais HBC, vaches, génisses 30 mois, taureaux, veaux, IBR A, BO. Garlot Michel (réf. 4902)
✆ **03 86 22 24 22 HR - 03 86 22 23 60 - 06 43 00 63 66**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 4904)
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - VEND très bon taureau charolais HBC 6 ans, origine Beauzon, très doux, livraison possible (réf. 4906)
✆ **03 86 29 83 56 - 06 82 45 98 16**

58 - Decize VENDS taureaux 18 mois + veaux année monte naturelle et insém., vêlage facile, toutes garanties sanitaires, ins. HBC. (réf. 49VB4)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais. (réf. 49VB3)
✆ **03 86 30 60 43 - 06 15 44 64 36**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais HBC 12 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vend génisse Lim prête DIA pour décembre Indem IBR.
✆ **06 85 87 37 29 ou 06 70 77 40 68**

69 - Cause cessation vds 1 génisse Montbéliarde terme fin décembre IA 38 Les Ardillats.
✆ **06 89 41 45 70**

69 - Vds taureaux charolais 2 et 3 ans HBC TGS.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds génisses Prim Holstein prêtes cause cessation laitière.
✆ **06 28 19 19 94**

69 - Vds vaches pour veaux et vaches au lait.
✆ **06 65 32 65 44**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 470B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends, cause retraite, 18 vaches pleines, indemnes IBR.
✆ **06 03 50 13 46**

Caprin

18 - A vendre chevrettes alpines, terme février.
✆ **06 14 85 04 00.**

26 - Vds chevrettes alpines de janv 13 prêtes à saillir élevage contrôle laitier
✆ **06 87 47 83 48 ou 04 75 25 02 16 (HR)**

69 - Vends bouc alpin né le 20/09/2013 élevage CL gene +.
✆ **04 74 66 94 07 HR**

Ovin

26 - Vds brebis pleines race Préalpes mise bas fin déc-janvier 2014, 100 euros pièce
✆ **06 25 81 66 52**

58 - VENDS agnelle Texel 8 mois, consommation - reproduction, 100 - 120 €. Voisin Nadine - 58380 Lucenay les Aix (réf. 4601)
✆ **03 86 50 75 39**

Porcin

42 - Vds porcelets Gascon 8 semaines Noir de Bigorr,65 euros / pièce ou au plus gros 2.50 euros / kg + reprod. M ou F
✆ **06 44 01 85 92**

69 - Vends cochons entre 160 kgs et 200 kgs - 2 euros/kg.
✆ **06 20 32 65 08 ou 04 78 48 55 13**

Equin

42 - Vds belle pouliche Comtoise PP 10 mois Bai crins noirs trés docile licolée
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

Chien

39 - Vds chiots type griffon, parents extra rapprocheur, mère insert 250269600609015
✆ **06 58 17 61 47**

58 - VENDS chiots Briard non LOF nés le 15/09/2013, mère puccée n° 250269801053219 (réf. 49VB2)
✆ **06 12 37 42 98**

71 - Part. vd 5 chiots, Pts Bergers des Pyrénées, M. F., non Lof, 2 mois, pts visibles, pucés, vacc., tat. mère n° 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

La semaine prochaine avec votre journal



Votre agenda 2014 !

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN010014 - ALSACE
CHARGE DE MISSIONS H/F
Syndicat professionnel viticole recrute dans le cadre d'un remplacement de congé maternité. Aura en charge des activités liées à la mission de l'organisme de défense et de gestion : Participation aux différentes missions (appui technique en viticulture et en oenologie, suivi d'exploitations, organisation de dégustations de vins etc.). Participation aux travaux de gestion des appellations viticoles alsaciennes (cartographie, délimitation, hiérarchisation). BAC+2 mini. avec expérience, de préférence. Connaissances en viticulture et en œoenologie indispensables. Intérêt marqué pour le produit et ses producteurs, ouverture d'esprit, capacité rédactionnelle, polyvalence et adaptabilité exigées. Esprit d'équipe. Maîtrise des outils informatiques. La connaissance des outils de SIG serait un plus. Permis VL + véhicule. Entrée en janvier 2014. CDD 8 mois. Rémunération selon grille et profil.

AN010141 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR GENERAL TECHNIQUE H/F
Exploitation viticole de 160 ha (Brouilly, Beaujolais et Beaujolais villages) Assurez la vinification sur 2 sites (5000 à 7000hl) avec 25 salariés permanents et 200 vendangeurs. Objectif : respecter les terroirs, qualité des vins, couts production. Encadrez les taches commerciales, administratives et sociales. Form. sup. Exp confirmée et reconnue dans la gestion d'une exploitation viticole de qualité. Autonome et polyvalent.

AN008981 - ALSACE
ASSISTANT COMMERCIAL BUREAU ALSACE H/F
Société de Négoce de Matières Premières pour l'Alimentation Animale recherche dans le cadre de son développement. Basé sur notre bureau alsacien, vous serez responsable, en lien avec l'équipe commerciale, du suivi clients et de la prospection téléphonique des éleveurs pour développer l'utilisation des coproduits en élevage. Vous aurez également en charge le suivi des rotations. Vous travaillerez en binôme avec les responsables de zone, et en lien avec le service logistique et les fournisseurs. Vous avez une bonne connaissance du milieu agricole et de l'élevage. Votre sens du contact et de la communication seront des atouts appréciés. Nous vous proposons un poste en CDI avec une rémunération fixe + prime de résultat. Date d'entrée dès que possible.

AN008968 - DOUBS
TECHNICIEN GROUPEMENT DE COMMERCIALISATION DE REPRODUCTEURS LAITIERS H/F
Coopérative d'élevage et d'insémination à dimension régionale porteuse d'un projet très ambitieux de développement de la commercialisation de bovins reproducteurs laitiers en France et à l'export. Vous êtes en charge des ventes sur la France. Vous supervisez le ramassage des animaux et vous êtes chargé du tri et de la préparation des lots pour la France et l'export. Vous êtes chargé du bon déroulement du choix des animaux par les clients France et export. En partenariat avec notre vétérinaire, vous êtes en charge du suivi sanitaire des lots pour l'export et du bon déroulement des quarantaines. BTS avec expérience ou ingénieur. Très bonne connaissance des bovins laitiers. Grande rigueur administrative. Aptitude au travail en équipe. Maitrise des outils informatiques (WORD/EXCEL). CDI temps plein à pourvoir dès à présent. Véhicule de service Rémunération selon profil.

AN010064 - VOSGES
CONSEILLER ELEVAGE PRODUCTION H/F
OPA qui emploie plus de 85 collaborateurs au service du développement agricole et du conseil technico-économique aux agriculteurs du département recrute dans le cadre de son activité de conseil spécialisé en élevage et production laitière. En qualité de conseiller en production laitière, vous dispensez dans les élevages les outils et les conseils techniques et stratégiques sur tous les points clés de la production laitière (suivi de troupeau, qualité du lait, nutrition, élevage des génisses....) Avec les conseillers élevage de la chambre d'agriculture, vous vulgarisez auprès des éleveurs les nouvelles pratiques et technologies en production laitière. Vous leur apportez les nouvelles connaissances et les outils d'aide à la décision leur permettant d'améliorer leur revenu et leur organisation du travail. Technicien élevage ou licence professionnelle, avec une expérience souhaitée en production laitière. Passionné d'élevage, vous êtes ouvert à l'innovation. Vous souhaitez exercer au quotidien un métier de conseil dans les exploitations, au plus proche des éleveurs. Vous êtes reconnu pour votre sens relationnel et vos capacités 'écoute. Vous savez créer rapidement un climat de confiance avec vos interlocuteurs. Prise de poste immédiate. CDI; Lieu de travail : Epinal avec déplacement sur le département et la région. Statut : Selon grille.

AN010162 - YONNE - COTE D'OR - CHER - LOIRET
TECHNICO-COMMERCIAL AVICOLE H/F
PME multi-sites. Vous assurez le suivi technique d'élevages de volailles labels et certifiées au sein d'une équipe composée de 6 personnes et avec la collaboration d'un cabinet vétérinaire extérieur. Vous êtes en relation avec la firme service de la nutrition. Vous assurez le suivi technique d'élevages de volailles labels et certifiées au sein d'une équipe composée de 6 personnes et avec la collaboration d'un cabinet vétérinaire extérieur.Vous êtes en relation avec la firme service de la nutrition, participez à l'évolution des gammes alimentaires. Vous êtes également amené à développer l'activité à travers la proposition et le suivi des projets ou de rénovation de bâtiments, en relation avec différents fournisseurs, financeurs, abatteurs, coopératives, groupements... Vous avez une formation technique agricole de base. Vous êtes rigoureux, impliqué et dynamique. Vos qualités relationnelles, votre enthousiasme et votre capacité à convaincre seront vos atouts pour réussir dans ce poste. Débutants acceptés. Formation technique et commerciale assurées. Rémunération attractive : 13ème mois, primes variables, véhicule, mutuelle, CE ...

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr



VOTRE HERSE DE PRAIRIE
LIVRÉE EN DÉCEMBRE 2013
FACTURÉE EN DÉCEMBRE 2013
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*
*offre soumise à conditions

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr



*offre soumise à conditions
VOTRE PLATEAU 8M 9T
LIVRÉ EN DÉCEMBRE 2013
FACTURÉ EN DÉCEMBRE 2013
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
BÂTIMENT GALVANISÉ
FABRICATION FRANÇAISE



*offre soumise à conditions
VOTRE BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20 M x 24M
ENCORE LIVRÉ EN DÉCEMBRE 2013
FACTURÉ EN DÉCEMBRE 2013
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR›ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS



Le masque AIR›ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EFT. Photos non contractuelles

Carrosserie LAURAN
• Achat • Vente
• Reprise • Réparations
VÉHICULES UTILITAIRES D'OCCASION
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES
— STOCK PERMANENT —
REMORQUES AGRICOLES - BENNES
PLATEAUX - BÉTAILLÈRES
RN 88 - 81190 LES FARGUETTES
Tél. 05 63 76 54 52 - Port. 06 82 80 87 24
www.carrosserieauran.com

en KIT Bâti Tôle
Aménagement Intérieur
Rénovation de Bâti métal
Mur • Cloison • Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS



Toiture • Bardage
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60
RC 489939819

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr

SENSATIONNEL ! HT = TTC (1) TVA OFFERTE
Du 01/12/13 au 31/12/13
PAYEZ EN 11 FOIS À 0 %** ! Dernière échéance en décembre 2014

HT = TTC HT = TTC HT = TTC HT = TTC HT = TTC

LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 x 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
➤ Existe en 2x3 m et en version "non isolé"

COUVERTURE EN TÔLE ONDULÉE ANTI-CONDENSATION
TUNNEL H 3,90 m x l 8 m x L 10 m et plus
Le + Beiser Plaques translucides intégrées
NOUVEAU
➤ Structure 100 % galvanisée
➤ Existe en longueur : 20 et 30 m
6960,72 € TTC => 5820 € TTC (1) Livré
ÉCONOMIE 1140,72 € TTC

BARRIÈRES GALVANISÉES
NOURRISSEUR À VEAUX SUR BARRIÈRE
BARRIÈRE DE PRAIRIE ET DE STABULATION 4 ET 5 TUBES
LIBRE-SERVICE
BARRIÈRE CORNADIS

ABREUVOIRS
NOUVEAU
TOUTE UNE GAMME DISPONIBLE SOUS 48 H*** !
➤ Abreuvoirs chauffants
➤ Abreuvoirs à niveau constant
➤ Buses isolantes
➤ Pompe de pâture,...
*** Supplément pour coût de transport sous 48h

BAC DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE 4 M
➤ Existe en 2, 6 et 8 m
➤ Demande sur mesure possible
TRAITEMENT DES EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES
4025,74 € TTC => 3 366 € TTC (1) Livré
ÉCONOMIE 659,74 € TTC

BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION
18 x 8 M
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES CONTACTEZ-NOUS !
BÂCHE POUR COUVERTURE DE BOIS ÉGALEMENT DISPONIBLE EN 18 x 2 M
CONTACTEZ-NOUS !

STATION FUEL POLYÉTHYLÈNE SANS ODEUR DOUBLE PAROI 2 000 L
MODÈLE "CONFORT+"
CUVE GARANTIE 15 ANS
➤ Avec enrouleur automatique 8 m
➤ Existe en 750 L, 1000 L et 1500 L et en version pour l'AdBlue®

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS 5 M - Ø 800
➤ Ø 600 à 1300 mm
➤ Longueur 2 à 8 m
803,71 € TTC => 672 € TTC (1) Livré
ÉCONOMIE 131,71 € TTC
EXISTE EN INOX, GALVA ET PLASTIQUE
LE LEADER DE L'AUGE !

(1) Offre non cumulable avec les prix dégressifs et les autres remises en cours. Prix hors PFF, frais d'emballage et divers. Offre valable sur notre catalogue sauf sur la famille transport et tôle, les stations fuel 1er prix, réserve à incendie, les barrières d'élevage, les auges 1er prix, les vis à grains sur chariot, le chariot de transport pour roue agricole, le broyeur de haies, les batteries, bâches d'ensilage, piquet fer en T et la boutique Beiser. Dans la limite des stocks disponibles. * En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions. © Beiser Environnement - Décembre 2013. Photos non contractuelles.

HT = TTC HT = TTC HT = TTC HT = TTC HT = TTC

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besançon

SAS D.M.H

Société Par Actions Simplifiée
au Capital de 4.000 euros
Siège social : ZA sous le Moulin
39140 Bletterans
RCS Lons Le Saunier 523 792 091

Avis de modification
Décision du 15/11/13 : Transfert du siège social qui était à ZA sous le Moulin 39140 Bletterans au 16 rue du Colombier 21200 Vignoles. En conséquence, la Société DMH fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Côte d'Or désormais compétent à son égard. Augmentation du capital : augmentation du capital initialement fixé à 4.000 euros d'une somme de 6.000 euros par voie d'apport en numéraire pour le porter à 10.000 euros. Transformation de la Société en EURL, sans création d'un être moral nouveau et adoption du texte des statuts qui régiront désormais la société. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 10.000 euros. Président : Monsieur
David Martin demeurant 16 rue du Colombier 21200 Vignoles.
L'objet social, le siège social, la durée de la société, demeurent inchangés.
Pour avis. Le Président.

AL214911307

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date du 21 novembre 2013, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Raison sociale : QUETIGNY FITNESS
Forme : EURL
Capital social : cinq mille (5 000) euros en apport en numéraires divisé en cinq mille (5 000) parts sociales de un (1) euro chacune.
Durée : 99 ans
Siège social : 3 rue du Platane 21800 Quétigny
Objet social : - l'exploitation par tous moyens de tous centres de remise en forme et amincissement, coaching minceur et sportif, consultation diététique
- la vente de produits diététiques, compléments alimentaires et accessoires forme et bien-être
Gérante : Madame Sandrine Bottemer née le 10 janvier 1969 à Algrange (57) de nationalité française demeurant 6 rue Grenot 25000 Besançon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, le représentant légal

AL214911299

Suivant un acte établi sous seing privé en date du 29 novembre 2013, les associés ont crée la société aux caractéristiques suivantes:
Forme : Société Civile
Dénomination : Société Civile Saint Warhol
Objet : La société a pour objet l'exploitation et ou la gestion, par achat, vente, location, de biens mobiliers tel que matériels neufs ou d'occasions et plus généralement, toutes opérations de nature à accroître son patrimoine.
Capital Variable Initial : 60 000 € divisé en 6 000 parts de 10 €
Siège social : 8 rue du Champ Perdrix ,- Fleurey sur Ouche (Côte d'or)
Durée : 99 années
Gérant : Anne Marie Saint-Dizier - 8 rue du Champ Perdrix à Fleurey s/Ouche (Côte d'Or)
Cession des parts : soumise à agrément
Le représentant légal

AL214911306

TRANSFERT DE SIÈGE

SELARL DOCTEUR JEAN-CLAUDE SCHAAL

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euro
Ancien Siège social :
122 Avenue Ferdinand Janvier
07100 Annonay
Nouveau Siège social :
Polyclinique du Parc, Drevon 18,
Cour du Général de Gaulle - 21000 Dijon
449 531 060 RCS Aubenas

Transfert du siège social
L'Assemblée Générale en date du 12 novembre 2013 a décidé de transférer le siège social de la société du 122, Avenue Ferdinand Janvier, 07100 Annonay, au Polyclinique du Parc Drevon 18, Cour du Général de Gaulle, 21000 Dijon, avec effet au 12 novembre 2013.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

AL214911298

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DUFOULEUR

Groupement foncier agricole
au capital de 2.000 €uros
Siège : Quincey (21700)
512 372 905 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Novembre 2013, le siège social a été transféré de **Quincey (21700) à Nuits Saint Georges (21700)**, 15 Rue Thurot.
L'article 5 (Siège social) des statuts a été modifié en conséquence.
La gérance

AL214911302

I.O CONSULTING

SARLU au capital de 8 000 euros
8 rue Daubenton - 21000 Dijon
477 864 599 RCS Dijon.

Le 28/11/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 30 rue de Breban 51200 épernay à compter du 09/12/2013.
Immatriculation au RCS de Reims.

AL214911305

MAÎTRE CHRISTOPHE NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

MARCELIN POTIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 200 euros
Siège social : 3 Bd Eiffel, 21600 Ouges
En cours de transfert
15 rue Valentin Privé - 89300 Joigny
412 729 899 RCS Dijon.

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2013, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 3 Bd Eiffel, 21600 Ouges au 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.Pour avis, la Gérance.

AL214911308

NOMINATION

SAS SANGLIER

S.A.S. au capital de 1.000 €
Siège social : 21190 Meursault
Rue du Pied de la Forêt
529 010 639 RCS Dijon

Par D.A.U. du 18/11/2013, M. Jérémy Seysses demeurant 15, rue Paul Cabet 21700 Nuit Saint Georges a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Robert Bohr, démissionnaire.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL214911304

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DU DOMAINE RENE MANUEL

SCI au capital de 579.911,95 €
Siège social : 21190 Meursault
Rue du Pied de la Forêt
314 210 980 RCS Dijon

Par décisions des Associés du 18/11/2013, M. Jérémy Seysses demeurant 15, rue Paul Cabet 21700 Nuit Saint Georges a été nommé en qualité de gérant en remplacement de M. Robert Bohr, démissionnaire.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL214911303

FUSION

SONEPAR SUD EST- SSE
SAS au capital de 2 923 155 euros
Siège social
120 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
RCS Lyon 956 500 367
(Société absorbante)
SOCIETE DIJONNAISE DE MATERIEL ÉLECTRIQUE- SDME
SAS au capital de 85 500 euros
Siège social
14 rue de Mayence 21078 Dijon
RCS Dijon 015 750 607
(Société absorbée)

Avis de fusion
Aux termes des documents suivants :
- Traité de fusion en date du 14/10/2013,
- Procès verbal des délibérations des associés de SSE en date du 31/10/2013,
- Procès verbal des délibérations des associés de SDME en date du 31/10/2013,
Il résulte que la société SSE a absorbée par voie de fusion la société SDME à qui elle a fait apport de la totalité de son actif, évalué à 15 582 181 euros à charge de la totalité de son passif, évalué à 10 261 072 euros, soit un actif net apporté d'un montant de 5 321 108 euros.
En rémunération de l'apport ainsi effectué par la société SDME, la société SSE a procédé à l'augmentation de son capital d'un montant de 150 euros par l'émission de 10 actions nouvelles au nominal de 15 euros le portant ainsi de 2 923 155 euros à 2 923 305 euros.
L'article 7 des statuts de SSE est modifié en conséquence
La différence entre le montant de l'actif apporté et le montant de l'augmentation du capital de CCF constitue une prime de fusion s'élevant à 7 318 euros.
Cette fusion est devenue définitive le 31 Octobre 2013 du fait de son approbation par les associés de chacune des deux sociétés. La société SDME est dissoute de plein droit sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation, SSE prenant en charge la totalité de son passif.
Pour avis,

AL214911301

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ATHEE: Parcelles de pré
2 ha 52 a 16 ca - Plate mare: ZC-100(J)-100(K)-101(J)-101(K)
9 a 50 ca - Champs de grette: ZA-73(J)-73(K)

Objectif : Maintien de l'occupant sur les parcelles
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214911309

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ATHEE: Parcelle de bois
12 a 68 ca - Les cognets ZB-2

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/01/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214911310

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LEGRAND PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue Joseph Boigues
58300 Decize
RCS Nevers 795 253 350

Aux termes d'une délibération en date du 1er Octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de Couverture
Zinguerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL584911418

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

sur le site www.infogreffe.fr
par minitel 3617 Infogreffe*
par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,06 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information légale sur les Entreprises

Par jugement en date du 27/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de cinq ans à l'égard de :
MONTERO Marina Viviane
14 rue de la Préfecture
58000 Nevers
RCS : 530 697 366

AL584911422

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Par jugement en date du 13/11/2013, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de
GALERIE COMMERCIALE PARISIENNE
231, rue Saint Denis
75002 Paris
R.C.S. : 350 714 408
ETS Secondaire
GALERIE COMMERCIALE PARISIENNE
12, rue du Commerce
58200 Cosne sur Loire
a nommé liquidateur la SCP B.T.S.G. en la personne de Me Stéphane Gorrias 3 rue Troyon 75017 Paris. Date de cessation des paiements 13/05/2012 ; Les créanciers sont invités à produire leur titre de créance entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la présente publication au BODACC du présent jugement.
Le greffier

AL584911428

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 7 Janvier 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice, Place du Palais Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Ménestreau (Nièvre)
Une petite propriété rurale située à Nérondes
maison d'habitation, dépendances,terrain arboré
sur la mise à Prix de :40 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant Me Antoine MACQUART-MOULIN .
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
Pour tous renseignements s'adresser:
1.A Me Antoine MACQUART-MOULIN avocat membre de la SCP A.MACQUART-MOULIN,JL BALLERET 6 Avenue Marceau Tél : 03.86.61.21.05.poursuivant la vente et rédacteur du cahier des conditions de la vente
2.Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers où est déposé le cahier des condition de la vente
3.La visite est prévue le Vendredi 20 décembre 2013 à 11h sur place par Maitre Stephane Macheda, huissier de justice 4 rue du Grand Marché 58500 Clamecy (Tél : 03.86.85.14.53).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL584911414

CHANGEMENT DE NOM

Mme HEDELINE épouse CHIARONI (CÉLINE, CHANTAL) demeurant 19 avenue Michel Baroin à Ouroux en Morvan (Nièvre) agissant au nom de son enfant mineur BOBIS-ALBERTI né BOBIS (BENJAMIN, THIERRY) né le 14 mai 1997 à Pertuis (Vaucluse) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ce mineur celui de : BOBIS

AL584911415

M. BOBIS-ALBERTI né BOBIS (BRENDAN, MARTIN-PIERRE, JEAN-CHARLES, FRANOIS) né le 13 septembre 1995 à Pertuis (Vaucluse) demeurant 19 avenue Michel Baroin à Ouroux en Morvan (Nièvre) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : BOBIS

AL584911417

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 août 2013 à Baye 58110, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
LA MARINE, SARL au capital de 100 €,
Siège social: Baye 58110 Bazolles,
Objet : restaurant, bar, vente à emporter, et vente d'objets publicitaire ;
Durée :99 ans ; exercice social 31/10 ;
Gérante : Mme Graz Sylvie demeurant 6 rue du commerce 58330 Saint Saulge.
Immatriculation RCS de Nevers.

AL584911379

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en datedu 27 novembre 2013, à Saint Eloi,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KEVALEX.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : Remeron, 6 Imp des Chênes, 58000 Saint Eloi.
Objet : Acquisition, Administration,Gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Pasd'agrément saut Tiers.
Gérance : Mme Chouakria Sandrine, 6 Imp des Chênes, 58000 Saint Eloi Mr Chouakria William, 6 Imp des Chênes, 58000 Saint Eloi.La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis La Gérance.

AL584911406

GAEC BESSON

Domaine de Nioux
58470 Saincaize Meauce

Par acte sous seing privé en date du 1er novembre 2013, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun BESSON dont le siège social est fixé au Domaine de Nioux , 58470 Saincaize Meauce.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 14 juin 2013
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL584911412

EARL DE LA MAISONNETTE

Au capital de 444.000 euros
29 Route de Charmoy - 58500 Oisy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de la MAISONNETTE prenant effet au 1er novembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes:
Forme :Société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de la MAISONNETTE
Siège social: 29 Route de Charmoy, 58500 Oisy
Associé gérant : M. MILLOT Didier, demeurant 29 Route de Charmoy, 58500 Oisy
Capital social : 444.000 euros divisé en 4.440 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL584911413

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS du 26 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLLOMB - CHATEL
Forme : Société civile régie par l'article 36 de la loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 et les dispositions du Code Civil.
Capital : 15.000 €
Siège : 5, rue de la Parcheminerie 58000 Nevers.
Objet : Faciliter à chacun de ses associés l'exercice de son activité par la mise en commun de tous moyens utiles à la profession de chirurgien dentiste.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CLAMECY (AA 13/083):
31 a 81 ca
- Vaugorges: BT-40
Cmne de SAINT-MARTIN-DU-PUY (AA 13/081)
Avec bâtiments habitation et exploitation
Biens occupés sur partie:
8 ha 16 a 11 ca
- Bonne chevre: D-16 - Champ fontaine: D-226 - Champ penot: D-852-853 - Champ tardy: AI-296 - Dessus la brule: D-63-73-74 - La comme maubert: D-367 - Le champ creux: D-183 - Le crotot: D-831-832
- Le pre aux clercs: D-221 - Les bouchotes: D-159-173 - Les commes: D-240
- Les meulotes: D-280 - Les rapees: D-684 - Plainefas: AI-27-33-34 - Sur le vernay: D-790-795-800
Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (AA 13/085):
6 ha 64 a 90 ca
- Le rompois: B-86
Cmne de TRESNAY (AA 13/086)
Fonds libre courant 2014:
12 ha 40 a 80 ca
- La cumine: B-574 - Le palais: B-566-567(*) - Les champs bonnages: B-575-576 (partie)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584911426

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Apports en numéraire : 7.500 euros.
Apport en nature : 7.500 € consistant en mobilier et bénéfice de contrats de créditbail portant sur équipements pour soins dentaires.
Gérantes :
Mme Sophie Collomb, dt 34 A, rue du Général Sorbier 58000 Nevers
Mme Elodie Chatel, dt 17, rue des Récollets 58000 Nevers
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Pour avis, la gérance

AL584911416

GAEC BERGER JEAN-LUC ET JULIEN

La Chassagne,- 58170 Poil

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun BERGER Jean-Luc et Julien dont le siège social est fixé à La Chassagne 58170 Poil.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 4 octobre 2013.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL584911423

SCPA Denis Thuriot Laurence Strzalka
Avocats associés
16 rue de Lourdes, BP 606
58006 Nevers Cedex
Tél : 03.86.36.30.00
Fax : 03.86.59.07.20
Mail : SCP2PL@wanadoo.fr

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 novembre 2013, enregistré le 12 novembre 2013 au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers - bordereau numéro 2013/1 358 Case N°1, il a été constitué une société civile immobilière :
Dénomination sociale : S.C.I. MODA.
Capital : 200 € divisés en 200 parts sociales d'un montant de 1 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Siège social : 34 bis Route de Conflans à Marzy (58180).
Objet : acquisition de biens et droits immobiliers, avec ou sans démembrement, par achats, apports, échanges ou autrement, éventuellement leur aliénation ultérieure, la souscription de tous emprunts ou autres opérations financières nécessaires à ces opérations et, d'une manière générale, toutes opérations de nature mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Xavier Morel, demeurant 34 bis Route de Conflans (58180) Marzy, a été désigné statutairement en qualité de gérant associé.
Lieu de l'établissement : 34 bis Route de Conflans (58180) Marzy.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention.
Signé : Me Thuriot, Avocat

AL584911424

SCPA Denis Thuriot Laurence Strzalka
Avocats associés
16 rue de Lourdes, BP 606
58006 Nevers Cedex
Tél : 03.86.36.30.00
Fax : 03.86.59.07.20
Mail : SCP2PL@wanadoo.fr

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 novembre 2013, enregistré le 12 novembre 2013 au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers ,- bordereau N° 2013/1 358 Case N°3, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : SARL CLUB VERT MOULINS (C.V.M.)
Capital : 8.000 € divisés en 800 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Siège social : 34 bis Route de Conflans à Marzy (58180).
Objet : exploitation de tout centre de remise en forme et bien-être, location de salle de réception, dispense des cours et de la formation relatifs aux activités de remise en forme et bien-être, ainsi qu'à caractère sportif, vente de produits alimentaires et non alimentaires, création, acquisition, location, prise à bail, installation et exploitation de tous établissements se rapportant auxdites activités, et plus généralement toutes opérations favorisant le but poursuivi par la société.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Xavier Morel, demeurant 34 bis Route de Conflans (58180) Marzy, a été désigné statutairement gérant associé.
Lieu de l'établissement : 8 rue de Refembre (03000) Moulins.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention
Signé : Me Thuriot, Avocat

AL584911425

EARL JOUVET

Vilaine 58700 Lurcy Le Bourg
Au capital de 437.500 euros

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL JOUVET prenant effet au 1er novembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination : EARL JOUVET
Siège social : Vilaine,58700 Lurcy le Bourg
Associé gérant : M. Jouvet Hervé, demeurant Vilaine, 58700 Lurcy le Bourg
Capital social : 437.500 euros divisé en 4.375 parts de 100 euros représentant des biens mobiliers agricoles
Durée : 99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL584911430

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CHRISTAL HOTEL VILLA DU PARC

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 €
Siège Social : 16 Ter et 18 Rue de Lourdes
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 484 734 777 - 2005 B 268

L'AGE du 31/10/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Claude Boursier, demeurant 60 rue Saint Sauveur, le Cannet (06110) et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL584911284

S.C.I SAINT PIERRE

en liquidation
Société civile immobilière
au capital de 3 048.98 €
Siège social : L'étang, RN 7
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS Nevers D 388 804 882

L'AGO du 30/11/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL584911351

RIVE REPUBLIQUE

Société Civile Immobilière
Au capital de 38.112,25 euros
Siège social : 7 bis Boulevard de la République
58000 Nevers
Siège de la liquidation: 3 rue du Bengy,
Parc d'Activités Tertiaire du Bengy
58640 Varennes Vauzelles.
R.C.S. Nevers 329 903 488
Liquidateur: M. Philippe Menuel

Il résulte de l'assemblée extraordinaire des associés du 15 novembre 2013, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, à compter du même jour et la nomination, en qualité de liquidateur de M. Philippe Menuel demeurant 63 route de Foncelin, 58640 Varennes Vauzelles
Le siège de la liquidation est fixé 3 rue du Bengy, Parc d'Activités Tertiaire du Bengy, 58640 Varennes Vauzelles
Pour avis, le liquidateur.

AL584911407

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE M. L.

Société Civile sans statut légal particulier
au capital de 15.244,90 €
Siège social
Rue Francis Garnier 58000 Nevers
382 763 167 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale du 18 novembre 2013 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Jean-Claude Loiseau, dt 1 rue François Charrier 58000 Nevers, a été désigné liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur, J.-C. Loiseau

AL584911419

LA FEUILLE DE CHÊNE

SAS au capital de 60000 €
Siège social :
La Cave, 58270 Beaumont-Sardolles
517 608 956 RCS de Nevers

L'AGE du 23/11/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 23/11/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Tripod Danielle, demeurant Château du Chêne La Cave, 58270 Beaumont-Sardolles, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL584911427

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 41000 Blois

TRANS TIME

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 155 Avenue du Stand, Challuy
58000 Nevers
RCS Nevers 383 798 030

Le 21 Novembre 2013, l'associé unique a augmenté le capital social pour le porter à 250 000 euros.
la Gérance
Jean Pierre CAILHOL

AL584911421

ADJUCATION

Notaires
S.C.P. Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY
Notaires 14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne - Cours-sur-Loire
Tél. 03.86.39.30.00.

ADJUDICATION

Par le ministère de **Maître Jean-Paul Jacob**, Notaire
A l'annexe l'Office Notarial à Donzy (58220), 10, Rue de la Bertine
Le Jeudi 12 Décembre 2013 à 14 heures
A la requête des consorts **Millards-Letort** et conformément au jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bourges en date du 17 janvier 2013 ordonnant la vente par adjudication sur licitation,
Des immeubles ci-après désignés :
Lot unique :
à Cuncy- les-Varzy (Nièvre)
Une parcelle de terre
Cadastrée Section ZD N° 3 pour 5ha81a00ca
Mise à prix : **Quinze Mille Euros** (15.000,00 EUR)
Les charges, clauses et conditions sont énoncées au cahier des charges détenu par Maître Jean-Paul Jacob.
Frais préalables, droits et émoluments en sus.
Maître JACOB, Notaire.

AL584911411

NON DISSOLUTION

« MISS T HAIR »

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique au capital de 200 Euros
Siège Social : 40 rue Gambetta
58600 Fourchambault
R.C.S Nevers 752 462 473 ,-2012 B 142

Aux termes d'une décision en date du 29/10/2013, l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis. La Gérance.

AL584911355

TRANSFERT DE SIÈGE

S.A.R.L. KAPS FRANCE

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 20 000 €
Siège Social : 24 Rue du 4 Septembre
58600 Fourchambault
R.C.S. Nevers 750 982 852 ,- 2012 B 86

L'AGE du 18/11/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 39 Rue de Verdun, 58640 Varennes Vauzelles, à compter du 18/11/2013. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL584911341

ERIC BLANCHECOTTE CAROLE BOIRIN

Société Civile Professionnelle d'Avocats
au capital de 62.000 euros
Siège social : 6, rue de la Basilique
58000 Nevers
484 786 215 RCS Nevers

L'assemblée générale du 28 octobre 2013 a décidé de transférer le siège social de 4 place des Reines de Pologne, 58000 Nevers au 6 rue de la Basilique, 58000 Nevers
Pour avis, la gérance,

AL584911408

CESSION DE PARTS

SARL KISMET

SARL au capital de 5 000,00 €,
Siège social: 12, rue du Dc Roux
18100 Vierzon.
RCS 513512772 Bourges

L'AGE du 22/11/13 a approuvé la cession des parts sociales numérotées de 1 à 39 appartenant à M Yildirim Dogan, en faveur de M Yildirim Yilmaz, la cession des parts sociales numérotées de 40 a 100 appartenant a Mme Yildirim Medine en faveur de M Yildirim Ferhat, le transfert du siège sociale au Lotissement Le Clos des Brunettes n° 49 à 58340 Cercy La Tour à compter du 25 novembre 2013. La modification sera enregistrée au RCS de Nevers

AL584911410

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI ANNE MARIEDO

Société civile Immobilière
au capital de 304,90 €
Siège social : La Cour du Bois
58380 Lucenay les Aix
351 617 634 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 5 novembre 2013, l'Assemblée Générale a pris acte du décès de Monsieur Jean Jacques Fonverne en date du 10 janvier 2012 et décidé de ne pas le remplacer en qualité de cogérant de Madame Chantal Fonverne, exerçant seule la qualité de gérante depuis cette date.
Pour avis
La Gérance

AL584911429

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ALARME BUREAU DE CONCEPTS EN SECURITE

A.B.C SECURITE
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 40.000 euros
ZI Terres du Canada - 89470 Monéteau

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013 a décidé à effet du 1er janvier 2013 de transformer la société anonyme en société par actions simplifiée de :
ALARME BUREAU DE CONCEPTS EN SECURITE
A.B.C SECURITE
Seules les dispositions légales et réglementaires de la société par actions simplifiée modifient les dispositions applicables aux sociétés anonymes. Le siège social, l'objet, la durée, le capital social, la date de clôture sont inchangés.
Monsieur Frédéric Lombard de Chabannes est conservé au poste de président ,de la société
Immatriculation : au RCS Auxerre
Pour avis

AL894911521

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

B.T.A. SERVICE PLUS

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : 23 Rue des Lombards
Le Fay, 89100 Nailly
501641047 RCS Sens

Le 11/11/2013 l'associé unique a modifié la dénomination sociale par KENGO'SERVICES et l'objet social qui devient « La fourniture de tous matériels électriques, la maintenance de toutes installations électriques et le nettoyage des dispositifs, le démantèlement d'installations électriques, la récupération, la rénovation la destruction et le recyclage de tous matériels électriques. La vente de tous matériels électriques d'occasion, la location de tous matériels électriques (outillage et matériels). La location de tous véhicules (petits utilitaires, utilitaires, camions-ateliers, véhicules commerciaux et de direction).

AL894911532

ATCF

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons
89100 Sens
481.194.033 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 1er novembre 2013, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du ZAC des Vauguillettes - 1 Boulevard des Noyers Pompons, 89100 Sens au 17 rue du Général Leclerc 89100 Sens, à effet du même jour,
- de modifier la date de clôture de l'exercice social au 30 juin,
- de modifier en conséquence les articles 4 et 6 des statuts.
- de nommer en qualité de co-gérante pour une durée indéterminée : Madame Christelle Masson demeurant 2 bis Grande Rue - Vallières 89260 Thorigny sur Oreuse
Pour avis
La Gérance

AL894911539

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

le Mardi 14 janvier 2014 à 11 H 00
au TGI de Sens (89), au Palais de Justice,
1 rue du Palais de Justice

un immeuble à usage d'habitation **à Joigny (89)**
17 rue Saint Jacques
comprenant au sous-sol : hall, 6 caves, chaufferie, salle forte, vestiaires, sanitaires, w.-c.
au rez-de-chaussée : hall d'entrée, salle de réception, 7 pièces, palier
au 1er étage : palier, grande salle de réception, vestibule, cuisine, arrière-cuisine, séjour,

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 26/11/2013 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SARL LBDP** 9 avenue Hoche 89000 Auxerre (Conseil, bureau d'études) RCS Nanterre 753 113 273. Les déclarations de créances sont à déclarer entre les mains du Liquidateur : Me Patrick LEGRAS de GRANCOURT - 31, Avenue Fontaine de Rolle 92000 Nanterre dans les 2 mois qui suivent la parution de la présente décision au BODACC.

AL894911551

salon, 5 pièces, salle de bain, dégagements - au 2ème étage mansardé : combles, greniers
Garages attenants. Toit terrasse. Terrain.
Le tout cadastré section AE n° 182 pour 12 ares 37 centiares ,- Occupé.
Mise à prix : 517.000 Euros
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à **Maître Carole Durif**, Avocat au Barreau de Sens,
demeurant 10 quai Jean Moulin, 89100 Sens,
Tél. : 03 86 72 03 00
à Maître Fabrice Pommier, membre de l'association AMIGUES - AUBERTY - JOUARY - POMMIER, Avocat à Paris 7ème, 215 bis boulevard Saint-Germain
Tél. : 01 45 44 43 01 (de 10 H à 12 H) - Mail: f.pommier@amigues.com - www.apja.fr
Aucune visite ne sera organisée

AL894911400

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 14 janvier 2014 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

2 parcelles de terrain à bâtir à Vaudeurs (89)
Rue du Château d'Eau- Lieudit « Chemin d'Arces »
L'une de 13 a 87 ca - L'autre de 10 a 00 ca - Libres
Mise à prix : 30.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER ,- SERRê ,- FLEURIER ,- FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Jeudi 2 janvier 2014 à 14 h 30

AL894911448

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 14 janvier 2014 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

à Sepeaux (89)
1°) une maison d'habitation, **Lieudit « Rue des Marches »**
1 rue des Marches, à l'angle de la rue du Vert Galant
de **3 pièces principales**, avec cellier, dépendance, grenier au-dessus, et cour.
Le tout sur un terrain de 02 a 40 ca
2°) un terrain, Lieudit « Le Village », en face de la maison, **de 70 ca**
3°) un jardin, Lieudit « Sous le Clos », de 05 a 90 ca
- Ces biens semblent inoccupés -
Mise à prix : 40.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié, en cas de carence d'enchère
Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER ,- SERRê ,- FLEURIER ,- FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 30 décembre 2013 à 14 H 00

AL894911449

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 14 janvier 2014 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

une maison à Villechétive (89)
3 rue de Saint Ange
Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage. **De 3 pièces principales** et une mezzanine
Superficie : 114 m² environ. **Sur un terrain de 04 a 77 ca** - Occupée
Mise à prix : 70.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÊGNIER - SERRÊ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Jeudi 2 janvier 2014 à 16 H 00

AL894911284

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 novembre 2013 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : N'LIGHT
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Prestations de services techniques lors de spectacles ou événements (animation, son, éclairage, montage de structures,…), Location de matériels et d'équipements pour spectacles et événements,
Vente de matériels et d'équipements pour spectacles et événements.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 4 rue du Cimetière, Laborde, 89000 Auxerre
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants :Mme Anne Laure Cagnat, demeurant 4 rue du Cimetière, Laborde, 89000 Auxerre
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894911350

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2013 il été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PRO CONSEIL HABITAT 89
Capital :5 000 €, divisé en 500 parts de 100 €.
Siège social : Rue des Caillotes 89470 Monéteau
Objet : Isolation, assainissement des charpentes et entretien des toitures.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Adrien Lepée demeurant à Saint-Julien-du-Sault (89330), 38 rue du Bois Frileux.
La société sera immatriculée au RCS d' Auxerre.

AL894911375

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2013 à Sainte Vertu, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI OPPENEAU
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, administration, gestion d'immeubles.
Capital social : 1 600 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 1 Grande rue, 89310 Sainte Vertu.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant associé
M. André Oppeneau, demeurant à Sainte Vertu (Yonne), 1 grande rue,
Associés : M. Alexandre Oppeneau, demeurant à Sainte Vertu (Yonne), 1 grande rue,
- M. Thomas Oppeneau, demeurant à Sainte Vertu (Yonne), 1 grande rue,
Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894911457

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Irancy(Yonne) du 25 Novembre 2013, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SARL Christophe FERRARI
Forme : Société à responsabilité Limitée régie par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967 modifié.
Objet : Le négoce de vins, toutes opérations relatives aux vins, spiritueux, boissons, spécialités, etc….
Achats, ventes, prestations, commissions, courtages, etc….
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 7, Chemin des fossés 89290 Irancy
Durée : 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : - en numéraire 10 000,00 euros
Gérant : Monsieur Christophe Ferrari, domicilié à Irancy (Yonne) 7, Chemin des Fossés
Cessions de parts : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention
La gérance

AL894911499

ARMANTREPRISE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04 avril 2011 enregistré à Sens le 13/04/2011 bordereau no 2011/279 case 6, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000€ dont l'adresse du siège social est situé maintenant à Branches 26 grande rue 89113 depuis le 01/11/2013
L'objet social de la société est toutes activités de soudures, ferronneries, chaudronneries, assemblages de métaux, tôleries de précision, pour entreprises ou particuliers.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Armand Hérouart demeurant 26 grande rue 89113 Branches est désigné en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers.

AL894911523

Suivant acte SSP à Sens du 4 Novembre 2013, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : FRAICHEUR DU PLAT D'ETAIN
Siège : 13 Rue du Plat d'Etain, 89100 Sens
Objet : Le négoce de produits alimentaires, produits ménagers et généralement de tous produits de consommation courante. L'import et l'export desdits produits.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 500 euros
Gérance : Orhan Sen demeurant 2 Rue Gustave Ardoin 89100 Paron

AL894911527

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les carctéristiques suivantes :
Dénomination sociale : S.M. AUTOS
Forme sociale : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle
Siège social : 53 Avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre
Capital social : 6 000 euros
Siège social : 28, av.georges Pompidou
Objet social : Vente de véhicules automobiles
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Président : ISMAILI Mouaz demeurant à Sens (89100) 3, rue de la Fontaine
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL894911533

Par acte SSP du 25/11/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : APPART'89
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : 20 Lieu dit les Epenards, 89100 Gron.
Capital : 300 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Diot Viviane, demeurant 20 lieu-dit les Epenards, 89100 Gron.
Clause d'agrément : Cessions soumisent à agrément.
Immatriculation au RCS de Sens

AL894911535

Aux termes d'un acte authentique en date du 27 novembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : UN INSTANT DECO
Siège social : 3 rue de Vauluisant, La Charmée, 89190 Lailly
Forme : SASU
Capital : 1 000 euros
Objet social : La société a pour objet le conseil, la vente et la réalisation de prestations de services dans le cadre de la décoration et de valorisation de biens immobiliers (Home Staging) ainsi que la vente d'objets faits mains. La société réalise également de la décoration événementielle (Wedding planner, décoration de salle). De manière générale, la société pourra intervenir en tant que conseil en design et prestataire de service en travaux d'aménagement, de rangement, de décoration, d'ameublement et autres ainsi que de divers travaux réalisés par des entreprises professionnelles extérieures.
Président : Madame Jennifer PIE demeurant : 3 rue de vauluisant, La Charmée 89190 Lailly élu pour une durée de 99 années
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894911536

Par acte SSP du 28/11/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BCMN
Capital : 3 000 €, divisé en 300 parts de 10 €.
Siège social : 94 rue Thénard 89100 Sens
Objet : Toutes activités se rapportant à la restauration, plats à emporter.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Monsieur Nicolas Rétégui demeurant à Nailly (89100), 3 rue des Closeaux et Madame Blandine Serdin demeurant à Sens (89100), 21 boulevard de la Convention.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894911540

SARL AG PAYSAGE ÉLAGAGE

Le 25/11/2013 à Dixmont, il a été créé la société suivante :
Nom : AG PAYSAGE ELAGAGE
Forme : SARL
Siège social : 6 Rue de Gumery à Dixmont (89500)
Objet social : La société a pour objet :
- Les travaux de paysagiste et d'espaces verts;
- L'élagage ;
- Les travaux de petite maçonnerie paysagère: type pose de clôtures, construction d'allées, de bassins, de pergolas…
- La vente de bois de chauffage,

Durée : 99 ans
Capital social : 10 000 € divisé en 1 000 parts
Gérance : Chicouard Aurélien demeurant au 40 avenue de la Marne appartement 257 à Sens (89100) et Le Stum Guillaume demeurant au 23 rue du Stade à Domats (89150)
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL894911550

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne), le 26 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LE MILLESIME
Siège social : 53 Avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre
Objet social : Restaurant, pizzéria, traiteur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Philippe Brigeois demeurant 5 Bis Rue Fourier - 89000 Auxerre
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL894911554

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

Par acte ssp en date à Villeneuve la Guyard du 21/11/2013, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : GUILLON
Siège : 4 avenue des Promenades, 89340 Villeneuve la Guyard
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 500 €
Objet : maçonnerie générale
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Frédéric Guillon, demeurant 4 Avenue des Promenades, 89340 Villeneuve la Guyard.
La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894911555

Aux termes d'un acte SSP en date du 28 octobre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : M.S.C.L
Siège social : 8 Rue des Ballets, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Capital : 4 000 €
Objet social : Carrelage, faïence, chape traditionnelle, parquet en sous traitance, donneur d'ordre
Gérance : Monsieur Asenov Milev Atanas, 8, rue des Ballets, 89000 Auxerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894911558

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 novembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ZCS
Siège social : 47 rue Henri Dunant, 89100 Soucy
Forme : Société Civile Immobilière à capital variable
Capital minimum : 20 €, en dessous duquel il ne peut être réduit
Capital initial : 100 €
Capital maximum : 1000 €
Objet social : Gestion immobilière
Gérant : Monsieur François Xavier Souchard, 47 rue Henri Dunant, 89100 Soucy
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894911560

Constitution SSP à Jouy en date du 13-11-2013 de: Tony's immobilier.
Forme: SCI .
Capital: 20000 Euros.
Siège: 1 route des marais, 89150 Jouy.
Durée: 99 ans.
Co-gérance: Tony Pinto, 1 route des marais 89150 Jouy et Tony Campos, 24 bois des hayets 45320 Foucherolles.
Objet: Acquisition, revente, mise en location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales. RCS: Sens.

AL894911561

Aux termes d'un acte en date du 25/11/2013 reçu par Maître Benoît Depaquit, Notaire associé à Paris (75008), 5 avenue de Messine, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI FAIRY
Forme : Société civile immobilière
Objet : La détention, la gestion et l'organisation «en bon père de famille» d'un patrimoine familial immobilier et mobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propriété ou en pleine-propriété.
Siège social : Les Caves 89190 Les Clermois
Capital : 410.700,00 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculationau R.C.S.
Cession des parts : cessions libres entre associés ; soumises à agrément dans les autres cas
Gérance : Madame Amanda Maruani demeurant 85 rue de Sèvres - 75006 Paris
La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL894911567

DISSOLUTION LIQUIDATION

FRITE MINUTE

EURL en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège : 5 Rue des Charonnes
89100 Malay le Grand
505 250 928 RCS Sens

Par délibération du 28 février 2013, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur M. Théroine Anthony demeurant 5 Rue des Charonnes - 89100 Malay le Grand a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 28.02.2013, a constaté l'absence de produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Dépôt au RCS de Sens.

AL894911045

EQUICHOICE SARLU

au capital de 8000 euros,
7 rue des butteaux - 89800 Chablis
508 879 822 RCS Auxerre.

Le 25/11/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2013, nommé liquidateur Mlle Vignaud Marion, 7 rue des butteaux 89800 Chablis, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépot au RCS de Auxerre.

AL894911530

ARCANES ASSOCIES ILE DE FRANCE

SARL au capital de 4 000 euros
09 la Huronnerie - 89330 Verlin
481 604 114 RCS Sens.

Le 31/10/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/10/2013, nommé liquidateur Mme Hermier épouse Vantieghem Céline, 09 la Huronnerie 89330 Verlin et fixé le siège de liquidation au siège social.
Dépôt au RCS de Sens

AL894911547

I2SPHERES

SARL au capital de 6000 Euros
1 chemin des sablons Sarrigny,
89110 Poilly sur Tholon
482215712 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGO en date du 30 novembre 2013 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame Noël Laurence, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Sens

AL894911557

MODIFICATION DE CAPITAL

S.C.I. GEDEDENT

Société civile immobilière
au capital de 90 euros porté à 900 euros
Siège social : 29 Quai du Général Leclerc
89300 Joigny
RCS Sens 428708267

Par décision en date du 25 novembre 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de 810 euros par l'incorporation directe de réserves au capital.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix euros (90 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à neuf cents euros (900 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL894911490

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche B.P.173
89003 Auxerre cedex

GARAGE BOUVRET

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
porté à 65 000 euros
Siège social : 7 rue Louis Renault,
89000 Auxerre
RCS Auxerre 309 046 803

Par décision en date du 28 novembre 2013, l'associé unique a augmenté le capital social d'une somme de 50 000 euros, par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 15 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 65 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL894911564

NON DISSOLUTION

L'AGE 30/10/2013 des associés la SARL HD ENTRETIEN AUTOMOBILE, capital 18 000 €, siège social à Toucy (89) 18 bd Pierre Larousse, 511 190 043 RCS Auxerre, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL894911334

ETIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 31 Avenue de la gare
89510 Veron
519 133 128 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL894911445

AUBERGE LE VOUTENAY

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 22 867.35 €
Siège social : Route Nationale 6
89270 Voutenay
R.C.S. : Auxerre B 402 368 567

Aux termes d'une décision en date du 09/09/2013 la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

AL894911520

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

RPL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Place du Champ de Foire
89450 Vézelay
RCS Auxerre 481 441 855

Avis de non dissolution
Aux termes d'une décision en date du 12 novembre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL894911529

HORIZON BOIS

SARL au capital de 10 000 euros
9 Rue Saint Jean 89140 Pont sur Yonne
495 299 729 RCS Sens

Par décision du 30/10/2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL894911549

TRANSFERT DE SIÈGE

L.N.R.

Société civile immobilière
Au capital de 23 200 euros
Siège social : Les Griffons
89520 Saint Sauveur en Puisaye
RCS Auxerre 351 837 448

Aux termes d'une délibération en date du 8 octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social : 4 bis avenue Aristide Briand, 89130 Toucy.
Pour avis, la gérance.

AL894911267

CLAMARN

SARL au capital de 75 000 €
4 Quai de la Marine 89000 Auxerre
338 549 975 RCS Auxerre

L'AGE du 8/11/2013 a décidé de transférer le siège social du 4 Quai de la Marine, 89000 Auxerre au 3 Quai de la Marine 89000 Auxerre, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL894911524

Transfert de siège
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2013 de la société PRO.DI.GES, société à responsabilité limitée au capital de 7622, 45 euros, siège social : 203 rue du Général Leclerc, 78400 Chatou, RCS Versailles n° 377 789 052
Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 29 novembre 2013 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Ancienne mention : 203 rue du Général Leclerc, 78400 Chatou.
Nouvelle mention : 2 chemin de Chicorneau, 89560 (Chastenay),Ouanne
Personne(s) ayant le pouvoir général d'engager la société : Naudoux Catherine 2 chemin de Chicorneau 89560 (Chastenay) Ouanne
La société sera radiée de RCS de Versailles et immatriculée au RCS de Auxerre.
Pour avis.

AL894911562

MG BATIMENT

SARL au capital de 30000 Euros
19 Boulevard du Pont Neuf, ZI des Sablons,
89100 Sens
531625234 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/11/2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 24 Rue des Celliers, 89100 Saint Martin du Tertre à compter du 01/11/2013.
Gérance : Monsieur Mustafa Denden, demeurant 24 Rue des Celliers, 89100 Saint Martin du Tertre
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894911563

MAÎTRE CHRISTOPHE NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

MARCELIN POTIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 200 euros
Siège social : 3 Bd Eiffel 21600 Ouges
En cours de transfert 15 rue Valentin Privé,
89300 Joigny 412 729 899 RCS Dijon

Par décision du 31 octobre 2013, l'associée unique a transféré le siège social de Ouges(21) 3 Bd Eiffel à Joigny (89) 15 rue Valentin Privé, à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 412 729 899fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sens .Gérance : Monsieur François Cachot, demeurant 15 rue Valentin Privé89300 Joigny . Objet : toutes activités de restauration, l'entretien et le nettoyage de tous locaux ainsi que la sous-traitance de services généraux. Pour avis, la Gérance.

AL894911565

NOMINATION

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 Avenue Albert Camus- 21000 Dijon

CINTRAX

Société anonyme au capital de 200.000 Euros
Siège social : Route de Montargis - 89300 Joigny
344 894 225 RCS Sens

CA 11.10.2013, AGO 28.10.2013 et CA 28.10.2013
Nomination de M. Marc Lajara, Le Moulin Rouge 23340 La Villedieu en qualité d'administrateur et de PDG en remplacement de M. Jean-Marie Huet.
RCS Sens

AL894911528

LE BORVO

S.A.S.au capital de 1 000 000 euros
Route de Beaumont Chemilly sur Yonne
89250 Seignelay
317 761 864 RCS Auxerre

Le 27 Septembre 2013, l'assemblée générale des associés a nommé Directeur Général Mr Benjamin Raymond demeurant 1, Les Chevaliers Hauterive 89250 Seignelay.
Pour avis

AL894911548

EXPERT HABITAT FRANCAIS 89

SARL au capital de 10000 €
Siège social : Rue Saint Sauveur des Vignes,
89100 Sens
532 883 154 RCS de Sens

L'AGO du 25/11/2013 a nommé en qualité de gérant M. Barres Marc, demeurant 3 Route d'Oussoy, 45260 La Cour-Marigny en remplacement de M. Cesari Bastien, à compter du 25/11/2013.
Modification au RCS de Sens

AL894911559

SENONAIS MOBILITES

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : Rue Saint-Sauveur des Vignes,
ZI des Vauguillettes-89100 Sens
789 923 018 RCS Sens

Par PV des Décisions du 24.10.2013, l'Associé Unique a nommé M. Jean-Luc Jacob, demeurant 1 Grande Rue 21420 Echevronne, en qualité de Président, à compter de ce jour, en remplacement de M. Pascal Favre. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Sens.

AL894911566

Terres de Bourgogne
NOUVEAU
Votre abonnement 2014
Comment le préférez-vous ?
1 > Version Papier
2 > Version Numérique
3 > Version Papier + Numérique
BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie
accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net
Je m'abonne à la version PAPIER
1 Pour 1 an 100 € Pour 2 ans 189 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 Pour 1 an 50 € Pour 2 ans 100 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° date d'expiration:
Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:
Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
Bovins viande Grandes cultures Lait élevage
Porcs Vigne Aviculture
Fruits & légumes Pâtre Chèvre
Je demande une facture

VMG

SARL au capital de 7000 Euros
23 Les Maçons - 89500 Cornant
500135165 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 novembre 2013 il a été pris acte de la démission de la Gérante, Madame Daouya Velez, à compter du 25 novembre 2013. Monsieur Paulo Velez, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894911519

AUXERROIS MOBILITES

Société à Responsabilité limitée
au capital de 263.423,60 euros
Siège social : 3 rue des Fontenottes
89000 Auxerre
340 353 655 RCS Auxerre

Par PV de l'AG Ordinaire du 24.10.2013, M. Jean-Luc Jacob, demeurant 1 grande rue 21420 Echevronne, est nommé en qualité de Gérant, à compter de ce jour, en remplacement de M. Pascal Favre. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Auxerre.

AL894911531

ETC AUDIT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 St Georges sur Baulches
493 539 944 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGO en date du 7 novembre 2013, les associés ont décidé la révocation de M. Jean Pierre BLIN de ses fonctions de co-gérant à compter du 7 novembre 2013. Aux termes d'une AGO en date du 27 novembre 2013 est nommé en qualité de co-gérante Melle Laetitia Courvoisier 1 rue des Bourres 89270 Vermenton, à compter du 1er novembre 2013.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis.

AL894911546

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Nouveau site
agribourgogne.fr
Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

L200 DOUBLE CAB Egalement disponible en single et ClubCab
Motorisation Diesel 2.5 DI-D
136 ch BM ou 178 ch BM ou BA
à partir de 18 900 € HT
ASX
à partir de 19 900 € TTC
Motorisation 1,8 DI-D 115 ch 1,8 DI-D 150 ch.
2 et 4 roues motrices
Boite 6 vitesses automatique
Également disponible en version longue 7 places
Motorisation 3.2 DI-D 200 ch
à partir de 27 900 € HT
PAJERO
MITSUBISHI MOTORS
Garantie 3 ans ou 100.000 km
J.M. PECHINOT. votre nouveau concessionnaire
GARAGE EUROPE DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) - 03 80 52 99 50

▶ Sudoku

8				4				
	5			9				
		9			8	7	3	
							7	
	9		4	1				2
		6			7	1	4	5
							1	8
		3	6				5	4
		4						

Résultat du précédent numéro

1	4	6	7	2	3	8	5	9
7	2	5	8	6	9	4	3	1
8	3	9	1	5	4	2	6	7
9	8	4	3	1	6	7	2	5
6	1	2	5	4	7	3	9	8
5	7	3	2	9	8	1	4	6
2	9	7	6	3	1	5	8	4
3	6	1	4	8	5	9	7	2
4	5	8	9	7	2	6	1	3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Prévention

Monoxyde de carbone = danger mortel !

Chaque année le monoxyde de carbone (CO) provoque une centaine de décès. Depuis le 1er octobre, 17 cas d'intoxication ont déjà été recensés en Bourgogne. Attention donc...

Avec une centaine de décès chaque année, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France. Inodore et non irritant, le CO est un gaz asphyxiant indétectable. Depuis le 1er octobre, on a enregistré en Bourgogne dis sept cas d'intoxication, ce qui engage les services de l'État à lancer une alerte pour prévenir ce risque grave.
Les causes des intoxications sont principalement liées au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage ou au manque de ventilation. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...

Les gestes de prévention à adopter

• Respectez les consignes d'utilisation indiquées sur le mode d'emploi de l'appareil (chaudière, chauffe-eau...)
• Avant chaque hiver, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié et faites ramoner mécaniquement les conduits de fumée et de cheminée.
• Aérez régulièrement votre logement (au moins dix minutes par jour) et ne bouchez jamais les entrés et sorties d'air ;
• N'utilisez pas en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève.
• Si vous devez utiliser un groupe électrogène, ne le placez jamais à l'intérieur du logement, même dans une cave ou un garage.

Les signaux d'alerte

En présence d'un appareil à combustion, maux de tête, nausées et vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.
Dans ce cas il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15, le 18 ou le 112.



TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 7 décembre 2013 au 13 décembre 2013

Samedi 7

TF1
20.50 Élection de Miss France 2014. Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, avec Sylvie Tellier.
00.15 Grey's Anatomy. Série ⓭.

France 2
20.45 Téléthon 2013. Soirée spéciale présentée par Sophie Davant et Nagui, avec Patrick Bruel, Cali, Bénabar, Marina, etc.

France 3
20.45 Le bal des secrets ★★. Téléfilm avec Macha Méril, Fanny Cottençon, Maëva Pasquali, Hélène Stadnicki, Dimitri Rataud (3h48). (voir Sélection)
01.00 Appassionata «Rienzi, le dernier des tribuns». Opéra de Richard Wagner.

Arte
20.50 La Traviata. Opéra de Giuseppe Verdi, sous la direction de Daniele Gatti, avec l'Orchestre du Teatro alla Scala de Milan, et avec Diana Damrau, Piotr Beczala, Zeljko Lucic, Giuseppina Piunti (2h40). En direct du Teatro alla Scala de Milan.
23.30 Tracks. Magazine.
00.25 Au cœur de la nuit «Sasha Grey et Mary Ocher».

M6
20.50 Once Upon a Time. Série avec Jennifer Morrison ⓭.
23.20 Bones. Série ⓭.

Canal +
20.55 End of Watch. Policier (2012) de David Ayer, avec Jake Gyllenhaal, Michael Pena (1h45) ⓲.

Dimanche 8

TF1
20.50 Salt. Espionnage (2010) de Philip Noyce, avec Angelina Jolie, Liev Schreiber (1h36) ⓲.
22.55 Esprits criminels. Série ⓭.

France 2
20.45 Casino Royale ★★★. Espionnage (2006) de Martin Campbell, avec Daniel Craig, Eva Green, Mads Mikkelsen, Judi Dench, Simon Abkarian (2h18) ⓲. (voir Sélection)
23.10 Faites entrer l'accusé «Hugues Pignal, meurtre à la Saint-Sylvestre». Magazine ⓭.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Crime rationnel», «Imbroglio à Buffalo ⓲», «Maîtres et domestiques», «La marionnette diabolique». Série avec Yannick Bisson.
00.10 Macbeth. Drame en NB et VO (1948) de et avec Orson Welles, et avec Jeanette Nolan (1h50).

Arte
20.40 La vie privée de Sherlock Holmes. Policier (1970) de Billy Wilder, avec Robert Stephens, Colin Blakely, Geneviève Page (2h).
22.45 Le véritable Sherlock Holmes. Documentaire.
23.40 Prix du cinéma européen. Soirée.

M6
20.50 Zone interdite «Un an chez les fous les plus dangereux».
23.00 Enquête exclusive «Dans les coulisses des marchés de Noël».

Canal +
21.00 Football «Monaco/Ajaccio».

Lundi 9

TF1
20.50 Une famille formidable «La guerre des reines». Téléfilm avec Anny Duperey, Bernard Le Coq.
22.55 New York, unité spéciale ⓲.
01.25 Au Field de la nuit, avec Loïc Merle, Cloé Korman, A. Chenu, R. Puértolas, Nicolas Bedos, J.-P. Salomé et L. Jean-Baptiste, Anna Mouglalis.

France 2
20.45 Castle : «Morts de peur», «Jeux de pouvoir», «Une nouvelle piste ⓲». Série avec Nathan Fillion.
23.00 Mots croisés. Magazine.
00.30 La taupe. Espionnage (2011) de Tomas Alfredson, d'après John Le Carré, avec Gary Oldman (2h02) ⓲.

France 3
20.45 Tout peut changer «Grippe, virus, microbes : La guerre est déclarée». Magazine de Laurent Bazin.
23.00 La case de l'oncle Doc «Heureux ?». Documentaire.

Arte
20.50 Un mariage de rêve ★★★. Comédie en VO (2008) de Stephan Elliott, avec Jessica Biel, Kristin Scott Thomas, Ben Barnes, Colin Firth (1h34). (voir Sélection)
22.20 Coup de cœur. Comédie musicale en VO (1982) de Francis Ford Coppola, avec Frederic Forrest, Teri Garr, Nastassia Kinski (1h35).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier : «Le chocolat», avec Cyril Lignac, Mercotte et Patrick Roger.

Canal +
20.55 Tunnel (9 et 10/10). Série ⓭.

Mardi 10

TF1
20.50 Mentalist : «La ville secrète», «Docteur Love», «Chasse au témoin». Série avec Simon Baker.
23.30 Appels d'urgence «Violence et proximité : Les policiers du Nord face aux nouveaux cambrioleurs».

France 2
20.45 Un jour, une histoire «L'encombrant Monsieur Pétain». Magazine présenté par Laurent Delahousse.
22.20 Infrarouge : «Hélène Berr, une jeune fille dans Paris occupé», «STO, avoir 20 ans sous l'Occupation». Documentaires.

France 3
20.45 Les complices ★★. Téléfilm avec Thierry Godard, Marie Kremer, Jérôme Kircher, Simon Ferrante. (voir Sélection)
23.20 Chicas. Comédie dramatique (2009) de Yasmina Reza, avec Carmen Maura, Emmanuelle Seigner, André Dussollier (1h20).

Arte
20.50 Willy Brandt «Une vie en politique». Documentaire.
22.25 Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt «Une histoire d'amitié». Documentaire.

M6
20.50 La France a un incroyable talent «La finale», avec Sophie Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.

Canal +
21.00 Football «Ligue des Champions : Benfica Lisbonne/PSG».

Mercredi 11

TF1
20.50 Esprits criminels : «Nounous chéries», «Garder le silence», «Laurent», «Mauvaises influences». Série avec Joe Mantegna ⓭.
00.20 Dr House. Série ⓭.

France 2
20.45 La famille Katz (5 et 6/6) : «Pièces rapportées», «Un aller simple». Série avec Julie Depardieu, Serge Hazanavicius.
22.25 Un jour, un destin «Thierry Le Luron, la solitude d'une vie». Magazine de Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : La Picardie entre terre et mer». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.40 Les chansons d'abord. Magazine présenté par Natasha St-Pier.

Arte
20.50 Les sentiments ★★. Comédie dramatique (2003) de Noémie Lvovsky, avec Nathalie Baye, Jean-Pierre Bacri, Isabelle Carré (1h34). (voir Sélection)
22.20 Kierkegaard.
23.25 Giacomo Puccini «La Fanciulla del West». Opéra avec Jonas Kaufmann (2h30).

M6
20.50 Ice Show, avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Sarah Abitbol, Gwendal Peizerat.
23.15 Ice after Show.

Canal +
20.55 Maboul de Séoul. Documentaire avec Antoine de Caunes ⓲.

Jeudi 12

TF1
20.50 Léo Mattéï, brigade des mineurs : «Les yeux dans le dos», «Alerte : Disparitions». Série avec Jean-Luc Reichmann ⓭.
22.55 Les experts, Miami ⓭.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «La fièvre de l'ordonnance», «Égypte : Où est passée la révolution ?». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Chômage : Le business de la précarité». Magazine de Benoît Duquesne.
00.25 Tête de Turc. Policier (2009) de Pascal Elbé, avec Roschdy Zem, Pascal Elbé (1h24) ⓲.

France 3
20.45 L'ivresse du pouvoir. Comédie dramatique (2006) de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert, François Berléand, Patrick Bruel (1h45).
23.40 Roissy-Charles-de-Gaulle.

Arte
20.50 Dostoïevski (4 et 5/7). Série avec Evgueny Mironov (2h).
22.45 Les mystères de la voix humaine. Documentaire.
23.35 Mirage à l'italienne.

M6
20.50 From Paris with Love. Aventures (2010) de Pierre Morel, avec John Travolta (1h29) ⓲.
22.25 Millénium, les hommes qui n'aimaient pas les femmes. Thriller (2009) de Niels Arden Oplev, d'après Stieg Larsson, avec Michael Nyqvist, Noomi Rapace (2h27) ⓲.

Canal +
20.55 Scandal (20 et 21/22) ⓲.

Vendredi 13

TF1
20.45 Masterchef «La demi-finale». Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, Sébastien Demorand, et avec Michel Roth, Jacques Génin et Gérald Passédat.
23.20 Masterchef se met à table. Divertissement avec Frédéric Anton.

France 2
20.45 Deux flics sur les docks «Coups sur coups». Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo (1h25) ⓲.
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Laponie, paradis blanc». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 La guerre d'Hollywood 1939-1945 (1/2) «Unis sous le drapeau». Documentaire.

Arte
20.50 Silences d'État. Téléfilm avec Rachida Brakni, Richard Berry, Thierry Neuvic (1h34).
22.25 Breaking Bad (3, 4 et 5/8). Série avec Bryan Cranston
00.45 Court-circuit. Magazine.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciale. Série avec Mark Harmon ⓭.

Canal +
20.55 Le Hobbit «Un voyage inattendu» ★★★. Fantastique (2012) de Peter Jackson, avec Ian McKellen, Martin Freeman, Richard Armitage (2h43). (voir Sélection)

SÉLECTION



Un mariage de rêve - Dès qu'il l'a vue, John Whittaker est tombé fou amoureux de Larita, une belle Américaine. Il l'épouse et la ramène chez lui, pour la présenter à ses parents. Dès le premier regard, sa mère, la terrible Mrs. Whittaker, a détesté sa belle-fille. On n'attendait pas Stefan Elliott dans cette brillante adaptation d'une pièce de Noel Coward, tant l'univers feutré du dramaturge semble à des années-lumière de l'univers du cinéaste. Pourtant, il est parfaitement à l'aise avec ces histoires qui dynamitent les codes de la bienséance britannique. Dans ce jeu de massacre, les dialogues très brillants sont le point fort d'une satire au vitriol qui fait revivre la vie à la campagne dans l'Angleterre de l'immédiate après-guerre. Kristin Scott Thomas, vieillie et enlaidie, campe avec un plaisir gourmand cette belle-mère d'une méchanceté réjouissante, tandis que la jeune Jessica Biel incarne, avec aplomb, une Américaine sûre de son charme. L'ensemble est souvent d'une drôlerie irrrésistible, mais le mariage ne sort pas grandi de ce jeu de massacre. ***Lundi 9, sur Arte, à 20h50.***

Le bal des secrets - Dans ce village de Balzance, de sourdes rivalités semblent opposer les paysans. C'est, du moins, ce que sent la jeune Norvana, une Ukrainienne, qui vient d'y arriver. Portée par l'interprétation toute en finesse de Macha Méril, cette histoire prenante plonge le téléspectateur dans le monde rural d'aujourd'hui, avec ses difficultés et ses lourds secrets. Les personnages sont attachants et bien dessinés, et l'histoire, bien qu'un peu sinistre, est captivante. Mais la seconde partie est beaucoup trop longue, et le personnage du curé est des plus contestables. ***Samedi 7, sur France 3, à 20h45.***

Casino Royale - La première mission de l'agent James Bond se fait sous la stricte surveillance de M., le chef des services secrets de Sa Majesté. Cette adaptation du premier roman de Ian Fleming mise davantage sur le réalisme des situations et la crédibilité des personnages. Le récit, brillamment mis en scène, comporte son lot de scènes d'action époustouflantes. On regrette, parfois, une certaine surenchère dans la violence, mais l'ensemble constitue un excellent divertissement. ***Dimanche 8, sur France 2, à 20h45.***

Les complices - Tandis qu'il se trouve avec sa jeune maîtresse, Marc provoque un grave accident de car. Affolé, il ne s'arrête pas et continue sa route. Peu après, il réalise que l'accident a provoqué la mort de plusieurs enfants. C'est le cinéaste Christian Vincent («La discrète», «Les saveurs du palais») qui signe cette adaptation du célèbre roman de Georges Simenon. En filmant au plus près de ses personnages, il décrit bien la terrible culpabilité qui pèse sur eux. Thierry Godard, enfermé dans son mutisme, donne beaucoup d'épaisseur à son personnage. Mais il y a quelques longueurs. ***Mardi 10, sur France 3, à 20h45.***

Les sentiments - Jacques, la cinquantaine, est médecin et vit à la campagne avec sa femme et ses enfants. Il vend son cabinet à François, qui s'installe dans la maison voisine avec sa jeune épouse, Édith. À partir d'un sujet complexe, Noémie Lvovsky signe une œuvre légère et subtile. Des décors aux couleurs vives, une mise en scène aérienne, des comédiens exceptionnels, qui semblent se jouer de tout, tout concourt à créer un climat de fête, jusqu'à l'explication finale. Les dialogues sont pour beaucoup dans la réussite d'une œuvre subtile et d'une grande finesse de touche. ***Mercredi 11, sur Arte, à 20h50.***

Le Hobbit «Un voyage inattendu» - Après «Le seigneur des Anneaux», Peter Jackson adapte un des premiers livres pour enfants de J. R. R. Tolkien, en y ajoutant des aventures relatées dans d'autres romans. Certes, le film est un peu inférieur au «Seigneur des Anneaux», et il y a des longueurs. Mais quel festival ! Les images sont de toute beauté, les décors impressionnants, les créatures fantastiques parfaitement recréées, et les batailles homériques. Cette aventure épique est une splendide illustration de la traversée du désert de la Bible. Certains monstres risquent d'effrayer les petits. ***Vendredi 13, sur Canal +, à 20h55.***

Valorisation

Une usine de préparations biscuitées pour porcs

Une nouvelle vie pour l'ancien site d'équarrissage de la Tardière : une usine y recycle désormais le pain rassis, les brioches et les biscuits à dates dépassées pour nourrir les cochons. Mais à échelle industrielle.



Les co-produits de l'industrie boulangère et biscuitière sont désormais valorisés et transformés en alimentation destinée aux cochons.

Des effluves de céréales de petit déjeuner, de biscottes et de barres énergétiques chocolatées fourrées à la noix de coco... Nous ne sommes pourtant aux abords d'une boulangerie dans une rue piétonne d'une grande ville, mais dans un bâtiment industriel dédiée à la fabrication d'aliment du bétail. Et ce bâtiment est niché au fond du plus secret des vallons du Haut bocage vendéen dans la commune de la Tardière.

Au cœur des industries agroalimentaires

A deux kilomètres de là, on est au cœur d'une région où les usines agroalimentaires et les ateliers d'élevage fourmillent derrière les haies. Ce qui n'a pas échappé aux deux industriels qui ont choisi de s'associer pour créer là une société *«Apeval»* et sa première usine du genre.
Jusqu'à présent les rebuts des industries boulangères et biscuitières trouvaient un débouché en direct dans les élevages ou partaient pour être valorisés dans les pays au nord de la France et en Espagne.
«Il y avait un chaînon manquant entre les industries génératrices de coproduits et les industries utilisatrices qui fabriquent des aliments pour animaux, explique Luc Canevet, directeur d'Akiolis et président d'Apeval. Le vide était flagrant. Il y avait manifestement de la place pour notre outil et notre structure avec une nouvelle approche de type industriel, pour la collecte et la transformation».
Le groupe Akiolis, qui a déjà une longue expérience du recyclage et de la valorisation des graisses alimentaires et des déchets d'abattoirs a voulu ici élargir son champ d'activité en l'étendant cette fois aux déchets céréaliers des boulangeries, viennoiseries et de l'industrie biscuitière. Lesquelles sont en grand nombre dans l'ouest de la France. Pour ce faire il a fait appel au groupe Catalan Promic, pour qui l'une de ses filiales collectait déjà en France et livrait des déchets céréaliers. La *«joint-venture»*, Apeval, avait été créée dès l'an dernier mais ce n'est que depuis cet été que son usine de la Tardière est opérationnelle.

Process Apeval

La première opération consiste à recevoir les camions de matières premières. Entre les bennes de pâte encore molle, de pain, de croute de biscotte, de gâteaux apéritifs salés, de brioches et de brownies, il s'agit pour l'opérateur de déjà bien les répartir dans des tas en vue de constituer des mélanges homogènes. Ces mélanges sont ensuite chargés dans des trémies puis entreprennent un long périple à travers l'usine en voyageant sur des tapis. Ils vont rencontrer tour à tour des broyeurs, des séparateurs balistiques qui vont éliminer les gros emballages, puis des cribleurs qui vont retenir les emballages fins, puis d'autres broyeurs et tamiseurs. A chacune de ces étapes les plastiques, cartons et aluminium sont triés et récupérés.
Une étape majeure consiste à passer le mélange dans un tunnel sécheur pendant une vingtaine de minutes à 60° pour *«l'hygiéniser»*. Ainsi les bactéries sont-elles détruites, ce qui garantit la stabilité du produit intermédiaire obtenu.
Ensuite, selon les formulations et les destinations, ces produit sont stockés par lots puis de nouveau assemblés avec du son, du talc et d'autres compléments pour fournir un produit fini prêt à être livré aux fabricants de nutrition animale.

M. Girardeau

▸ Repères

Neuf sites de collecte

Apeval qui a son siège social à la Tardière compte 9 sites de collecte et de transfert en France dont celui de Pontivy, en Bretagne, qui approvisionne l'usine de la Tardière. Un autre site, à Compiègne, fabrique un ingrédient de base pour l'alimentation animale et principalement des porcelets et des porcs à l'engraissement. Parmi ses premiers clients aval, Apeval cite Sander's.

Qualité constante et sécurité alimentaire

Selon les commerciaux d'Apeval, les produits biscuités qui sortent de l'usine de la Tardière offrent *«une qualité constante et une sécurité alimentaire. Disponibles toute l'année, ils sont une alternative économique aux matières premières que sont les céréales et les huiles végétales».*

13 emplois à terme

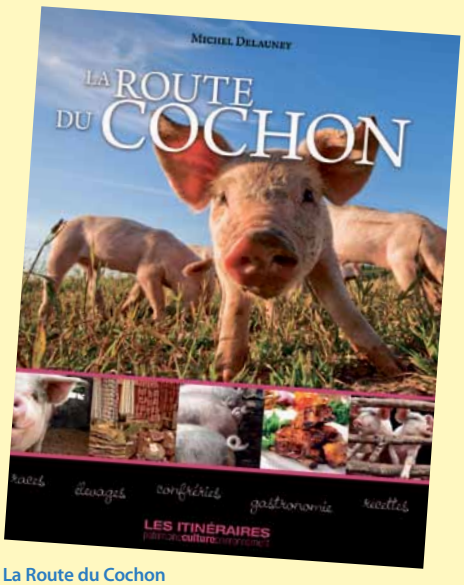
L'usine de la Tardière dont la capacité annuelle est de 50 000 tonnes produites en aura produit 5000 cette année et table sur 25 000 en 2014. Elle tourne en 2X8, emploie 8 personnes et 13 en 2014.

Idée cadeau

Prenez la «route du cochon !»

C'est à un véritable voyage sur la planète porcine que vous convie l'ouvrage venant de paraître aux éditions Tourisme et Découvertes, dans la collection *«Les Itinéraires»*, sous la plume de Michel Delauney. Intitulé *«La Route du Cochon»*, il retrace en 196 pages illustrées et plus de 200 photos, un panégyrique de l'animal sous toutes ses formes.
Si le cochon est apprécié depuis les temps immémoriaux, qui en connaît véritablement son histoire, ses origines… ? Un animal qui régale aussi bien les riches que les plus démunis, *«une universalité alimentaire qui est l'une des marques du génie porcin»*, comme le souligne dans sa préface de l'ouvrage le célèbre chroniqueur gastronomique, Périco Légasse.

Du Cul Noir du Limousin au Porc de Bayeux, en passant par le Nustrale de Corse et le Pie Noir du Pays basque, où les animaux sont élevés au rang d'icônes, atteignant des sommets gustatifs, l'auteur dresse un tour d'horizon des différentes races existantes, ainsi que les plus locales défendues par une poignée d'éleveurs passionnés, s'échinant (c'est le cas de la dire… !), à prodiguer et promouvoir le cochon.
Suit un chapitre dédié aux confréries et autres associations vénérant le bel animal, avant un tour des régions françaises où, pour chacune, se mêle l'histoire des charcuteries et les recettes culinaires des plus grands chefs locaux, réalisées bien sûr à partir de cochons du cru. Le tout illustré par de superbes photos qui n'ont qu'un seul but : vous mettre l'eau à la bouche ! Et pour enrichir la lecture, une multitude de QR Code présents au fil des pages, à lire avec son smartphone, pour continuer le voyage en vidéos.
Le cochon est un animal injustement considéré comme sale et stupide, alors même qu'il est l'un des mammifères les plus intelligents, présents sur terre. Cet ouvrage est chargé de le réhabiliter. Un recueil voué également à la gourmandise sous toutes ses formes, *«Cochon qui s'en dédit… !»*



La Route du Cochon
Editeur : Tourisme & Découverte - Collection *«La Route…»*
Parution : octobre 2013
Format : 20 x 25 cm, 224 pages - Prix public : 26,90 €
www.lesitineraires.fr